

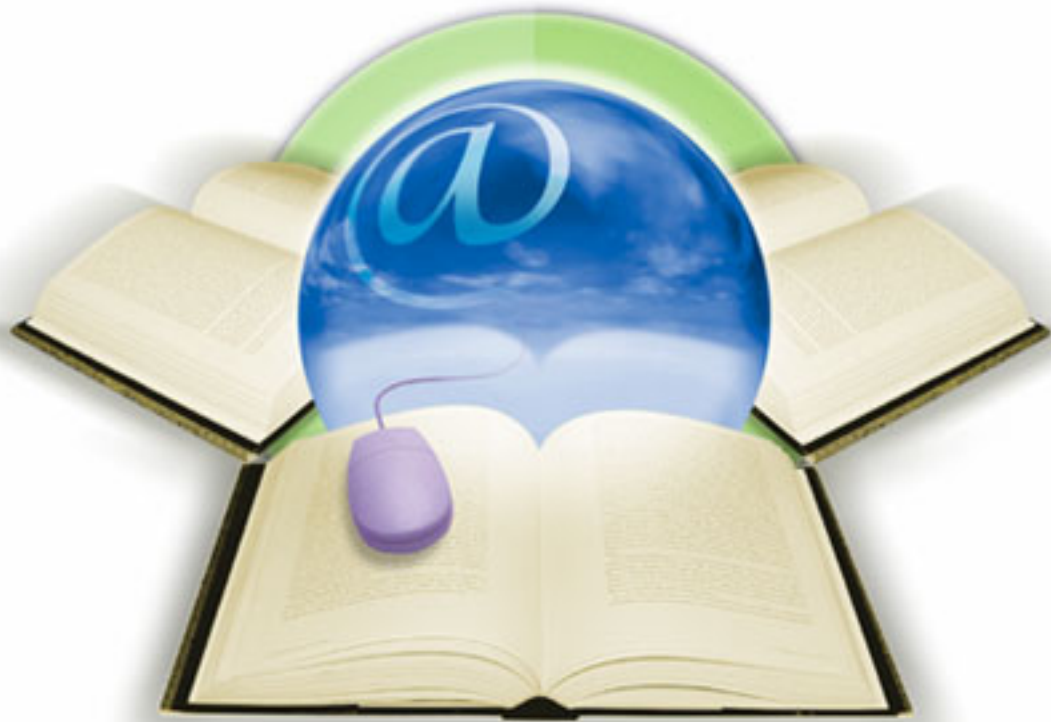
***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 7 octobre 2014.

Section du dépôt légal





Perspective

Sur l'édition, la démocratie et la pertinence des comités de lecture

Cet éditorial est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires au [comité éditorial](#).

En décembre 1999, à l'occasion d'un colloque portant sur l'Internet, Patrice Flichy a émis l'hypothèse selon laquelle la sphère académique constituerait un modèle de fonctionnement démocratique pour l'ensemble des sociétés. Quelques années plus tôt, en 1995, en évoquant notamment l'ouverture des protocoles, Nicholas Negroponte affirmait la « nature démocratique » du réseau Internet, conçu - en partie du moins - au sein des laboratoires universitaires. Or, qu'en est-il du mode de fonctionnement de l'édition scientifique et académique ? Par exemple, sommes-nous certains que la sélection des propositions d'articles dans les revues de recherche traditionnelles et en ligne s'effectue selon le principe démocratique fort, conforme à la maxime de Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ». Qu'en est-il de COMMposite, cette revue scientifique issue de la sphère académique qui a pris place sur l'Internet depuis quatre ans ? Peut-on qualifier son mode de fonctionnement comme étant de « nature démocratique » ?

Depuis le lancement de la revue, nous avons favorisé la pluralité des idées, des champs et des objets de recherche en concordance avec nos valeurs démocratiques et le caractère composite des études en communication. Alors que la première version de COMMposite ([v97.1](#)) était entièrement composée d'articles de jeunes chercheuses et chercheurs affiliés à des universités montréalaises, nous avons franchi depuis une série de barrières géographiques, culturelles, linguistiques et même disciplinaires en publiant des contributions d'étudiantes et d'étudiants provenant d'universités européennes et anglophones. Bien que bon nombre d'articles traitent des technologies de l'information et des communications (TIC) et notamment de l'Internet, l'ensemble témoigne de la diversité des champs, des approches et des objets de recherche.

Cette ouverture témoigne aussi de notre souci constant d'enrichir les études consacrées à la communication et reflète notre conviction du rôle clé qu'une publication comme COMMposite peut jouer dans le domaine de la démocratie dite « participative ». Sur ce point, COMMposite peut se targuer d'avoir favorisé la participation d'un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants aux activités scientifiques. Sans compter la réalisation de la [conférence virtuelle](#) (durant l'été 1998) qui a permis à près de 300 intervenants de prendre la parole sur un sujet aussi important que le « Droit à communiquer et la communication des droits », plusieurs dizaines de jeunes chercheuses et chercheurs auront participé aux différentes versions de

COMMposite. Participation essentielle, qui prend différentes formes, du comité de lecture à l'édition électronique en passant par la traduction et la révision, mais qui s'effectue toujours de façon responsable et gratuite sur le modèle de la participation citoyenne.

Certes, la contribution la plus visible et la plus significative se présente sous la forme des articles et notes de lecture. Mais nous tenons à souligner l'énorme travail accompli par les membres des comités de lectures, qui ont lu et annoté chacun des textes proposés plutôt deux fois qu'une. Merci aussi, aux auteures et auteurs pour la qualité de leurs articles et, le cas échéant, pour leur consciencieux travail de réécriture, signe de l'importance qu'ils accordent à la publication dans COMMposite. Les critiques reçues à ce jour saluent la qualité des textes publiés, la rigueur et la cohérence du raisonnement, et COMMposite est référencée dans des sites Web de plus en plus nombreux, notamment des sites de laboratoires et groupes de recherche.

Or, malgré la diversification progressive du profil de nos contributrices et contributeurs, la reconnaissance et la crédibilité que COMMposite acquiert à chaque nouvelle version, nous devons bien reconnaître que la difficulté à recueillir des textes représente encore un obstacle majeur. Ceci explique d'ailleurs que nous ayons dû réduire nos ambitions de production initiale de deux numéros par année à une seule publication. Celles et ceux qui ont visité dernièrement la section « Balises » de COMMposite ont sans doute remarqué que nous avons modifié le libellé au sujet des dates de remise des textes. Afin d'éviter les contraintes imposées par la « date de tombée », nous avons choisi de « mettre en ligne » un numéro, seulement lorsque nous disposons d'un minimum de cinq articles laissant ainsi toute liberté à d'éventuels auteurs de proposer un texte au moment qui leur convient le mieux. La relative jeunesse du médium et de la revue est peut-être en cause, mais nous questionnons aussi la motivation de nos consoeurs et confrères, non seulement à écrire mais également à s'engager dans un processus de publication, de soumission, et donc d'évaluation de leurs idées et de leur travail auprès de leurs pairs dans un premier temps, puis auprès d'un plus vaste public.

Si l'étape du comité de lecture peut constituer un moyen supplémentaire pour « apprendre » le métier et les aléas de la rédaction et de la publication de textes scientifiques, d'aucuns questionnent le caractère démocratique de l'exercice. Pourquoi, faudrait-il en effet que deux ou trois personnes dites spécialistes de la question, qui plus est faisant partie des pairs (jeunes chercheuses et chercheurs eux aussi), évaluent le travail avant publication alors que celui-ci pourrait, une fois publié, tout aussi bien être discuté par un nombre beaucoup plus important de lectrices et de lecteurs qui s'intéresseraient à la problématique abordée ?

Certains estiment que les chercheuses et les chercheurs pourraient s'appuyer sur le principe de l'autocritique avant publication puis sur celui de la réception des critiques de leurs collègues ou plus largement des lectrices et des lecteurs après publication. Au nom de l'application de la démocratie au sein de l'Académie, il n'y a justement aucune raison de déléguer son jugement à qui que ce soit, même aux membres d'un quelconque comité de lecture. Certes, les partisans de ce choix sont bien conscients que cela remettrait en cause l'un des principaux moyens de reconnaître le travail de la chercheuse et du chercheur. Mais les évaluations effectuées sur de tels critères sont-elles vraiment rigoureuses ?

Ce questionnaire pourrait tout aussi bien être posé pour les revues plus traditionnelles. D'ailleurs, les classements des revues qui permettent soi-disant d'évaluer une carrière sont-ils vraiment pertinents notamment en sciences sociales et humaines ? Le point de vue provocateur d'Alain Caillé incite à la réflexion avant de répondre trop rapidement :

C'est l'inscription dans le champ des publications savantes et légitimes qui rend structurellement (et non par nature) obtus et permet de dire n'importe quoi, puisque le débat d'idées devient parfaitement secondaire par rapport aux enjeux de carrière régulés par l'affiliation à des chapelles et la capacité de reproduire docilement les discours dominants. (Caillé, 1997, p.74).

D'autres préfèrent s'appuyer sur le principe démocratique de délégation, en référence aux principes de la démocratie dite de « représentation », qui revient en fait à opter pour un choix des meilleurs (ce que l'on appelle en d'autres lieux l'« élection »), des plus aptes à porter un jugement sur la qualité d'un article. Ils estiment que le principe de la sélection effectuée au sein d'un comité de lecture constitue l'un des piliers du fonctionnement de la recherche qu'il convient de ne pas toucher. S'il n'y a plus de comité de lecture, ils redoutent un appauvrissement des débats. Après tout, chacune et chacun d'entre nous a déjà suffisamment lu d'articles des revues scientifiques pour estimer que s'il n'y avait pas de sélection préalable, une bonne partie des articles publiés serait de qualité moyenne, voire de mauvaise qualité.

Dans cette perspective, une sélection sérieuse, à l'aveugle, effectuée par des spécialistes de la question constituent le seul moyen de lutter contre le « copinage ». Or, ne peut-on pas rétorquer à ces derniers que ces pratiques de lecture critique sous couvert d'anonymat sont souvent largement faussées par le fait que, les problématiques pointues ne touchant que quelques individus, ceux-ci finissent par reconnaître les écrits de leurs collègues ? En marge de toute justification scientifique, la question divise encore. Pour les uns, le principe de la sélection constitue également un moyen de limiter le nombre d'articles publiables dans une revue en fonction des moyens matériels et financiers de reproduction et de distribution. Pour les autres, cette dernière barrière tend à être passablement remise en question grâce au développement des revues électroniques beaucoup moins sujettes à ce type de problème. Bref, les arguments ne manquent pas.

Au terme de ces quatre années, nous pensons avoir réussi à bâtir un « nouvel espace de recherche en communication » possédant quelques caractéristiques démocratiques. Mais nous aimerions maintenant savoir ce que vous en pensez. Il vous est facile de nous transmettre votre avis en adressant, sans plus tarder, un courriel au [comité éditorial](#). Tout comme vous pouvez adresser vos remarques directement aux auteures et auteurs à partir du lien vers leurs adresses de courriel figurant au début des textes. Dites-nous ce que vous pensez du débat amorcé ici à propos de la pertinence de l'existence d'un comité de lecture dans les revues scientifiques et du caractère démocratique de COMMposite. Votre opinion, en tant que lectrice/lecteur, auteure/auteur, chercheuse/chercheur est indispensable pour que COMMposite continue d'évoluer « démocratiquement ».

Enfin, au-delà de ces préoccupations, nous souhaiterions en savoir plus sur vos attentes vis-à-vis d'une revue comme COMMposite. Dans quelle mesure le contenu

vous satisfait-il ? Quelles rubriques vous intéressent le plus ? Auriez-vous des critiques, des suggestions à propos de la forme ? du fond ? Aimerez-vous disposer de rubriques que nous n'offrons pas ? Avez-vous déjà envisagé de collaborer, ou envisagez-vous de collaborer à COMMposite ? Si oui, de quelle manière ? Si non, pourquoi ? Nous vous invitons à nous donner votre point de vue sur ces questions. Si cette pratique d'« échanges électroniques » se développait, nous pourrions envisager de publier vos opinions, idées et commentaires dans une page interactive peut-être même de créer un forum de discussion consacré au « dialogue » entre jeunes chercheuses et chercheurs en communication. Un espace public qui ajouterait au caractère démocratique de COMMposite et nous permettrait d'échanger régulièrement.

Il est précisément question d'échanges dans cette version 2000.1 de COMMposite ; échanges entre les positions de [Bourdieu et de Schneidermann](#) au sujet du rôle des journalistes grâce à l'analyse de Pascal Fortin ; échanges sur [l'approche des Cultural Studies](#), entre les chercheuses et chercheurs en communication au Québec, dans l'article de François Yelle.

Une large place est aussi faite à l'étude des technologies de l'information et de la communication. Trois auteurs s'intéressent à l'influence d'Internet et des objets techniques dans le champ de la communication et surtout à la manière dont ils peuvent être pensés en relation avec le fait social. Tout d'abord, Luc Bonneville analyse le [rôle de l'Internet dans la construction sociale du temps](#) ; ensuite, Guillaume Latzko-Toth appréhende [l'Internet Relay Chat \(IRC\) comme un « dispositif socio-technique »](#) dont la structuration est riche d'enseignements sur les médiations croisées entre technique et société ; enfin, Élisabeth Gladu se penche sur [le statut des objets techniques](#) à travers l'analyse des premiers travaux de Gilbert Simondon.

Pour conclure cette livraison de COMMposite, Mireille Lalancette nous propose une note de lecture portant sur le livre de Denis Monière: [Votez pour moi. Une histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale](#), tandis qu'Éric George résume et commente quelques articles du collectif : [Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation](#) paru récemment sous la direction de Serge Proulx et André Vitalis.



[Le comité éditorial](#)

Références

CAILLÉ, Alain. 1997. « Brève réplique à Michel Callon et Bruno Latour », *La Revue du MAUSS*, 1er semestre, pp. 71-76

NEGROPONTE, Nicholas. 1995. *L'Homme numérique*, Paris : Robert Laffont.
(Édition originale en langue anglaise: *Being Digital*, New York : Alfred A. Knopf, 1995)

© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2000 - Tous droits réservés.



Bourdieu, Schneidermann et le journalisme : Analyse d'une contre-critique

résumé

sommaire

bio

par [Pascal Fortin](#)

Doctorant en sciences de l'information - Institut Français de Presse
© Pascal Fortin - 2000 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

Dans un petit livre rouge publié en 1996, *Sur la télévision*, le sociologue français Pierre Bourdieu présente une analyse au vitriol du journalisme et de la télévision. Un peu plus de deux ans plus tard, Daniel Schneidermann, chroniqueur au *Monde* - le quotidien français de « référence » - et présentateur d'une émission de télévision consacrée au décryptage de la « petite fabrique des images », propose la première tentative de réfutation des thèses bourdieusiennes dans un ouvrage intitulé : *Du journalisme après Bourdieu*.

En quoi cette analyse nous déçoit-elle ? Et surtout, pourquoi est-elle si peu convaincante ? Cet article apporte quelques éléments de réponse à ces questions à partir, non seulement d'une analyse interne de ce dernier ouvrage, mais aussi de la prise en compte de certains aspects du contexte dans lequel il a été publié.

Soucieux de réhabiliter une corporation à ses yeux victime d'un « véritable lynchage médiatique », Daniel Schneidermann nous offre à son corps défendant un excellent témoignage d'une part, de la pertinence de la critique bourdieusienne qu'il prétend pourtant dénoncer et d'autre part, de son absence de distanciation face à une mythologie professionnelle en dehors de laquelle il semble incapable de trouver un « sens » à son activité de journaliste.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs: Bourdieu, Schneidermann, télévision, journalisme, sociologie, connivence, censure, déontologie.



▲ Sommaire

[Introduction](#)

[1. Le savant et le journaliste](#)

[1.1 Bourdieu sur le plateau d'Arrêt sur images](#)

[1.2 Les suites du passage de Bourdieu dans l'émission](#)

[2. Le savant jugé par le journaliste](#)

[2.1 « Contre-enquête » sur un « lynchage médiatique »](#)

[2.2 Un journalisme sans contraintes ?](#)

[2.3 Le « simplisme » de Bourdieu et son « refus de la contradiction »](#)

[Conclusion](#)

[Chronologie des principaux épisodes mentionnés](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Bibliographie des ouvrages et articles cités](#)

[Bibliographie sommaire de l'analyse bourdieusienne des médias](#)

[Pour en savoir plus](#)



▲ Introduction

Journaliste au *Monde* où il rédige une chronique hebdomadaire sur la télévision, producteur et présentateur de l'émission *Arrêt sur images* diffusée sur La Cinquième, Daniel Schneidermann vient de publier chez Fayard un ouvrage intitulé : *Du journalisme après Bourdieu*. Présenté par son auteur comme une réponse aux différentes critiques formulées par le sociologue français sur le journalisme et la télévision, cet essai a pour principal intérêt de proposer la première tentative de réfutation des idées exprimées par Pierre Bourdieu dans un petit opuscule, *Sur la télévision*, dont le grand succès en librairie a été accompagné d'un large écho dans les médias aussi bien que dans la sphère académique.

Avant de procéder à l'analyse interne de l'ouvrage de Schneidermann, il convient de décrire le contexte dans lequel il est publié. Ce livre a en effet pour caractéristique principale d'opposer deux acteurs dont les relations personnelles et surtout la différence de statut ne sont pas sans conséquence sur leurs prises de position. Ne s'agit-il pas en effet, à travers l'opposition entre ces deux hommes, d'un nouvel épisode d'une confrontation récurrente entre le savant et le médiatique ?

La prise en compte de cet axe de questionnement constitue un préalable nécessaire à l'analyse du livre de Schneidermann, à commencer par les termes que ce dernier emploie lorsqu'il présente son ouvrage comme une « contre-enquête » et surtout lorsqu'il évoque l'existence d'un véritable « lynchage médiatique » dont les médias seraient eux-mêmes

victimes. Mais au-delà d'une discussion d'ordre sémantique, il s'agit avant tout d'éprouver la pertinence de l'argumentation du journaliste dans un livre qui répond à un double objectif. Après avoir relevé ce qui constitue à ses yeux les principaux éléments de la critique de Bourdieu à l'encontre du champ médiatique, Schneidermann entreprend de les commenter au regard de sa propre expérience de journaliste. Parallèlement à cette discussion systématique autour de son analyse des médias, il propose en filigrane une critique plus générale de la démarche du sociologue qui lui paraît doublement contestable en raison de son simplisme d'une part et de son refus de la contradiction d'autre part.

▲ Le savant et le journaliste

L'histoire des relations entre Daniel Schneidermann et Pierre Bourdieu s'articule autour de leur rencontre sur le plateau de l'émission télévisée du premier, le 20 janvier 1996. Celle-ci a débouché sur une véritable polémique entre les deux hommes que le journaliste cherche à prolonger à travers la publication de son nouveau livre.

▲ 1.1 Bourdieu sur le plateau d'Arrêt sur images

La participation de Pierre Bourdieu à l'émission de Daniel Schneidermann ne peut se comprendre que dans la mesure où on la situe dans le prolongement du parcours du sociologue. Rien ne prédisposait en effet Bourdieu à participer à cette émission de « décryptage » du petit écran [1] pour deux raisons principales.

La première tient au fait que le sociologue n'a jamais vraiment abordé de front l'analyse des médias même si ces derniers n'ont jamais été totalement absents de ses recherches dans le domaine de la sociologie de la culture [2].

La seconde raison repose sur le fait que Bourdieu a toujours manifesté une forte réticence à se rendre sur les plateaux de télévision, sans doute parce qu'il devait penser qu'il disposait de moyens suffisants pour exprimer ses idées sans se soumettre aux fourches caudines de cette dernière, mais aussi parce qu'il a toujours lutté pour préserver l'autonomie des sciences sociales par rapport aux médias et plus particulièrement la télévision qui, pense-t-il, tend de plus en plus à imposer sa règle du jeu, c'est-à-dire en premier lieu celle de l'« audimat » [3], à l'ensemble des autres univers sociaux.

Paradoxalement, c'est sans doute en raison de ce dernier constat que Bourdieu paraît s'être résolu à investir, sur le double plan théorique et pratique, le champ médiatique à partir du début des années 90. Depuis la publication de *La misère du monde* en 1993, le sociologue semble accorder un intérêt central à l'accès aux médias probablement en raison de l'importance croissante qu'il leur attribue dans la structuration du débat public. D'un point de vue analytique, cette prise de conscience s'est « matérialisée » en 1994 par la publication d'un numéro double des *Actes de la recherche en sciences sociales* sur « l'emprise du journalisme » dont Bourdieu a écrit l'article introductif.

Si le professeur au Collège de France [4] se situe au sommet de la hiérarchie intellectuelle française, Schneidermann occupe également le pôle le plus intellectuel de l'activité journalistique. Chroniqueur au sein du quotidien français de « référence », *Le Monde*, Schneidermann n'est pas seulement journaliste et producteur d'une émission télévisée, il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages vendus en librairie, dont plusieurs essais sur les médias et un roman, *La disparue de Sisterane*. Issu de l'Ecole Normale Supérieure [5] -- qui continue d'être l'un des principaux viviers de l'élite intellectuelle et

politique de la France, même si elle a un peu perdu de son lustre d'antan --, il possède une solide formation littéraire. Tous ces attributs font bien sûr de Schneidermann, non seulement l'un des principaux représentants du pôle le plus intellectuel de la sphère journalistique mais aussi un interlocuteur privilégié de nombreux chercheurs et universitaires qui participent plus ou moins régulièrement à son émission de télévision pour décrypter avec lui les images de notre « étrange lucarne ».

Toutefois, d'une manière générale, la défiance réciproque entre les journalistes et les universitaires en sciences de l'homme et de la société est une caractéristique dominante du rapport entre ces deux univers qui entretiennent une relation ambivalente, entre attirance et répulsion. Quant à Bourdieu, il a toujours revendiqué l'autonomie de la sphère académique, notamment par rapport aux médias, au sujet desquels il cultive une méfiance proportionnelle à la virulence des critiques qu'il leur adresse. Toutefois, une analyse même sommaire du statut et de la trajectoire des deux hommes, caractérisée par la propension de l'un à nouer des liens les plus étroits possibles avec la sphère académique en vue d'en retirer un profit symbolique bien compris et la volonté de l'autre d'investir plus fortement le champ médiatique à la fois sur un plan théorique et pratique, permet de comprendre aisément les raisons pour lesquelles Bourdieu et Schneidermann ont fini par se rencontrer sur le plateau de l'émission télévisée de ce dernier.

Bien que n'allant pas de soi étant donné les origines et les situations différentes des protagonistes, cette rencontre s'explique donc fort bien. Or, celle-ci a débouché, dans une certaine mesure, sur un « fiasco ».

L'émission *Arrêt sur images* du 20 janvier 1996 fut pourtant loin d'être inintéressante. Consacrée à la façon dont la télévision a rendu compte du conflit social survenu en France décembre 1995 et des grèves qui l'ont accompagné, elle a notamment permis au sociologue de mettre en évidence deux choses. Tout d'abord, Pierre Bourdieu a montré un certain nombre de procédés utilisés lors des débats télévisés, et qui ont pour effet de rendre caduque l'idée même d'une discussion « rationnelle ». Par exemple, l'obligation de « faire court » qui empêche de développer un raisonnement, ou encore le recours systématique à la forme du duel comme métaphore de la démocratie. Par ailleurs, Bourdieu a souligné la nécessité de négocier avec les invités les modalités de leur participation à ce genre d'émission. Réagissant à ces propos, Jean-Marie Cavada, journaliste de renom [6] qui participait également au débat, lui a répondu par la suggestion suivante : « Pourquoi n'adapterait-on pas à votre demande une forme [correspondant au] cadre de ce que vous avez à dire ? » [7]. Et il a ajouté plus tard : « quand vous acceptez de faire un livre, vous négociez la forme du livre adaptée au fond de votre pensée. Pourquoi donc ne ferait-on pas la même démarche [avec] la télévision ? ». Étonné d'entendre de tels propos, Bourdieu ne put s'empêcher de manifester son contentement en s'exclamant : « alors là, je suis ravi... », avant d'être interrompu au milieu de sa phrase par Jean-Marie Cavada.

Hypocrite ou non, cette proposition exprimée par Cavada à plusieurs reprises au cours de l'émission ne pouvait en effet que combler Bourdieu qui a clairement revendiqué en d'autres occasions son exigence de disposer de la maîtrise des instruments de production des émissions de télévision auxquelles il accepte de participer. Naturellement, l'émission fut loin d'être « facile » pour un Bourdieu qui a indiqué d'emblée : « les conditions dans lesquelles je vais parler à la télévision sont telles que je ne pourrai pas dire grand chose ». Outre le fait d'être régulièrement interrompu par Cavada, il a surtout dû subir une attaque d'un autre journaliste vedette, Guillaume Durand [8], également présent sur le

plateau et l'accusant, sur la base du soutien public exprimé par le sociologue aux acteurs du mouvement social de décembre 1995, de faire passer ses convictions politiques au premier plan au détriment d'une analyse scientifique de la manière dont la télévision a rendu compte de ce mouvement.

▲ 1.2 Les suites du passage de Bourdieu dans l'émission

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que ce soient ces différentes péripéties d'une émission très dense qui soient à l'origine du courroux ressenti par Bourdieu à l'égard de Schneidermann. Celui-ci trouve plus sûrement son origine dans la diffusion, le 9 mars 1996 -- c'est-à-dire quelques semaines plus tard --, d'une émission spéciale consacrée à un « arrêt » sur *Arrêt sur images* durant laquelle Schneidermann et ses invités, dont le professeur de sciences de l'information et de la communication Daniel Bougnoux, ont évoqué à quatre reprises la prestation télévisée de Bourdieu du 20 janvier en s'appuyant sur la diffusion d'extraits de cette dernière.

Parmi les sujets évoqués, un silence de cinq secondes de Bourdieu en début d'émission fut interprété par Philippe Vandel, animateur sur la chaîne française Canal+, comme une marque de condescendance, ce qui suscita chez Bougnoux un « ah oui ! » approbateur.

Par ailleurs, le refus du sociologue de réagir aux propos de Guillaume Durand au moment où celui-ci lui rappelait son engagement au côté des grévistes, justifié par Bourdieu par le manque de temps pour y répondre correctement, fut interprété par Bougnoux comme une preuve supplémentaire de la résistance du sociologue à se laisser happer par le flot télévisuel alors que ses interlocuteurs cherchaient par tous les moyens, et à juste titre selon le médiologue, à lui signifier qu'il en faisait de toute manière lui aussi partie. À une question de Schneidermann lui demandant alors si les journalistes avaient eu raison de le ramener sans cesse dans le flot, « lui qui prétendait se tenir à l'écart », Bougnoux répondit de la manière suivante :

À mon avis, je pense que ce sont les journalistes qui ont eu raison là, contre Bourdieu. Au fond, Bourdieu, à mon avis dans cette émission, montre qu'il a une autorité des années 50-60. C'est-à-dire [qu']il regarde pêle-mêle la télévision comme une espèce d'outil de non-culture. Et les autres lui rappellent au contraire qu'on peut faire des choses à la télévision. Et ils l'appellent à faire des choses avec eux.

Dernier sujet évoqué, le moment où Daniel Schneidermann demande à Pierre Bourdieu quel titre il faut mettre lorsqu'il apparaît sur l'écran, après que Bourdieu ait dénoncé l'approximation avec laquelle les titres sont accolés aux personnes invitées sur les plateaux de télévision. Pierre Bourdieu répond dans un premier temps « rien », avant de laisser entendre finalement que « sociologue » lui convient. Commentaire de Bougnoux :

C'est à la fois le comble de l'humilité et le comble de l'autorité. Tout à l'heure on parlait de régner par le silence. Là, c'est régner par l'absence d'étiquette. Très gentiment, Bourdieu vous rappelle que dans Bourdieu il y a Dieu en disant cela.

Maladroite ou pas, toujours est-il que cette deuxième émission a eu pour effet de susciter la colère du sociologue qui publia le mois suivant un article dans le mensuel *Le Monde diplomatique*, dans lequel celui-ci règle ces comptes avec le journaliste accusé d'avoir

rompu le « contrat de confiance » qui les unissait. « Ceux qui auraient encore pu douter, après avoir vu la première, que la télévision est un formidable instrument de domination devraient, cette fois, être convaincus : Daniel Schneidermann, producteur de l'émission, en a fait la preuve, malgré lui, en donnant à voir que deux présentateurs peuvent triompher sans peine de tous les critiques de l'ordre télévisuel » (Bourdieu, 1996a, p. 25). Après une description détaillée des coulisses de la négociation qui a précédé l'enregistrement de l'émission du 20 janvier, Bourdieu (*ibid.*, p. 25) conclut ainsi :

on ne peut pas critiquer la télévision à la télévision parce que les dispositifs de la télévision s'imposent même aux émissions de critique du petit écran.
L'émission sur le traitement des grèves à la télévision a reproduit la structure même des émissions à propos des grèves...

La réponse de Schneidermann ne se fit pas attendre [9]. Elle fut publiée le mois suivant dans les colonnes du même journal et fut précédée du commentaire suivant d'Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique* (1996, p. 21) :

Daniel Schneidermann, producteur de l'émission en question -- l'une des rares en France à faire un travail courageux et sérieux d'éducation à l'analyse de l'image -- a tenu à répondre à Pierre Bourdieu. Il le fait sur un ton polémique. Et c'est dommage. Car la question en débat est grave; elle reste en définitive posée : la télévision peut-elle critiquer la télévision ?

Voici pêle-mêle quelques « morceaux choisis » de cet article vengeur (*ibid.*, p. 21) :

On ne débat pas avec Pierre Bourdieu, on ne contredit pas Pierre Bourdieu, on n'interfère pas avec le discours de Pierre Bourdieu. C'était si simple, vous veniez seul, avec vos images, délivrer votre message. La télévision s'abdiquait elle-même. [...]

« Pierre Bourdieu vous parle » : était-ce là votre émission rêvée ? Que souhaitiez-vous en prime ? Des roulements de tambour ? Un présentateur en uniforme [...] qui eût regardé cette parodie sans éclater de rire ? [...]

Oui, la télévision est une moulinette. [...] Passer à la télévision pour tenter d'y délivrer une pensée, c'est obligatoirement passer un compromis avec la moulinette...

le pouvoir est votre élément, votre objet d'analyse et de conquête, votre plus cher souci. [...] Mais le vôtre ? Ne vous aveugle-t-il pas ?

À notre connaissance, Bourdieu n'a jamais réagi aux attaques du journaliste. C'est pourquoi on peut dire que la polémique entre les deux hommes se résumait, jusqu'à la publication par Schneidermann de son dernier livre, à ces deux articles publiés dans *Le Monde diplomatique*.

Une raison simple permet de comprendre le comportement ultérieur des deux hommes. Professeur au Collège de France, Bourdieu n'a ni intérêt ni envie de polémiquer avec un journaliste, même si ce dernier fait objectivement partie du pôle intellectuel de son métier. Dans le petit livre intitulé : *Sur la télévision* qu'il a publié à la fin de l'année 1996, le sociologue ne mentionne d'ailleurs à aucun moment sa participation à *Arrêt sur images*, ni même le nom de son présentateur. Cette transcription écrite de deux cours au Collège de

France diffusés sur la chaîne câblée Paris Première en mai 1996 comprend uniquement une analyse de la télévision ainsi que ses effets sur le champ journalistique en particulier et les autres univers sociaux en général, que Schneidermann ne lui a pas laissé le loisir d'exposer dans le cadre de son émission.

Quant au journaliste, il a au contraire tout intérêt à alimenter une dispute qui ne peut, au bout du compte, et quelle qu'en soit l'issue, que lui être très bénéfique, pour une raison qu'il évoque d'ailleurs dans son article du *Monde diplomatique* (*ibid.*, p. 21) :

Vous détenez dans la vie intellectuelle, une légitimité considérable, une des toutes premières, [...] tous les médias, même les plus légitimes d'entre eux, renforcent leur légitimité en vous accueillant. En termes triviaux, publier Bourdieu, inviter Bourdieu, même pour être le réceptacle ou la cible d'une de ses philippiques anti-médias, c'est s'anoblir, s'approprier un peu de votre légitimité. Pour un journal ou une émission, vous êtes aussi un élément de standing ou, pour reprendre un concept que vous avez si magnifiquement éclairé naguère, un signe de distinction.

Il n'est donc pas surprenant que, dans une émission d'*Arrêt sur images* consacrée aux journaux télévisés de 20 heures, et diffusée le 9 février 1997, Daniel Schneidermann, une nouvelle fois épaulé par le « médiologue » Daniel Bournoux [10], profite de la présentation par Philippe Lefait, éphémère présentateur du journal télévisé de France 2, du petit livre de Bourdieu à la fin de l'un des ses journaux télévisés, pour commenter en des termes critiques le petit livre du sociologue. « Il n'y a pas de grande originalité dans la démarche de Pierre Bourdieu, déclare Bournoux. Ce qui est beaucoup plus original, c'est la façon dont il lance son ouvrage. » Précisant sa pensée, il affirme plus tard :

Pierre Bourdieu fait une espèce de forcing médiatique ou de marketing en utilisant au fond ce que nous distinguons en gros comme logosphère, graphosphère, vidéosphère.

Manifestement informé des épisodes précédents de la polémique entre la paire Schneidermann-Bournoux d'un côté, et Bourdieu de l'autre, Philippe Lefait, qui participait également à l'émission sur les journaux télévisés, répondit de la manière suivante :

Ce qui me semble intéressant : je crois que c'est un livre qui se lit très bien et qui est abordable... Au-delà des règlements de compte, les vôtres, ceux de Bourdieu, ceux de cette émission, etc.

▲ 2. Le savant jugé par le journaliste

La publication par Schneidermann de son livre intitulé : *Du journalisme après Bourdieu* vise probablement à maintenir la fiction d'une polémique avec le sociologue, ce que l'on peut interpréter comme une stratégie de *distinction* plus ou moins consciente de l'auteur, en vue de s'accaparer une parcelle de l'aura qui entoure Bourdieu, quelles que soient les controverses dont ses travaux sont l'objet. Elle lui permet également d'obtenir à bon compte l'approbation d'une bonne partie de sa corporation professionnelle, qui, à tort ou à raison, entrevoit à travers la publication de ce livre la possibilité d'une sorte de « réconciliation » avec un métier qui lui paraît aujourd'hui tant décrié [11]. Une analyse même sommaire du livre de Schneidermann permet pourtant de mettre au jour la faible

pertinence de sa « réponse » à la critique bourdieusienne des médias.

▲ 2.1 « Contre-enquête » sur un « lynchage médiatique »

L'expression « lynchage médiatique » est aujourd'hui à la mode. Pas un jour sans qu'il ne soit question de tel ou tel individu ou groupe social victime du « lynchage médiatique » [12]. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette expression sous la plume de Schneidermann. Toutefois, ce dernier en fait un usage relativement inédit. Il s'agit en effet d'évoquer le lynchage exercé par les médias sur eux-mêmes. « Les lynchages m'ont toujours répugné et aujourd'hui le journalisme lui-même me semble victime d'un lynchage médiatique » (Schneidermann, 1999, p. 10). À l'origine de cette exécution sommaire : Bourdieu, bien sûr. Mais pas seulement, puisque au-delà du cercle étroit des intellectuels bourdieusiens, Schneidermann dénonce bien un lynchage médiatique des médias. D'où la question suivante : quels sont donc ces médias qui, dans un grand élan de masochisme, auraient délibérément décidé de procéder à ce qui relèverait du suicide collectif ? Trois titres sont explicitement évoqués : *Les Inrockuptibles*, *Le Monde diplomatique* et *Charlie Hebdo*. En dehors de ces trois journaux, les deux petits livres de Pierre Bourdieu et de Serge Halimi, *Sur la télévision* et *Les nouveaux chiens de garde*, parus chez Liber-raison d'agir, ainsi que le film de Pierre Carles intitulé : *Pas vu, pas pris*, sont explicitement visés.

Un film, deux livres et trois journaux : tels sont les coupables de ce que Schneidermann n'hésite pas à qualifier de véritable « campagne anti-médias ». Faut-il en rire ou s'en offusquer ? Schneidermann a-t-il conscience du ridicule de l'usage qu'il fait de l'expression de « lynchage médiatique » ? De la part d'un journaliste issu de l'École Normale Supérieure, on est tout de même en droit d'attendre un usage un peu plus précautionneux des expressions qu'il emploie. Mais voilà, comme beaucoup de journalistes, Schneidermann accepte difficilement d'être critiqué, ou même, tout simplement, d'être pris comme « objet d'étude », par des individus extérieurs à la « profession ». La critique, oui. Mais entre soi. Et tant que cela ne remet pas en cause les fondements du métier. Est-il possible d'imaginer une situation plus paradoxale que celle d'une profession qui revendique le droit d'enquêter sur la réalité des autres, mais qui refuse en retour que les autres puissent enquêter sur ses propres réalités, et où un journaliste censé décrypter chaque semaine « la petite fabrique des images » prend la plume pour défendre une profession sur laquelle quelques individus ont eu l'outrecuidance de vouloir enquêter ?

« Le journalisme de masse est un champ de ruines », affirme Schneidermann. « Sa crédibilité est saccagée. » C'est pourquoi, conclut-il, « il [lui] paraît nécessaire de tenter de sauver du naufrage une certaine idée du journalisme » (*ibid.*, p. 13). *De facto* porte-parole d'une profession qu'il sent menacée, Schneidermann a décidé de clamer son amour du métier. Et pourquoi pas, après tout ? Cette situation a au moins le mérite de confirmer un constat évident mais trop souvent ignoré : la fait de vouloir être à la fois juge et partie, c'est-à-dire en l'occurrence journaliste et « méta-journaliste » [13], constitue un exercice périlleux. C'est pourquoi la critique des médias par les médias relève du mythe plus que de la réalité. Pour des raisons faciles à comprendre, Schneidermann semble nier cette évidence. Tout son livre témoigne implicitement du contraire.

Commençons en effet par évoquer l'objet de ce livre. D'entrée de jeu, Schneidermann affiche son ambition. Il s'agit ni plus ni moins que de faire la critique de la critique. Certes, mais avec quels moyens ? Ceux de la contre-enquête, affirme l'auteur. En réalité, ce que Schneidermann semble qualifier de travail de « contre-enquête » correspond à ce qu'on

désigne habituellement par le terme de « témoignage ». Son emploi insistant du « je » qui serait, selon lui, si peu naturel pour des journalistes, censés être en retrait par rapport à l'événement, témoigne -- justement -- du fait que son récit relève du témoignage. Schneidermann mobilise en fait sa propre expérience de journaliste pour aboutir à des réflexions plus générales sur son métier. À partir d'une démarche initiale de retour sur soi où l'auteur met en scène son propre vécu de journaliste, il en déduit un discours « méta-journalistique » destiné à mettre au jour les présupposés de sa pratique et de celle de ses confrères. Cette démarche n'est évidemment pas condamnable en soi, excepté qu'elle n'a rien à voir avec un travail de « contre-enquête ».

Face à l'analyse des mécanismes de la télévision proposée par Bourdieu, Schneidermann n'oppose donc rien d'autre que sa propre subjectivité. Contre le raisonnement argumenté du premier, ce dernier utilise l'arme du vécu. Schéma classique particulièrement fréquent dans les médias, surtout à la télévision : que vaut en effet le propos plus ou moins « froid » et « désincarné » d'un analyste -- expert, technocrate, universitaire, chercheur, etc. -- face au témoignage de la victime ?

Il est temps, justement, de s'intéresser de plus près au contenu de ce témoignage. Nous avons vu que l'auteur souhaite répondre à la critique bourdieusienne des médias qu'il résume ainsi (*ibid.*, p. 8):

Urgence, Suivismisme, Présupposés non explicités, Pensée unique, Audimat et sensationnalisme, Connivence, Cynisme, Autocensure.

Reprenons les commentaires de Daniel Schneidermann sur chacun de ces reproches.

▲ 2.2 Un journalisme sans contraintes ?

Première critique bourdieusienne commentée par Schneidermann : l'urgence. Non seulement il ne nie pas le bien fondé de cette critique, mais il reconnaît essayer de s'en prémunir. Avouant lui-même avoir initialement été « esclave » de l'urgence, il affirme cependant avoir tenté de s'en affranchir. N'appréciant pas la course effrénée au « scoop », il déclare au contraire que « le journaliste doit choisir en permanence entre une information rapide et une information précise » (*ibid.*, p. 28). Comment ne pas être d'accord avec cette affirmation ? Mais laisse-t-on réellement au journaliste le luxe d'un tel choix entre vitesse et précision ou, dit autrement, entre précipitation et « vérification » ? Sur ce point, Schneidermann ne nous dit rien.

Deuxième reproche : celui de la simplification. Là encore, Schneidermann ne nie pas la pertinence de la critique. Au contraire, il l'enrichit : « Les journalistes ne se contentent pas de simplifier en focalisant sur des oppositions largement artificielles, ils braquent aussi les projecteurs sur les détails extrêmes, sur le paroxysme des crises, laissant dans l'ombre la quasi-totalité de la réalité, coupable d'être trop banale, terne, sans intérêt » (*ibid.*, p. 35). Tout au plus -- mais ce n'est pas rien et nous reviendrons plus loin sur ce point -- rétorque-t-il que Bourdieu n'est pas exempt du même reproche : « Bourdieu simplifie, comme les médias dominants. Ainsi trouve-t-il son public » (*ibid.*, p. 45).

Troisième écueil : la quête effrénée de l'audience. Si Schneidermann reconnaît lui-même sa faible inclination pour le scoop, il propose cependant une défense « héroïque » du fait divers au sujet duquel il éprouve une certaine ambivalence.

Le fait divers, qui nous offre soudain une coupe transversale inattendue dans un village, un immeuble, un milieu, est le matériau journalistique le plus éloigné de la communication, le discours le plus sincère sur l'état de la société. En cela, il est toujours étonnant. Un fait divers, c'est un atroce poème qui peut à chaque instant bifurquer vers le sordide et le sublime (*ibid.*, p. 58).

Certes, mais on ne voit rien ici qui ne vienne réellement opposer une contradiction au constat de Bourdieu selon lequel le fait divers accapare un espace que les médias pourraient utiliser à meilleur escient, pour des enquêtes par exemple. S'il est donc possible de manifester, dans certains cas, une certaine indulgence au sujet du fait divers, comment peut-on, en revanche, ne pas dénoncer son omniprésence envahissante dans les médias ?

Après avoir pris la défense du fait divers, Schneidermann déplace finalement la responsabilité de la médiocrité supposée des médias des professionnels de ce secteur à leurs publics :

Nombre de diatribes consacrées aux médias gagneraient à englober dans leur opprobre lecteurs et téléspectateurs, qui ont les médias qu'ils désirent, et méritent (*ibid.*, p. 60).

Si l'argument est fort, il faut bien admettre qu'il n'est pas très neuf. Mais est-il véritablement honnête ? Rien n'est moins sûr.

N'oublions pas, tout de même, que les médias sont produits par des professionnels, qui ne sont pas uniquement des journalistes, d'ailleurs. Rares sont les moments où le « public » intervient directement dans la production des contenus. Tout au plus prend-on soin de « mesurer » sa réaction *a posteriori*. Et encore, de façon tellement grossière qu'il est bien difficile d'en tirer des conclusions quant au fait de savoir si le « public » a aimé tel ou tel type de produit qui lui était proposé. Aussi sophistiqués soient-ils, les taux d'audience ne disent en effet rien du degré de satisfaction. Et on peut regarder un certain type de programme, non pas parce qu'on l'apprécie particulièrement, mais parce qu'il permet, par exemple, de vaquer à d'autres occupations en même temps [\[14\]](#).

Dans un ouvrage collectif intitulé : *Médias et Nouvelles technologies - pour une socio-politique des usages* dont il a assuré la direction éditoriale, André Vitalis rappelle en outre que « si l'individu se sert pour ses buts personnels de ces produits et de ces technologies, il n'en est pas moins soumis à leur logique propre et aux modalités de leur offre » (Vitalis, 1994, p. 38). Or, précise-t-il plus loin, « dans une démocratie, l'usager des médias doit être considéré non seulement comme un consommateur mais aussi comme un citoyen » (*ibid.*, p. 41). Reporter la responsabilité de la « médiocrité » des programmes sur les goûts supposés des téléspectateurs revient donc finalement à déresponsabiliser les producteurs de contenus qui sont pourtant, par définition, les véritables concepteurs des produits qu'ils proposent à leurs publics.

Concernant le recours systématique aux mêmes sources, une nouvelle fois Schneidermann admet la justesse de l'analyse bourdieusienne. « Le reproche de "toujours donner la parole aux mêmes" n'est évidemment pas infondé » (Schneidermann, 1999, p. 86). Mais il se contente de préciser que toutes les raisons de cette situation ne sont pas forcément mauvaises. Or, indépendamment de la pertinence de ses explications

pour justifier cet état de fait, il n'en reste pas moins que la conclusion est identique. Il n'est donc pas nécessaire de s'étendre sur ce point.

Sur les problèmes de connivence, Schneidermann ne prend pas explicitement position, mais préfère dénoncer le « caractère journalistiquement malhonnête » du film *Pas vu, pas pris* [15] de Pierre Carles, le problème étant, comme Schneidermann le reconnaît lui-même, que ce dernier s'est contenté d'appliquer aux journalistes vedettes les méthodes qu'eux-mêmes utilisent, ou font utiliser, dans l'exercice de leur propre activité. Du coup, comment justifier, comme le fait Schneidermann, la censure par Canal+ du film de Carles quand celui-ci n'a rien fait d'autre que d'utiliser les méthodes de ceux-là mêmes qui l'ont censuré ? Mais plutôt que d'entrer dans les détails de cette polémique qui me paraît assez secondaire, revenons à l'objet essentiel du livre de Schneidermann : sa « réponse » à Pierre Bourdieu. Sur cette question de la connivence, il admet non seulement que « le sous-traitement des affaires par la télévision est une réalité » (*ibid.*, p. 115), mais également que la presse écrite peut parfois surpasser cette dernière. Ainsi en aurait-il été de la médiatisation du procès devant la Cour de justice de la République de trois anciens ministres dans l'affaire du sang contaminé, « au cours duquel, affirme Schneidermann, la solidarité de "l'élite" envers Laurent Fabius s'exprima sans réserve dans la presse écrite » (*ibid.*, p. 116). Critiquant au passage Patrick Poivre d'Arvor, qui serait en quelque sorte le parangon du journalisme de connivence, Schneidermann ne nie finalement pas l'existence de ce type de pratique journalistique, même s'il ne l'écrit pas explicitement.

Dernier grief attribué à Bourdieu à l'encontre des médias : celui de la censure. C'est sans doute sur ce point que Schneidermann est le plus convaincant, réservant le meilleur pour la fin. Il est vrai que dans ce cas précis encore plus qu'ailleurs, ce dernier n'a pas réellement cherché à discuter les analyses de Bourdieu puisqu'il n'y fait même plus allusion. Mais que dit Schneidermann ?

Pas vu, pas pris est un cas de franche censure, claire et nette, à l'ancienne, un cas d'école. Mais ce cas de paléo-censure fut d'autant plus retentissant qu'il est aujourd'hui exceptionnel. [...] Les informations les plus difficiles à publier pour les médias sont celles qui concernent le groupe industriel auquel ils appartiennent. Sans parler du tabou suprême : les médias eux-mêmes » (*ibid.*, p. 125).

Et il ajoute plus loin : « Mais la censure emprunte aujourd'hui des chemins plus dissimulés » (*ibid.*, p. 126). Précisant son analyse, Schneidermann conclut que

les informations les plus indésirables par le système ne sont pas celles qui gênent, mais celles qui ennuiant, ou dont les journalistes présupposent qu'elles ennuiant leur public. On ne censure plus ce qui est dérangeant, mais ce qui est ennuyeux (*ibid.*, p. 136).

À ce stade du raisonnement, on se met finalement à croire que Schneidermann pourrait rejoindre l'analyse de Pierre Bourdieu sur les effets néfastes de la logique du marché sur la production de l'information. Mais ce serait évidemment trop simple et difficile à admettre pour un auteur qui prétend dénoncer les « simplifications » du professeur au Collège de France. C'est pourquoi sa conclusion prend le contre-pied de ce que son raisonnement pouvait laisser penser :

Reste que les exigences et les lois du spectacle, écrit-il, sont les meilleures alliées de la liberté d'enquêter. Tel n'est pas le moindre paradoxe d'un système en folie, contradictoire et captivant, qui semble chaque jour davantage décourager, en même temps que l'analyse, les tentatives de contrôle (*ibid.*, p. 137).

Devant l'importance d'une telle affirmation, on serait en droit de réclamer une explication. Schneidermann se garde bien, toutefois, de nous la fournir. Décidé à contredire Bourdieu, le journaliste semble finalement contraint de conclure sur une position de principe illogique par rapport à la logique de sa propre argumentation.

L'urgence, la simplification, la quête effrénée de l'audimat, la connivence et la censure, autant de griefs censés résumer les reproches de Bourdieu à l'encontre des médias que Schneidermann ne semble finalement pas, au vu des remarques précédentes, considérer comme infondés. Seule la quête effrénée de l'audience lui semble relever au moins autant de la responsabilité du « public » que de celle des médias. Que reproche finalement Schneidermann à Pierre Bourdieu ? Deux choses : le simplisme et le refus de la contradiction.

▲ 2.3 Le « simplisme » de Bourdieu et son « refus de la contradiction »

La critique de simplisme est abordée par Schneidermann dès l'introduction de son petit livre :

Sous couvert de recherche scientifique, en effet, votre critique des médias, et celle qui s'inspire de vous, écrit-il, encourt les mêmes reproches qu'elle adresse aux médias : instinct grégaire, accusation sans preuve, généralisation hâtive, focalisation sur quelques cibles faciles, utilisation effrénée de la promotion, sens de la formule qui tue pour s'assurer le plus grand impact (*ibid.*, p. 10).

L'attaque est sévère et en grande partie injuste. Elle n'est toutefois pas totalement infondée eu égard au manque de rigueur de certaines analyses proposées par Bourdieu dans son petit livre, *Sur la télévision*. Cet ouvrage n'est pas, loin s'en faut, le plus rigoureux sur le plan scientifique que ce dernier ait écrit. Non seulement les analyses qu'il a publiées dans ce livre ne reposent sur aucune enquête empirique de première main, mais il reconnaît lui-même soumettre à ses lecteurs « une description à la hussarde » (Bourdieu, 1996b, p. 48).

Parmi les reproches adressés à Bourdieu, on l'a notamment accusé de chercher à « régler ses comptes » à travers ses attaques nominatives à l'encontre de certains « intellectuels » désignés comme étant des « *fast-thinkers* » et coupables, selon lui, de formules à l'emporte-pièce. L'attention de ses détracteurs a également été attirée par une phrase du sociologue particulièrement provocatrice dans un contexte où les travaux sur la réception sont devenus le « must » de la recherche sur les médias [16]:

La télévision a une sorte de monopole de fait sur la formation des cerveaux d'une partie très importante de la population (*ibid.*, p. 17).

Nombreux sont ceux qui ont hâtivement déduit de cette phrase que Bourdieu avait une

conception dépassée de l'influence des médias sur le « public » en raison de son ignorance des résultats de plus de cinquante ans d'études sur la « réception ». Ils semblent hélas avoir oublié que le sociologue fut le premier en France à dénoncer le mythe de la toute-puissance des médias dans l'article écrit avec Passeron en 1963 dans la revue *Les temps modernes* déjà mentionné plus haut, où les deux auteurs portaient en guerre contre ceux qu'ils surnommaient alors les « massmédiologues ».

En réalité, le « dérapage » le plus grave dont Bourdieu peut éventuellement être accusé tient à l'emploi -- aberrant du point de vue du raisonnement sociologique qui récuse la pertinence de la formulation de tout jugement de valeur dans un travail à prétention scientifique -- de l'expression « mauvais journalistes » (*ibid.*, p. 72), même si elle est placée au détour d'une phrase qui est elle-même mise entre parenthèses. Si cet « écart de langage » n'est pas vraiment pardonnable de la part d'un sociologue aussi éminent que Pierre Bourdieu, il est toutefois important de rappeler que les éditions Liber n'ont pas pour ambition de publier des ouvrages véritablement scientifiques. Elles cherchent plutôt à s'adresser au plus large public possible qu'il s'agit de convaincre non pas par une recherche originale mais en présentant les acquis de la recherche scientifique. Certains en ont profité pour dénoncer le caractère idéologique du livre de Bourdieu qui serait avant tout un « pamphlet politique ». Si ce petit livre sur la télévision a bien un caractère politique évident, ce n'est certainement pas dans le sens où ces détracteurs l'entendent, mais plutôt dans le fait que les Éditions « Liber-raison d'agir » se donnent pour ambition de donner la parole à tous ceux, chercheurs, universitaires, artistes, écrivains, qui sont « animés par la volonté militante de diffuser le savoir indispensable à la réflexion et à l'action politique dans une démocratie ».

Décidé à montrer les excès de l'analyse bourdieusienne, Schneidermann s'est engouffré dans la brèche des « simplismes » du sociologue dans son chapitre sur « les banlieues et la simplification ». Mais pour dire quoi ? Essentiellement pour affirmer que « toute la vision du monde de Bourdieu est bipolaire. ». Selon Schneidermann, il y aurait, aux yeux du sociologue, les bons et les mauvais journalistes, les cyniques et les autres, les bons et les mauvais médias. Il faut avouer que la remarque est astucieuse : ce que vous reprochez aux autres s'applique aussi bien à vous-même. Mais les critiques de Schneidermann atteignent un tel degré de caricature qu'elles finissent par se retourner contre lui. Paraphrasant, à quelques termes près, un extrait où Bourdieu stigmatise la vision médiatique des banlieues -- les mots entre crochets sont ceux que le journaliste a remplacés dans sa version revisitée du texte du sociologue -- Schneidermann (1999, p. 45) écrit ainsi :

les sociologues [journalistes], portés à la fois par les propensions inhérentes à leur métier, à leur vision du monde, à leur formation, à leurs dispositions, mais aussi par la logique de la profession, sélectionnent dans cette réalité particulière qu'est la vie des médias [banlieues] un aspect tout à fait particulier, en fonction de catégories de perception qui leur sont propres. [...] Pour les médias [banlieues], ce qui intéressera ce sont les dérapages [émeutes]...

Le résultat obtenu par Schneidermann n'est hélas pas à la hauteur de l'ingéniosité du procédé employé. Ne mesure-t-il pas, en effet, le ridicule de ses propos lorsqu'il écrit que les sociologues seraient portés par les propensions inhérentes à leur métier à ne s'intéresser qu'aux "dérapages" des médias ?

On a trop longtemps reproché aux sociologues, et plus particulièrement à Bourdieu, de se

focaliser sur les structures et leurs logiques de fonctionnement au détriment de la « liberté » des acteurs et de la prise en compte des « écarts » possibles par rapport aux « normes » pour les accuser aujourd'hui de ne plus s'intéresser qu'aux écarts, c'est-à-dire, en l'occurrence, aux dérapages des médias plutôt qu'aux logiques fondamentales de fonctionnement du champ médiatique. Toute la démarche de Bourdieu, et des sociologues en général, tient précisément à cette volonté de dépasser les manifestations apparentes du « hasard » pour déceler les logiques profondes d'un système. Contrairement aux journalistes qui s'intéressent généralement aux écarts en raison de leur caractère insolite -- c'est-à-dire en vertu du principe selon lequel le fait qu'un chien morde un évêque ne représente aucun intérêt journalistique alors que la situation inverse mérite d'être rendue publique -- le sociologue ne s'intéresse aux écarts que dans la mesure où ils lui permettent de mieux déceler des normes. C'est en ce sens que la substitution du sociologue au journaliste proposée par Schneidermann dans la citation évoquée plus haut est non pertinente.

Outre cette critique de simplisme, Schneidermann (*ibid.*, p. 102) reproche à Bourdieu de ne pas accepter la contradiction :

Bourdieu, même s'il ne l'a pas véritablement théorisé, oeuvre à la disqualification du contradictoire lui-même.

Ce grief est évoqué dans deux chapitres différents. Dans le premier, Schneidermann fait directement allusion au passage du sociologue dans son émission du 20 janvier 1996. Alors que Bourdieu reproche à Schneidermann de ne pas lui avoir laissé la possibilité d'exposer son analyse du fonctionnement du champ médiatique, l'animateur considère au contraire lui avoir donné assez de temps pour s'exprimer et l'accuse de ne pas avoir supporté d'être contredit par ses interlocuteurs journalistes.

Un épisode de cette émission déjà mentionné plus haut permet de mieux comprendre l'enjeu du débat. Schneidermann le rapporte dans ces termes :

Vers la fin de l'émission, Guillaume Durand revint à la charge, reprochant à Bourdieu de dissimuler ses engagements de citoyen derrière sa compétence de sociologue. « Au fond, soutenir les grévistes, pour respectable que ce fût, n'avait rien de particulièrement scientifique », estima le journaliste. L'accablement du professeur redoubla. Dans un soupir, il rétorqua qu'« il faudrait bien deux heures pour répondre à cette attaque » (*ibid.*, p. 73).

La réaction de Bourdieu est très facile à comprendre. Une réponse à Guillaume Durand aurait en effet nécessité d'intervenir sur plusieurs problèmes différents. Tout d'abord, il aurait fallu rappeler que l'objet de l'émission n'était pas de répondre à la question de savoir si les grévistes avaient raison ou non, mais d'étudier les mécanismes de production des informations à la télévision à partir de cet exemple d'actualité. D'autre part, pour être recevable, la remarque de Durand aurait dû reposer sur une véritable argumentation et non pas sur une affirmation gratuite qui met en cause la probité morale du sociologue soupçonné de faire passer ses engagements de citoyen avant sa responsabilité de scientifique.

Plus fondamentalement, le problème posé est celui du statut du discours du sociologue comparativement à celui du journaliste ou encore du politique. Peut-on qualifier le

discours sociologique de scientifique ? Si c'est le cas, peut-on effectivement mettre sur le même plan le discours scientifique du sociologue avec celui du journaliste ou de l'homme politique ? On imagine aisément que ces questions ne peuvent pas être traitées en cinq minutes. Mais qu'en pense Schneidermann ?

J'ai beau tourner et retourner la chose dans tous les sens : l'interpellation de Durand, qui tient en trente secondes, appelait une réponse en trente secondes » (*ibid.*, p. 78).

Est-ce de la naïveté ou bien de la mauvaise foi ?

Le caractère contestable de la critique de Schneidermann apparaît de manière encore plus évidente dans son chapitre sur « L'encornet, Trottinette et la rumeur ». Les deux premiers termes du titre de ce chapitre correspondent aux pseudonymes de deux anciens ministres français -- dont l'identité était facile à reconnaître -- accusés par deux journalistes [17], André Rougeot et Jean-Michel Verne, dans un ouvrage publié en 1997 et intitulé : *L'affaire Yann Piat : des assassins au coeur du pouvoir*, d'avoir commandité l'assassinat de la députée du Var sur la base du seul témoignage d'un anonyme présenté par les auteurs comme un général de la Direction du renseignement militaire. Or, Schneidermann affirme :

sans un certain "air du temps", directement issu du pilonnage bourdieusien martelant que la vérification, le contradictoire, le pluralisme, après tout, ne sont que le cache-sexe de la "pensée unique", que les faits sont secondaires et doivent s'effacer devant leur interprétation, sans la monstrueuse convergence de Bourdieu et de « Aux frontières du réel », l'« affaire de l'Encornet et Trottinette » n'eût simplement pas été possible, et la folle rumeur du Sud n'eût pas trouvé à Paris d'aussi puissants amplificateurs » (*ibid.*, p. 104).

Bourdieu responsable à la fois du mauvais roman publié par Rougeot et Verne et de l'accueil favorable qui lui fut d'abord réservé dans les médias : il fallait oser l'écrire, Schneidermann l'a fait !

Cette accusation est d'autant plus grave qu'une fois de plus, elle ne repose sur aucune argumentation sérieuse. En fait, le journaliste s'est contenté de procéder à une série d'analogies abusives en associant « l'enquête » de Rougeot et Verne, le « contre-journalisme » et le sociologue du Collège de France : le « mauvais canular » des deux journalistes repose en effet sur l'absence de « vérification » de l'information par « recoupage » des sources, or la principale caractéristique du contre-journalisme serait, selon Schneidermann, de « s'affranchir » de ces règles habituelles du « journalisme d'investigation ». Quant à Bourdieu, son refus supposé de la contradiction, et ses critiques à l'encontre des débats télévisés qu'il juge faussement contradictoires, auraient permis d'instaurer un climat propice au développement de ce « contre-journalisme » en légitimant ces soubassements théoriques et son abandon supposé des principes de base du journalisme. Conclusion : Bourdieu est à la fois accusé d'avoir créé un climat favorable au développement aussi bien qu'à la réception des « dérives » du « contre-journalisme » et de « l'enquête » de Rougeot et Verne !

Mais où donc Schneidermann a-t-il relevé chez Bourdieu une critique de la nécessité de « recouper » et de « vérifier » les informations ? Où donc a-t-il relevé une dénonciation

par le sociologue de ce qui constitue en principe, sinon dans les faits, une pratique de base du journalisme ? Où donc Bourdieu a-t-il écrit que « les faits » devaient s'effacer devant leur « interprétation », comme s'il pouvait d'ailleurs y avoir des faits sans interprétation ? Nulle part, bien évidemment. On est donc une nouvelle fois en présence d'une accusation sans fondement. C'est un comble de la part d'un journaliste qui s'arroge implicitement le statut de porte-parole d'une profession dont il clame haut et fort qu'elle perdrait sa raison d'être en abandonnant le principe de « vérification ».

▲ Conclusion

Que reste-t-il, au bout du compte, de la « réponse » de Schneidermann à Bourdieu ? On a vu que ses reproches de simplisme et de rejet du contradictoire relèvent plus de l'affirmation gratuite que d'une analyse solidement argumentée. Quant aux commentaires du journaliste sur les critiques du sociologue au sujet de la télévision, on a également pu constater qu'ils se caractérisent avant tout par leur absence de réfutation explicite de l'argumentation de ce dernier. N'hésitant pas, dans certains cas, à reconnaître la pertinence de l'analyse bourdieusienne, la posture de Schneidermann consiste le plus souvent à refuser de prendre position de manière explicite.

Cette attitude ne revient-elle pas, même si c'est en contradiction avec l'objectif revendiqué par le journaliste, à cautionner implicitement le raisonnement du sociologue ? Mieux encore, doit-on en déduire que, malgré -- ou en raison de -- ses récriminations, Schneidermann est finalement « mûr » pour lutter à ses côtés et tenter de s'affranchir des contraintes qui pèsent sur son métier ? Cette attitude qui aurait été logique de sa part est hélas une nouvelle fois contrecarrée par la déficience sa propre logique :

Oui, vos interpellations m'ont aidé à "prendre conscience" des contraintes qui pèsent sur moi. Mais je vais vous décevoir : je ne prétends pas pour autant m'en "libérer" » (*ibid.*, p. 140).

En vérité, seul un « dernier glissement de sens » lui permet de justifier l'injustifiable. Pour Schneidermann, la dénonciation de l'urgence, du suivisme, des présupposés non explicités, de la pensée unique, de l'audimat et du sensationnalisme, de la connivence, du cynisme et de l'autocensure, que l'on retrouve chez Bourdieu, peut se ramener au simple constat de la nécessité de « faire court, distrayant et percutant ». Or, déclare le journaliste, « ce ne sont pas des réflexes naturels, ce sont des choix, chaque jour librement renouvelés -- ou refusés » (*ibid.*, p. 140). Du coup, Schneidermann (*ibid.*, p. 140) conclut de la manière suivante : « Vous postulez l'asservissement, je postule la liberté ».

Évidemment une telle affirmation a le mérite de renvoyer les protagonistes dos-à-dos, et chacun peut ainsi « sauver la face ». Toutefois, si Schneidermann envisage effectivement la liberté du journaliste comme un axiome, Bourdieu démontre de son côté, non pas « l'asservissement » de ce dernier, mais l'importance des contraintes auxquelles il est confronté. À cette analyse sociologique, Schneidermann n'a finalement guère mieux à opposer que ses propres préjugés.

▲ Chronologie des principaux épisodes mentionnés

20 janvier 1996 : Pierre Bourdieu est invité à l'émission télévisée de Daniel

Schneidermann, *Arrêt sur images*, sur La Cinquième, pour évoquer la façon dont la télévision a rendu compte du conflit social et des grèves de décembre 1995 en France.

9 mars 1996 : Dans une émission spéciale consacrée à un "arrêt" sur *Arrêt sur images*, Daniel Schneidermann et ses invités, dont le « médiologue » Daniel Bournoux, évoquent à quatre reprises la prestation télévisée de Bourdieu lors de l'émission du 20 janvier.

Avril 1996 : Publication, dans le journal mensuel *Le Monde diplomatique*, d'un article signé Pierre Bourdieu, « Analyse d'un passage à l'antenne », dans lequel celui-ci commente les deux émissions d'*Arrêt sur images* mentionnées plus haut.

Mai 1996 : Publication dans *Le Monde diplomatique* d'un article de Daniel Schneidermann présenté par celui-ci comme une « Réponse à Pierre Bourdieu ».

Mai 1996 : Diffusion sur la chaîne française câblée Paris Première de deux cours intitulés : « Sur la télévision » et « Le champ journalistique et la télévision », prononcés par Pierre Bourdieu au Collège de France.

Juin 1996 : Daniel Bournoux publie un court article intitulé « Pierre Bourdieu, sociologue boudeur », dans la revue *Esprit*, dans lequel il commente la polémique née du passage de Pierre Bourdieu à *Arrêt sur images*.

Dernier trimestre 1996 : publication du livre de Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, aux Éditions Liber, qui est une transcription des deux cours au Collège de France diffusés sur Paris Première en mai 1996. Parallèlement à la publication de ce livre, les cassettes « audio » et « vidéo » de ces cours paraissent en librairie.

9 février 1997 : Dans une émission consacrée aux journaux de 20 heures, Daniel Schneidermann et Daniel Bournoux évoquent la parution du livre de Bourdieu, *Sur la télévision*, suite à la présentation par Philippe Lefait de cet ouvrage à la fin d'un journal télévisé de France 2 dont il était le présentateur.

Mai 1999 : Publication du livre de Daniel Schneidermann, *Du journalisme après Bourdieu*, dans lequel l'auteur se propose de faire la critique de la critique bourdieusienne des médias.

▲ Notes

[1] Diffusée pour la première fois le 28 janvier 1995 sur la chaîne culturelle française La Cinquième, *Arrêt sur Images* est une émission hebdomadaire de 52 minutes environ consacrée à la « critique » de la télévision. Elle est généralement construite en trois parties: actualités, dossier et « décryptages » dans les écoles.

[2] On peut notamment mentionner un article « pionnier » écrit avec Jean-Claude Passeron et publié dès 1963 dans *Les Temps modernes* dans lequel il s'insurge contre les « massmédiologues » de l'époque coupables de fonder leurs analyses sur le fantasme emprunté à l'École de Francfort d'une masse dont la caractéristique principale serait d'assimiler le discours médiatique de la même manière qu'une éponge absorbe l'eau. Dans un autre article paru dix ans plus tard dans cette même revue, « L'opinion publique n'existe pas », Bourdieu évoque l'usage non scientifique des sondages au sein des médias au service d'intérêts politiques bien compris. Au début des années 80, et

notamment dans *Homo Academicus*, il dénonce les stratégies de « multipositionnement » de certains intellectuels qui disposent d'une faible reconnaissance dans la sphère académique compensée par un fort capital social et un accès aux médias qui leurs permettent d'acquérir à bon compte une notoriété intellectuelle qu'ils ne méritent pas.

[3] Système français de mesure de l'audience (N.D.L.R.).

[4] Fondé à Paris en 1530 à l'initiative de François 1er, le Collège de France est un établissement prestigieux qui fut installé près de la Sorbonne au début du règne de Louis XIII et qui prit son nom actuel sous la restauration. Les cours, ouverts à tous, sont confiés à des maîtres éminents des diverses branches du savoir qui sont nommés par le chef de l'État sur proposition du corps professoral du Collège. Un peu plus d'une cinquantaine de professeurs y enseignent aujourd'hui en mathématique, physique, chimie, biologie, lettres et sciences humaines, histoire et création artistique. Parmi les maîtres les plus célèbres qui ont enseigné au Collège de France, on relève les noms de Champolion, Michelet, Renan, Bergson, Barthes, Foucault, Braudel, Lévy-Strauss, etc.

[5] Fondée sur l'initiative de Lakanal en 1794, l'École Normale Supérieure (ENS) prit son nom actuel en 1846 et fut transférée l'année suivante rue d'Ulm. Aujourd'hui, on compte quatre Écoles Normales Supérieures, celles d'Ulm, de Cachan, de Fontenay-Saint-Cloud et de Lyon qui regroupent environ 3000 élèves. L'ENS a formé non seulement une élite de professeurs mais encore de nombreuses personnalités de premier plan dans les sciences, les lettres et la politique telles que Pasteur, Taine, Althusser, Bergson, Sartre, Péguy, Jaurès, Blum, etc. Aujourd'hui, l'École a perdu une partie de son prestige au profit, tout d'abord, de l'École Nationale d'Administration, puis des écoles de commerce les plus renommées.

[6] Jean-Marie Cavada fut longtemps présentateur de l'émission de "société" intitulée La marche du siècle, diffusée sur France 2. Il était président de la chaîne culturelle française La Cinquième au moment de la diffusion de cette émission. Il est maintenant président de Radio-France.

[7] Les citations extraites des trois émissions d'*Arrêt sur Images* qui sont évoquées dans cet article sont des retranscriptions écrites rédigées à partir du visionnage des archives de l'Institut National de l'Audiovisuel à Paris.

[8] Présentateur célèbre d'émissions diverses à la télévision française, Guillaume Durand était également présent sur le plateau d'*Arrêt sur Images* pour apporter la contradiction au sociologue Pierre Bourdieu.

[9] Mis en cause en tant que l'un des « trois spadassins » qui ont critiqué au côté de Schneidermann la prestation du sociologue le 20 janvier, Daniel Bournoux a également réagi dans un bref article intitulé « Pierre Bourdieu, sociologue boudeur » paru en juin 1996 dans la revue *Esprit*. Il y reprend en substance la teneur des critiques qu'il avait formulées à l'encontre de Bourdieu dans le cadre de l'émission *Arrêt sur Images* du 9 mars 1996.

[10] La présence de ce « médiologue » n'était sans doute pas fortuite puisque ce dernier avait sans doute à cœur de critiquer l'ouvrage d'un auteur, Pierre Bourdieu, dans lequel une diatribe très sévère est adressée à « certains détenteurs auto-désignés d'une science qui n'existe pas, la médiologie », dont la particularité principale est « de proposer, avant

même toute enquête, leurs conclusions péremptoires sur l'état du monde médiatique » (Bourdieu, 1996a, p. 58). À aucun moment, pourtant, Schneidermann ne prit soin de préciser au public de son émission le contexte dans lequel Bougnoux se proposait de commenter le livre de Bourdieu. Mais il est vrai que *Le Monde* n'a pas pris plus de précautions lorsqu'il a ouvert ses colonnes, le 18 mars 1997, à Régis Debray, le « père » de la « médiologie », qui en a profité pour commenter le livre du professeur au Collège de France de la manière suivante: « Signée de tout autre, cette copie d'étudiant peu informé eût été, section "infocom", assez mal notée ».

[11] L'extrait qui suit correspond à la réaction d'un journaliste pigiste français à la publication du livre de Schneidermann sur une liste discussion de l'Internet dédiée à ce métier. Il est de ce point de vue très significatif à la fois de l'incompréhension à laquelle se heurte la critique bourdieusienne des médias et de la satisfaction que suscite *a contrario* la réponse du journaliste : « j'avoue (Saint Bourdieu pardonnez-moi), j'ai pris plaisir à lire ce livre. [...] Pour en avoir discuté avec quelques confrères, j'ose même avancer (Saint Bourdieu, priez pour moi) qu'il a pu rendre confiance à quelques-uns sur leur métier. C'est vrai, on a beau avoir le cuir dur, nous autres, mais quand les discours des sociologues s'ajoutent aux sondages sur la crédibilité des journalistes, on finit par douter de tout. [...] Nous ne sommes pas tous de "nouveaux chiens de garde", après tout :-). Il y a plein de types qui essayent de faire leur métier honnêtement, grand capital ou non ».

[12] À titre d'exemple, la revue *Panoramiques* a consacré en 1998 un numéro spécial intitulé « Le lynchage médiatique », dans le but d'appeler « les médias écrits ou audiovisuels à renoncer à la traque périodique aux boucs émissaires à grand coup de pillonnage par l'image, de généralisations abusives et d'amalgames éhontés ». Alors que la première partie de ce numéro prétend « démonter les mécanismes du lynchage médiatique », la deuxième partie, baptisée « abécédaire d'exemples caractéristiques », propose un panorama de cas extrêmement variés et souvent très discutables tels que: « Art contemporain », « Abbé Pierre », « Front National », « Pédophiles », « Christine Villemin », « Alexis Carel », « L'église », « L'Islam », etc.

[13] Il va de soi que cette remarque n'est pas propre au journalisme mais est valable pour l'ensemble des univers sociaux.

[14] Pour un bilan récent sur l'évolution de la réflexion et les principaux résultats obtenus en matière de recherche sur la réception des médias, on peut notamment se reporter à l'article de Daniel Dayan sur « Les mystères de la réception », publié en 1992 dans le n°71 de la revue *Le Débat*, pp. 146-162.

[15] L'histoire particulièrement mouvementée de ce documentaire a commencé il y a quatre ans, lorsque la Chaîne de télévision française Canal + a commandé au journaliste un sujet destiné à être diffusé dans le cadre d'une « journée de la télé » sur le thème suivant: « Télévision, pouvoir, morale ». Pierre Carles a alors proposé à Canal+ un document de 14 minutes, *Pas vu à la télé*, qui montre la gêne, et parfois la colère, de certains journalistes vedettes de la télévision française confrontés à la diffusion d'un extrait d'une conversation entre François Léotard, à l'époque ministre français de la Défense, et Etienne Mougeotte, directeur de l'antenne de TF1, filmés à leur insu, et dans lequel le journaliste décèle une complicité entre deux représentants des pouvoirs politique et « cathodique ». Refusé par Canal+, *Pas vu à la télé* est alors enrichi de fragments des négociations entre son auteur et les représentants de la chaîne cryptée enregistrés par le premier à l'insu des derniers. Il en résulte un nouveau film intitulé *Pas vu, pas pris*,

construit à partir du premier, qui fera le tour de France des réseaux parallèles de diffusion avant de sortir dans une salle parisienne bien connue des cinéphiles, le Saint-André-des-Arts, grâce à l'initiative du journal satirique français *Charlie Hebdo*, qui est à l'origine de la création de l'association « Pour voir pas vu », et surtout en raison de la mobilisation de nombreux souscripteurs qui ont permis de réunir en quelques mois les 600.000 francs nécessaires pour payer à Canal+ les droits de *Pas vu à la télé* ainsi que les frais occasionnés par le passage de la vidéo à la copie 35mm.

[16] Dans l'émission *Le téléphone sonne* de la radio publique française France Inter, diffusée le 19 janvier, consacrée à l'analyse du sondage sur les médias publié par la revue *Télérama* et le journal quotidien *La Croix*, Dominique Wolton, directeur du laboratoire de communication politique au Centre National de la Recherche Scientifique, a formulé le commentaire suivant en réaction au livre de Pierre Bourdieu sur la télévision : « Quelle est la question la plus compliquée dans la communication ? C'est pas l'émetteur, c'est pas le message, c'est la réception ». Compliqués, les phénomènes de réception ? Pas tant que ça, puisque Wolton connaît déjà la conclusion à laquelle toute recherche sur ce sujet doit aboutir : « une recherche intéressante », affirme-t-il, « c'est une recherche qui essaie de comprendre comment le public est de plus en plus distant à l'égard de ce qu'il écoute, de ce qu'il regarde et de ce qu'il voit ». D'où cette question que l'on ne peut s'empêcher de poser : à quoi bon « chercher », puisqu'on connaît déjà la réponse ? Vous pouvez consulter un compte-rendu détaillé des réactions des invités de ce *Téléphone sonne* à la publication du livre de Bourdieu sur la télévision sur le site de l'association Acrimed dont l'adresse est : <http://www.samizdat.net/acrimed/>

[17] Cette affaire était d'autant plus grave que l'un des deux journalistes appartenait à la rédaction du célèbre journal satirique *Le Canard enchaîné* et que leur ouvrage était paru chez l'un des éditeurs, *Flammarion*, les plus « respectables » de la place de Paris.

▲ Références

▲ Bibliographie des ouvrages et articles cités

Bougnoux, Daniel. (1996). « Pierre Bourdieu, sociologue boudeur », *Esprit*, juin 1996, pp. 182-184

Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude. (1963), « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues », *Les Temps Modernes*, n°211, pp. 998-1021

Bourdieu, Pierre (1984), *Homo Academicus*, Minuit, Paris.

Bourdieu Pierre (sous la dir.) (1993), *La misère du monde*, Seuil, Paris

Bourdieu Pierre (1994), « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, pp. 3-9

Bourdieu Pierre (1996a), « Analyse d'un passage à l'antenne », *Le Monde diplomatique*, avril 1996, p. 25, [en ligne] : <http://www.monde-diplomatique.fr/1996/04/BOURDIEU/2633.html>

Bourdieu Pierre (1996b), *Sur la télévision*, Liber Editions, Paris

Coq Guy et Comte Charles (1998), *Panoramiques*, n° spécial sur « Le lynchage médiatique », Paris

Dayan Daniel (1992), « Les mystères de la réception », *Le Débat*, n°71, pp. 146-162

Halimi Serge (1997), *Les nouveaux chiens de garde*, Liber Editions, Paris

Schneidermann Daniel (1996), « Réponse à Pierre Bourdieu », *Le Monde diplomatique*, mai, p. 21, [en ligne] :

<http://www.monde-diplomatique.fr/1996/05/SCHNEIDERMANN/reponse.html>

Schneidermann Daniel (1992), *La disparue de Sisterane*, Fayard, Paris

Vitalis André (sous la dir.) (1994), *Médias et nouvelles technologies - Pour une socio-politique des usages*, Editions Apogée, Rennes

▲ Bibliographie sommaire de l'analyse bourdieusienne des médias

Accardo Alain (sous la dir.) (1995), *Journalistes au quotidien*, Le Mascaret, Bordeaux

Accardo Alain (sous la dir.) (1998), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, Bordeaux

Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude (1963), « Sociologues des mythologies et mythologies des sociologues », *Les Temps Modernes*, n°211, pp. 998-1021

Bourdieu Pierre (1994), « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, p. 3-9

Bourdieu Pierre (1996a), « Analyse d'un passage à l'antenne », *Le Monde diplomatique*, avril, p. 25

Bourdieu Pierre (1996b), *Sur la télévision*, Liber Editions, Paris

Champagne Patrick (1971), « La télévision et son langage : l'influence des conditions sociales de réception sur le message », *Revue française de sociologie*, XII, n°3, p. 406-430

Champagne Patrick (1988), « Le cercle politique. Usages sociaux des sondages et nouvel espace politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°71-72, pp. 71-97

Champagne Patrick (1990), *Faire l'opinion*, Minuit, Paris

Champagne Patrick (1991), « La construction médiatique des malaises sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°90, pp. 64-75

Champagne Patrick (1993), « La vision médiatique », Bourdieu Pierre (sous la dir.), *La misère du monde*, Seuil, Paris, pp. 61-79

Champagne Patrick et Marchetti Dominique (1994), « L'information médicale sous contrainte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, pp. 40-62

Champagne Patrick (1995), « La double dépendance. Quelques remarques sur les rapports entre les champs politique, économique et journalistique », *Hermès*, n° 17-18, pp. 215-229

Halimi Serge (1997), *Les nouveaux chiens de garde*, Liber Editions, Paris

Lenoir Rémi (1994), « La parole est aux juges. Crise de la magistrature et champ journalistique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, p. 77-84.

Marchetti Dominique (1998), « Le football saisi par les médias », *Sociétés et représentations*, n°7, pp. 309-331

Marchetti Dominique (à paraître), « Le journalisme d'investigation », communication dans le cadre d'une table ronde du sixième congrès de l'Association française de Science Politique intitulée « Juger le politique » qui s'est déroulé à la fin de l'année 1999

Pinto Louis (1984), *L'intelligence en action : le Nouvel Observateur*, Métailié, Paris

Pinto Louis (1994), « le journalisme philosophique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, pp. 25-38

▲ Pour en savoir plus

Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/corps.html>

Ecole Normale Supérieure : <http://www.ens.fr/>

Association Pour voir pas vu : <http://www.aranet.net/pvpv/>

Association Acrimed : <http://www.samizdat.net/acrimed/accueil.html>

Les Inrockuptibles : <http://www.inrockuptibles.com/>

Arrêt sur images : <http://www.lacinquieme.fr/asi/>

Le Monde diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr/>

Le Monde : <http://www.lemonde.fr/>



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2000 - Tous droits réservés.



Veuillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

La représentation de la temporalité chez les utilisateurs d'Internet

par [Luc Bonneville](#)

Étudiant en doctorat de sociologie - Université du Québec à Montréal
© Luc Bonneville- 2000 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

Le processus d'informatisation de la société avec l'utilisation généralisée et récurrente des nouvelles technologies de l'information et des communication (NTIC) à domicile, modifient les pratiques quotidiennes d'une part grandissante de la population. L'utilisation à grande échelle des NTIC implique de nombreux changements dans la construction sociale du temps et, corollairement, dans la représentation générale de la temporalité. À la lumière de son travail de recherche à la maîtrise en sociologie, l'auteur affirme que ces nouvelles représentations de la temporalité remettent totalement en question les cadres temporels objectivés au sein et depuis l'avènement de la modernité. Il tente d'abord de voir en quoi consiste ce bouleversement du « temps » dans le cadre de l'utilisation récurrente du réseau Internet, puis en deuxième lieu, de voir comment le rapport de l'individu au temps et à l'espace met directement en jeu la question linguistique du chronothèse. Ainsi il questionne le fondement phénoménologique des nouvelles représentations de la temporalité dans le contexte du déploiement des NTIC.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs: Temporalité, chronothèse, représentation, espace, Internet.



▲ Sommaire

[Introduction](#)

[1. Orientation théorique](#)

[2. Approche méthodologique](#)

[Tableau 2.1 : Liste des utilisateurs interrogés](#)

[Tableau 2.2: Durée d'utilisation journalière et nombre de branchements journaliers chez nos informateurs](#)

[3. Les représentations de la temporalité](#)

[3.1 L'émergence d'un temps sans espace](#)

[3.2 Le temps instantané](#)

[Conclusion](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus](#)



▲ Introduction

La possibilité d'entretenir une communication à distance en temps réel, et de traiter de façon automatique des milliers d'informations en même temps, contribue à donner aux NTIC un caractère particulier, si bien que l'on parle de plus en plus souvent d'une société fondée sur la communication, l'information, le savoir, etc. La portée de ces qualificatifs débouche sur l'appréhension des NTIC par rapport à leur rôle dans l'ensemble de la société. Dans le contexte actuel, il est intéressant de s'interroger, au-delà de l'analyse des impacts des NTIC, sur l'usage de ces technologies et sur les représentations qui se dégagent de ces usages du point de vue de l'individualité. Cet article présente les résultats de notre travail de recherche à la maîtrise sur les nouvelles formes de représentation de la temporalité chez les utilisateurs du réseau Internet. Ces résultats seront présentés à travers deux composantes relatives à la représentation de la temporalité chez les utilisateurs du réseau Internet à domicile. Dans un premier moment, nous expliquerons l'orientation théorique que nous avons privilégiée puis, dans un deuxième temps nous discuterons de la méthodologie que nous avons employée. Enfin, nous insisterons sur les analyses qui en découlent à la lumière de deux principaux constats.

▲ 1. Orientation théorique

Nous avons abordé notre objet de recherche dans le cadre d'une tradition socio-anthropologique qui pose la temporalité par rapport au *social*. Cette tradition, fondée autour des travaux de l'École durkheimienne, part du principe que la temporalité est une

construction sociale qui trouve sa source dans les fondements de la société. Ces principes issus des travaux de Mauss, Hubert, Halbwachs, etc., publiés dans *L'Année sociologique*, trouveront de nombreux prolongements théoriques chez plusieurs générations de penseurs qui analyseront la temporalité par rapport aux différentes temporalités des groupes sociaux, mettant ainsi en branle une certaine *sociologie de la multiplicité des temps sociaux*. En fonction de notre objet de recherche, on peut envisager la notion de « temps social » à partir de cette définition donnée par Pronovost et Mercure^[1] :

[...] la nature et les rapports entre les divers modes d'activités dans le temps considérés selon leurs durées et leurs rythmes propres, de même que les différentes manières de concevoir et de se représenter le temps au sein de nos univers sociaux (1989:10) .

Pour ce qui est des « temps sociaux », concept qui a orienté l'ensemble de nos recherches du point de vue théorique, on se réfère à Gurvitch ^[2] qui conçoit la temporalité en lien avec la dynamique générale de la société, tel qu'il l'exprime en ces termes :

Le temps social est le temps de coordination et de décalage des mouvements des phénomènes sociaux totaux, que ces phénomènes sociaux totaux soient globaux, groupaux ou micro-sociaux et qu'ils s'expriment ou non dans les structures sociales. Les phénomènes sociaux totaux et les structures sociales qui les expriment partiellement sont à la fois les producteurs et les produits du temps social : ils donnent naissance au temps social et se meuvent, s'écoulent en lui (1961:3).

Cette façon de concevoir la temporalité a motivé l'ensemble de notre recherche dans la mesure où elle nous a permis d'envisager la temporalité comme un construit qui se fonde sur les pratiques. Ce construit émerge dans la pensée des usagers dans une structure conflictuelle qui remet en question la temporalité dominante issue de la modernité. Le temps dominant est celui qui est à la base de la représentation globale de la temporalité et autour duquel tournent l'ensemble des représentations *secondaires* du temps dans une société donnée. Pour Roger Sue^[3], le « temps dominant » sous-tend six principaux critères de reconnaissance et d'évaluation de la temporalité : le « temps social quantitatif », le « temps social et valeurs dominantes », « temps social et catégorisation du social », « temps social et mode de production dominant » et « temps social et représentation sociale ». Tous ces critères contribuent, selon Sue, à reconnaître ce qu'on désigne par « temps dominant » dans une culture donnée.

▲ 2. Approche méthodologique

Afin d'analyser les représentations de la temporalité chez les utilisateurs quotidiens du réseau Internet à domicile, et de comprendre la nature des transformations de la temporalité qui ont cours, nous avons opté pour l'analyse qualitative comme approche méthodologique. Cette méthode s'est avérée la plus pertinente à notre objet de recherche dans la mesure où elle nous a permis de cerner, d'une part, les représentations des usagers et, d'autre part, la signification qu'ils accordaient à leurs pratiques sur Internet.

Nous avons donc utilisé, comme technique de collecte de données, l'entrevue

semi-directive. De cette façon, nos informateurs ont été amenés à rendre compte de leur expérience quotidienne sur Internet et, plus particulièrement, de leur rapport au temps.

Un total de dix-sept (17) entrevues ont été réalisées auprès d'étudiants de l'Université du Québec à Montréal (15) et de Concordia University (2) qui utilisent quotidiennement le réseau Internet à domicile depuis au moins deux ans. Ce découpage nous a permis d'interroger des étudiants qui, par leur formation et leur expérience intellectuelle, ont été appelés à manipuler de l'information en-ligne pour répondre aux différentes exigences académiques. Voici le profil socio-démographique des utilisateurs interrogés en fonction de l'université d'attache, de l'âge, du sexe, du statut civil, de la formation académique et du moment habituel d'utilisation:

▲ **Tableau 2.1 : Liste des utilisateurs interrogés**

Inf.	Sexe	Âge	État civil	Université	Domaine d'étude
1	M	27	Célibataire	Concordia	Littérature anglaise
2	M	24	Conjoint de fait	UQAM	Gestion
3	F	21	Célibataire	UQAM	Science, technologie et société
4	M	28	Célibataire	UQAM	Gestion
5	M	26	Célibataire	UQAM	Enseignement des mathématiques
6	M	23	Célibataire	UQAM	Religiologie
7	F	28	Mariée	UQAM	Science, technologie et société
8	F	21	Célibataire	UQAM	Administration
9	M	28	Conjoint de fait	UQAM	Info. de gestion
10	M	27	Célibataire	UQAM	Science de l'environnement
11	M	26	Célibataire	UQAM	Histoire
12	F	23	Mariée	UQAM	Carrièreologie
13	M	24	Marié	UQAM	Info. de gestion
14	F	22	Conjoint de fait	Concordia	Humanités
15	F	25	Célibataire	UQAM	Sociologie
16	M	21	Célibataire	UQAM	Info. de gestion
17	M	22	Célibataire	UQAM	Économie

La constitution d'un univers de représentations de la temporalité se fait sur la base de l'organisation des activités dans le temps. Or, chez les utilisateurs du réseau Internet que nous avons interrogés, cette organisation comprend un usage régulier et intensif des NTIC. Une bonne majorité de nos informateurs utilisent le réseau Internet plusieurs fois par jour, en tout temps et pour une durée moyenne relativement élevée, tel que l'illustre le tableau suivant :

▲ **Tableau 2.2 : Durée d'utilisation journalière et nombre de branchements journaliers chez nos informateurs (pour le domicile seulement)***

Inf.	Durée moyenne d'utilisation par jour (en minutes)	Nombre de branchements moyen par jour
1	15-30	2-3
2	15	1
3	120	10
4	240	1-2
5	120	2-3
6	60	1
7	180	3
8	240	5
9	45	4-5
10	120	1
11	30	2 et plus
12	15	1
13	240	2-3
14	45	1
15	15	1
16	240	2-3
17	30	3-4

* Notons que tous nos informateurs utilisent également le réseau Internet à l'extérieur du domicile, en milieu académique et de travail principalement.

Notre canevas d'entrevue s'est construit autour de trois (3) principales orientations relatives à ce que nous voulions connaître et comprendre des comportements des utilisateurs du réseau Internet. Ces orientations quant à l'utilisation générale du réseau Internet sont les motifs d'utilisation, les significations accordées aux différentes pratiques et le sens accordé aux différences entre les pratiques conventionnelles de communication et celles réalisées à l'aide d'Internet. Environ une quinzaine de questions ont été posées aux informateurs autour de ces orientations, lesquelles les ont amenées à relater leur expérience sur Internet pendant environ 1h15.

▲ 3. Les représentations de la temporalité

▲3.1 L'émergence d'un temps sans espace

Premièrement, l'analyse des entretiens montre que les représentations de la temporalité de nos informateurs s'élaborent dans une structure de signification contradictoire. Ils affirment consciemment concevoir le temps du point de vue d'une temporalité objective bien que leur représentation, à la lumière de notre observation, s'y oppose. Cette représentation, qui est fondamentale dans l'analyse du temps de la société de l'information, concerne celle de l'espace ou de ce que nous envisageons comme sa « compression ».

Il se dégage à travers l'utilisation quotidienne d'Internet une représentation du temps sans référence aucune à l'espace comme lieu de déploiement du temps. C'est-à-dire que le temps est maintenant caractérisé par une négation de l'espace, comme en témoigne cet étudiant de l'UQAM en informatique de gestion :

L'utilisation d'Internet à partir de mon domicile me permet d'éviter de me déplacer. Je vais directement sur Internet quand je le souhaite. Il est donc possible de tout avoir sans même se déplacer. J'ai donc tout à la portée de la main.

Et c'est notamment l'un des aspects fondamentaux du commerce électronique : la compression de l'espace par la possibilité-nécessité d'éviter de se déplacer d'un point A à un point B pour effectuer un acte d'achat. Voilà ce que dit cet étudiant de l'UQAM en enseignement secondaire des mathématiques :

[...] quand tu sauves du temps comme cela, tu sauves plein de désagréments. Ce n'est pas le temps dans le fond qu'on sauve c'est le déplacement, parce que le temps finalement, vu que je n'ai pas d'horaire fixe, ça me dérange plus ou moins. C'est surtout le désagrément du déplacement, c'est-à-dire penser que je suis pris pour me déplacer pour aller du point A au point B.

Au cours de la modernité l'espace s'est concrétisé à travers la nécessité de franchir des distances pour effectuer telle ou telle action. L'espace reposait alors sur une représentation du temps par l'addition des distances entre un point d'origine et un point d'arrivée. Ce temps était qualifié de linéaire en ce sens qu'il avait toujours un début et une fin pouvant spécifier le mouvement du présent vers un futur en devenir.

À l'heure actuelle, la réalisation quotidienne d'un certain nombre d'activités sur Internet (achat à distance, transaction bancaire, etc.) contribue à l'émergence d'un temps qui est caractérisé en fonction de ce qui est directement vécu par une durée concrétisée par la vitesse de l'opération elle-même. Cette dernière renvoie, en fait, à quelque chose qui doit s'obtenir sans délais, donc sans attente. C'est notamment la principale raison pour laquelle les utilisateurs interrogés affirment accorder une certaine satisfaction à la possibilité d'effectuer leurs activités rapidement. Ainsi le conçoit une étudiante de l'UQAM en science, technologie et société :

Internet pour moi c'est quand j'ai besoin de quelque chose de manière immédiate ou quasi-immédiate. Une information, un article, telle personne, etc. Internet c'est un moyen privilégié pour cela. Si je ne suis pas capable de faire cela, ça perd une grosse partie de son intérêt; je vais aller en bibliothèque, ça va être moins long, puis plus intéressant, plus riche.

Cette rapidité recherchée se conçoit en rapport avec la vitesse de traitement de l'ordinateur et la vitesse d'accès qui, actuellement, permettent à l'utilisateur d'effectuer une opération rapidement et d'obtenir un résultat en ce sens. Cette dynamique liée à la rapidité nous a amené à considérer un temps entendu comme « durée » qui est de l'ordre du vécu.

La durée constitue, à notre avis, le fondement de la « nouvelle » représentation de la temporalité à partir du moment où le rapport de l'individu au temps s'effectue sur la base d'une vitesse si rapide que l'on peut parler d'« instantanéité », où l'espace-temps devient non-mesurable. C'est dire ici que les usagers interrogés effectuent des opérations de façon si rapide qu'ils n'ont plus conscience des éléments spatiotemporels qui forment le moment A du début (départ) au moment B de la fin (arrivée). Ce qui renvoie à un temps

qui est avant tout « immédiat », comme le montre un étudiant en gestion de l'UQAM :

En ce qui me concerne, c'est l'accès à l'information qui est beaucoup plus facile qu'auparavant. C'est plus rapide aussi. Je dirais même beaucoup plus rapide. Internet me fait réaliser des choses plus rapidement. Mes projets engendrent plus rapidement. Par exemple, pour trouver un numéro de téléphone, si je suis devant mon ordinateur, je tape une adresse Internet, je tape mes critères, et puis *flap* je l'ai là tout-de-suite.

Dans ce contexte, on peut dire que le temps n'est plus assimilable à une étendue [4] mais réfère plutôt à une durée qui est vécue par le sujet. Cette durée opère largement sur la base de la satisfaction personnelle du sujet suivant ses différentes aspirations. On pourrait donc envisager chez les usagers d'Internet une représentation de la temporalité comme « temps concret » vécu qui s'oppose au « temps abstrait » de la modernité.

Ce qu'il importe ici de comprendre, c'est que la durée vécue par la conscience de l'individu l'amène à se représenter le temps en fonction d'un « tout temporel » qui s'oppose au temps des activités conventionnelles qui repose sur une représentation de la quantification de l'espace en « moments successifs ».

Le fait de se représenter le temps comme durée vécue coïncide avec la possibilité d'éviter les déplacements. La conséquence en est que le temps renvoie à une temporalité construite sur la base de l'instantanéité et de la volonté de l'utilisateur d'être perpétuellement en « contact » avec Internet pour réaliser une activité donnée. Ainsi l'affirme une étudiante en science, technologie et société de l'UQAM au sujet de son accès à Internet :

À chaque fois que je travaille sur l'ordinateur, je suis toujours branchée sur Internet, que ce soit au bureau ou à la maison.

Il s'agit donc d'une représentation que nous nommons du « direct » qui va de pair avec la dissociation de l'espace comme lieu-à-franchir par l'individu. Cette représentation de la temporalité nous apparaît clairement lorsque les usagers d'Internet trouvent aberrant de devoir se déplacer pour effectuer telle ou telle activité, suite à un bris d'équipement par exemple, comme l'affirme une étudiante en sociologie de l'UQAM :

Je ne veux pas me déplacer parce que j'aime le confort de mon foyer. J'aime ça le dimanche matin m'asseoir avec mes pantoufles et mon café et faire mes travaux. Sortir pour aller à l'UQAM et faire mes travaux lorsqu'il fait froid à l'extérieur m'apparaît comme très laborieux. Surtout qu'écrire tous mes travaux à la main sur 40 feuilles et après les taper sur un ordinateur à l'UQAM, c'est vraiment une perte de temps. Donc c'est préférable pour moi de prendre place dans mon bureau à la maison et de taper mes travaux en direct.

Cette attitude trouve sa source dans une conception des distances qui est associée à l'idée de « perdre du temps ». De fait, les usagers montrent qu'il est important de pouvoir effectuer une opération sur Internet *directement*, ce qui implique nécessairement la non-référence à l'espace comme lieu de déplacement.

Ce qui est fondamental dans cette représentation, c'est que le temps perd son caractère quantifiable dans la mesure où tout se fait de façon complètement différente. La vitesse

n'est désormais plus de l'ordre de l'augmentation ou de la diminution liée à la rapidité ou à la lenteur, mais plutôt un élément qui renvoie à l'instant, voire au moment présent. Par exemple, la représentation du temps qui se dégage d'achats récurrents en ligne est complètement différente de l'acte d'achat conventionnel impliquant une mesure de l'espace par les différents « moments successifs » qui correspondent aux étapes au cours desquelles l'activité est réalisée. Tout réside maintenant dans une certaine « immédiateté de l'action ». Ainsi l'affirme un étudiant en informatique de gestion de l'UQAM :

C'est vraiment impressionnant, tu poses une question puis 10 minutes après quelqu'un te répond. Au maximum le jour suivant tu as au moins une réponse. Donc c'est pour cette raison que lorsque tu as quelque chose à faire puis que tu es un peu bloqué, tu poses une question. L'information de quelqu'un c'est assez précieux; il te donne un indice par exemple sur un forum puis tu as la réponse comme ça.

Ce changement au niveau des représentations est davantage qualitatif que quantitatif. Les enjeux de ce type de représentation de la temporalité ne se limitent pas simplement à la perception subjective. En effet, la négation de l'espace par une représentation du « direct » entre nécessairement en conflit avec la représentation dominante de la temporalité propre à la modernité où « chaque chose est en son temps ».

▲4.2 Le temps instantané

L'autre caractéristique fondamentale des représentations de la temporalité chez les usagers d'Internet interrogés réside dans la constitution d'un temps cloisonné dans un certain « moment présent ». Ce cloisement consiste, nous l'avons dit, à faire du temps quelque chose de non-mesurable et, par conséquent, de l'ordre de la durée au sens bergsonien du terme [5]. Ce caractère de non-mesurabilité débouche sur une transformation au niveau de la représentation du « changement » comme modalité temporelle. Ce problème a pour origine, et nous l'avons montré, le caractère « instantané », « actualisé » et « présentifié » de la communication et de l'information sur Internet.

Le changement se définit, au cours de la modernité, par une représentation d'une succession d'états perçue à travers une quantification de l'espace par le mouvement (le *devenir*). Les activités sociales opèrent, dans ce cadre, du « présent » vers un devenir qui est le futur. Le lieu de déploiement par excellence de l'accomplissement de ces activités sociales est l'espace et c'est à partir de lui que l'on mesure un temps quelconque par la vitesse du mouvement. Par exemple, pour effectuer un achat, il faut se déplacer en sachant où se trouve le commerce et où se trouve le bien ou le service recherché, ensuite effectuer l'acte d'achat lui-même moyennant un certain temps qui est celui du moment où il y aura la transaction. Ensuite il faut revenir chez-soi. Tout se fait dans ce cas à l'intérieur d'un temps qui est mesuré par l'individu et souvent anticipé. Cette activité sociale, voire économique, propre à la modernité, suppose une spatialisation de la temporalité par une représentation d'un temps objectif qui opère sur la base d'une représentation du changement comme idée de la succession temporelle. De cette représentation moderne du changement s'ensuit une représentation d'un « moment présent » qui tend à *devenir* un « moment passé », notamment par une certaine perception subjective de « l'objectivité » du déroulement des « états successifs » et par la représentation *intentionnelle* - pour faire référence à la phénoménologie de Husserl reprise par

Merleau-Ponty [6] - de la temporalité.

Or, chez les usagers d'Internet que nous avons interrogés, la représentation du « changement » dans le cadre de l'utilisation d'Internet s'élabore exclusivement sur la base de l'immédiateté sans référence aux étapes successives qui découlent de la cumulation des « moments successifs » d'une activité. Il s'agit véritablement au retour d'un temps vécu entendu comme « temps concret ». Voici ce qu'affirme, à ce propos, un de nos informateurs :

Ça m'a pris environ 25 minutes pour écrire aux quatre compagnies pour recevoir de l'information que j'aurais mise des semaines à essayer d'aller chercher, des semaines. Je peux avoir une information n'importe quand, si cela me tente. Si tu veux chercher un livre à deux heures du matin, ce qui n'arrive jamais, mais cela se pourrait. Je pourrais alors me lever puis aller le faire. Sinon, aller dans un café Internet à deux heures du matin ce n'est pas vraiment possible.

Avec l'utilisation quotidienne d'Internet, la représentation du changement n'implique plus une succession temporelle comme dans la modernité. Tout se fait *immédiatement* sans que le sujet ait conscience des différentes étapes lui ayant permis d'effectuer, par exemple, une activité commerciale telle que la réservation de billets, l'achat d'un livre ou même la commande d'une épicerie. Ainsi l'affirme un étudiant en informatique de gestion :

[...] Internet accélère la communication entre les personnes. Avant, par exemple, suivant l'exemple du courrier normal, si tu voulais envoyer une lettre dans un autre pays ça prenait peut-être deux semaines. Il fallait que la lettre arrive à destination, qu'une réponse soit énoncée, puis que la lettre revienne. Maintenant, ça peut être une question de minutes ou quelque chose comme ça. Il s'agit d'une accélération de la communication et d'une augmentation des communications.

Avec le réseau Internet tout se fait si rapidement que nous pouvons parler « d'immédiateté ». Celle-ci pose la représentation de la temporalité à un autre niveau que celui envisageable par la mesure des différents « moments » d'une activité. C'est précisément parce qu'il n'y a plus de « moments » différents autres que le « moment présent ».

Les pratiques sur Internet s'affirment chez les usagers interrogés à travers l'idée de « sauver du temps », laquelle se concrétise par l'idée de ramener les différents « moments » d'une activité à un seul. De façon à ne plus concevoir les délais comme « moments de transition » d'un état successif à un autre. C'est donc dire que tout est intégré au sein d'un seul « moment présent » qui exclut toutes les références au passé et au futur. Ce qui est hautement significatif, c'est que le temps est perçu dans son rapport à l'instant présent, à sa capacité de faire en sorte qu'un résultat se présente sans délais. Mentionnons de nouveau cet extrait de l'entrevue avec un étudiant de l'UQAM en informatique de gestion :

C'est vraiment impressionnant, tu poses une question puis 10 minutes après quelqu'un te répond. Au maximum le jour suivant tu as au moins une réponse. Donc c'est pour cette raison que lorsque tu as quelque chose à faire puis que tu es un peu bloqué, tu poses une question. L'information de quelqu'un c'est assez précieux; il te donne un indice par exemple sur un forum puis tu as la réponse comme ça.

Nous avons affaire à une représentation de la temporalité dans le sens d'une représentation du « déjà », celui-ci désignant la conscience d'un individu dont l'action s'est faite sans délais conformément au modèle cognitif d'action qui s'exprime à travers, premièrement, une volonté (V), deuxièmement une action (A) et troisièmement un résultat (R). Cette représentation de la temporalité pour certaines activités chez nos informateurs demeure fondamentale, et est à la base de l'individualité telle qu'elle se déploie dans la société de l'information. C'est comme si le temps, pour l'individu, se détachait de tout cadre objectif pour devenir harmonisé au sujet lui-même et manipulé par celui-ci en ce sens.

▲ Conclusion

De mes recherches sur le terrain ressortent donc deux constats fondamentaux relatifs à la représentation de la temporalité chez les usagers d'Internet. Ces constats viennent définir une nouvelle conception de la temporalité chez l'individu dans le cadre de la société de l'information.

1) Le premier constat concerne une représentation de la temporalité qui opère sur la base de la compression de l'espace. Ce constat fait référence au fait de pouvoir effectuer des activités en évitant les déplacements. Que ce soit pour une réservation en ligne, un échange de données informationnelles, un achat de biens/services, etc., l'espace n'est plus la référence centrale dans les rapports individuels au temps.

2) Le deuxième constat, qui s'inscrit dans le prolongement du premier, consiste à l'émergence d'une représentation de la temporalité chez les utilisateurs d'Internet à domicile dans le sens d'un temps instantané où tout est enfermé dans un « moment présent ». Ainsi, l'utilisateur peut effectuer un achat en ligne au moment qu'il juge opportun, donc immédiatement. Le temps dans ce cas devient un donné immédiat qui réfère à un temps subjectif harmonisé au sujet lui-même.

Nous pensons que ces constats viennent indiquer que les représentations de la temporalité issues de la modernité sont en profonde mutation. Avec l'augmentation considérable des pratiques sur Internet, on peut penser que la société de l'information sera celle où les rapports de l'individu à la société seront bouleversés par l'émergence d'une nouvelle représentation de la temporalité, laquelle va sans doute contribuer à redéfinir les conceptions traditionnelles du social.



▲ Notes

[1] PRONOVOST Gilles et MERCURE, Daniel. 1989. *Temps et société*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture.

[2] GURVITCH, Georges. 1961. *La multiplicité des temps sociaux*, Cours de la Sorbonne, Paris, CDU, cité dans DELISLE, Marc-André. 1977. *Le temps des québécois : recherche portant sur les temps sociaux au Québec*, Trois-Rivières, UQTR.

[3] SUE, Roger. 1994. *Temps et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France.

[4] L'étendue désigne le caractère linéaire d'un phénomène temporel qui se conçoit par rapport à la cumulation des différents segments qui la composent.

[5] BERGSON, Henri. 1948. *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Presses universitaires de France .

[6] MERLEAU-PONTY, Maurice. 1945. *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.



▲ Références

BERGSON, Henri. 1948. *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, P.U.F.

DÉLISLE, Marc-André. 1977. *Le temps des québécois : recherche portant sur les temps sociaux au Québec*, Trois-Rivières, UQTR.

GURVITCH, Georges. 1961. *La multiplicité des temps sociaux*, Cours de la Sorbonne, Paris, CDU.

MERLEAU-PONTY, Maurice. 1945. *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.

PRONOVOST, Gilles. et MERCURE, Daniel. 1989. *Temps et société*, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture.

SUE, Roger. 1994. *Temps et ordre social*, Paris, P.U.F.



▲ Pour en savoir plus

BONNEVILLE, Luc. 1999. Le processus d'information sociale : un regard sur la représentation de la temporalité, HERMES, no.4. [En ligne]:

<http://www.microtec.net/charro/HERMES4/bonneville.htm>

DELASSUS, Éric. 19XX. Le temps. [En ligne]

:<http://perso.wanadoo.fr/eric.delassus/temps.htm>

Statistique Canada : <http://www.statcan.ca/>

Infomètre : <http://www.infometre.cefrio.qc.ca/>

ScienceTech : <http://www.sciencetech.com/>

BSQ/RISQ/CEFRIQ, *Internet : accès et utilisation au Québec* :
<http://www.cefrio.qc.ca/internet98/>



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2000 - Tous droits réservés.



Veuillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

La contribution de Gilbert Simondon à l'étude de la technique

résumé

sommaire

bio

par [Élisabeth Gladu](#)

Étudiante en maîtrise de communication - Université de Montréal
© Élisabeth Gladu - 2000 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

Cet article a pour objectif de présenter la contribution de Gilbert Simondon à l'étude de la technique. Après avoir montré en quoi les propos de Simondon sont encore actuels, l'auteure fait quelques rapprochements entre ce dernier et des théories plus récentes portant sur l'objet technique. Elle se penche sur la thèse de doctorat de Simondon, publiée sous le titre : *Du mode d'existence des objets techniques*. Dans un premier temps, elle présente un court aperçu des premières parties ainsi que les postulats sur lesquels repose cette thèse, avant d'exposer le concept d'individuation. S'attardant sur les derniers chapitres, elle s'efforce de faciliter la compréhension de cette thèse en présentant la genèse des modes de pensée et d'être-au-monde constitutifs d'une interprétation génétique généralisée des rapports de l'être humain au monde.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs: Simondon, technophobie, culture, individuation, technique, philosophie, genèse.



▲ Sommaire

[Introduction](#)

[1. Une oeuvre influente](#)

[2. Postulats du Mode d'existence des objectifs techniques \(MEOT\)](#)

[3. Concept clé de la pensée de Simondon: l'individuation](#)

[4. La genèse des modes de pensée et d'être-au-monde](#)

[4.1 Présentation sommaire des deux premières parties de MEOT](#)

[4.2 Identification des modes de pensée et d'être-au-monde](#)

[4.3 Présentation de la réalité couverte par les modes de pensée et d'être-au-monde.](#)

[Conclusion](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus](#)



▲ Introduction

En février 2000, un article du quotidien québécois *La Presse*, sous le titre : « Internet nuirait à la vie de famille et à la vie sociale », présentait les faits saillants d'une recherche de l'Université de Stanford portant sur les effets négatifs d'Internet sur la vie sociale (<http://www.stanford.edu/group/sigss/>) [1]. Je me suis surprise, en lisant cet article, à me demander si, depuis 50 ans, la collectivité avait évolué dans la façon de voir la technologie. L'individu, comme les médias de masse traditionnels, s'évertue à aborder les méfaits des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). Internet récolte la palme; on le décrit comme la NTIC la plus influente, elle serait à la source d'infidélité, de divorce, de débauche, d'escroquerie, de piratage, de suicide et de carnage. Si le discours journalistique et général semble avoir stagné, le discours intellectuel s'est enrichi depuis quelques années par l'apport de plusieurs penseurs, philosophes et chercheurs.

Si la fin des années 90 est caractérisée par des « mutations technologiques », des « désordres économiques » et des « périls écologiques » (Ramonet; 1996:7), les années 50 ont été marquées, pour leur part, par la restructuration de la société occidentale tant au niveau économique, social que technologique. En fait, c'est en 1951 que commence la commercialisation des premiers ordinateurs dans un climat déjà alimenté par les craintes que la machine, création de l'homme, le contrôle, le remplace et l'assujettisse. Que la machine ne soit plus l'outil de l'homme, mais l'homme serviteur d'une machine sans faute (Breton; 1990) [2]. C'est dans ce contexte où l'antitechnicisme est largement répandu en France que Simondon publie sa thèse de doctorat sous le titre : *Du mode d'existence des objets techniques* (MEOT) [3]. Le point de départ de son analyse est la technophobie ou technofolie de ses contemporains comme nous le verrons plus explicitement ultérieurement.

Dans le cadre de cet article, je présente une partie du *Mode d'existence des objets techniques* de Gilbert Simondon et par le fait même sa contribution à l'étude de la technique. Même si les idées qui émergent de son oeuvre datent de plus de 40 ans, elles trouvent un écho dans la décennie actuelle. Je propose de présenter l'influence qu'a eu *cette thèse sur les* penseurs, philosophes et chercheurs contemporains ainsi que de décrire les postulats sur lesquels elle repose. J'exposerai, par la suite, le concept d'individuation qui permettra de mieux comprendre la genèse des modes de pensée et d'être-au-monde ainsi que la dynamique particulière qu'elle sous-entend. Je n'ai pas la prétention de présenter toute l'oeuvre de Simondon. Mon analyse se base en grande partie sur l'introduction et le premier chapitre de la troisième partie du MEOT, intitulée : « Essence de la technicité » [4].

▲ 1. Une oeuvre influente

C'est en 1958 que la thèse de Simondon est publiée et devient une référence classique pour tous ceux qui réfléchissent sur la modernité technologique. Selon André Delobelle (1990), les propos de Simondon ont été à l'encontre de bien des idées reçues et inspirèrent nombre d'auteurs de l'époque dont Jean Van Lier (*Le Nouvel Âge*, 1964), Jean Beaudrillard (*Le Système des objets*, 1968), Georges Friedmann (*La Puissance et la sagesse*, 1970), Abraham Moles (*Théories des objets*, 1972). Toutefois, pendant un quart de siècle, les écrits de Simondon restèrent dans l'ombre. Hubert Curien [5], dans le discours d'ouverture du colloque consacré à Simondon en 1992 [6], souligne la profonde originalité de la pensée de cet auteur et le fait qu'elle ait pu en souffrir.

Simondon, bien qu'ayant marqué profondément ses élèves et nombre des contributions philosophiques les plus remarquables de notre époque (on peut citer en particulier l'oeuvre de Gilles Deleuze), a été longtemps sous-estimé (Curien; 1994: 12).

La trace des idées et concepts de Simondon est aussi présente dans les récentes recherches en sociologie de l'innovation, au sein desquelles fut développée la théorie de l'acteur-réseau, connue aussi sous l'approche de la traduction. Rappelons en bref que la théorie de l'acteur-réseau s'intéresse à montrer les controverses, les interactions, les rapports de forces qui accompagnent le processus de l'innovation à la fois au niveau du contenu technique et social. Les réseaux dans cette théorie sont composites.

Ils mélangent humains et non-humains (dispositifs techniques, électrons, anticorps monoclonaux...), inscriptions de toutes sortes et monnaie sous toutes ses formes. Leur dynamique ne se comprend que rapportée à l'opération de traduction qui inscrit l'entredéfinition des acteurs dans les intermédiaires qui sont mis en circulation: la connaissance de ces réseaux passe par la lecture de ces inscriptions. De plus l'opération de traduction est elle-même régulée par des conventions plus ou moins locales, toujours révisables (Callon, 1991, p. 225).

L'influence de Simondon reste implicite dans l'ensemble des écrits portant sur la théorie de l'acteur-réseau à l'exception d'un texte de Madeleine Akrich (1993) [7] intitulé : « Les formes de médiation technique ». Dans ce dernier, elle affirme qu'elle partage avec Simondon l'idée que la technique doit être prise en tant que médiateur et non en tant qu'instrument. Elle souligne qu'il faut montrer comment se constituent conjointement les techniques et leur environnement social et naturel ou encore, comment, en utilisant à nouveau Simondon, les

objets techniques sont à la fois connaissances et sens des valeurs. Pour ces deux auteurs, la technique médiatise les rapports de l'homme à l'homme et de l'homme à la nature, au même titre que ses convictions, croyances et valeurs.

▲ 2. Postulats du *Mode d'existence des objectifs techniques* (MEOT)

Dans MEOT, Simondon prend comme point de départ le malaise de ses contemporains envers la technique.

Cette étude est animée par l'intention de susciter une prise de conscience du sens des objets techniques. La culture s'est constituée en système de défense contre les techniques; or, cette défense se présente comme une défense de l'homme, supposant que les objets techniques ne contiennent pas de réalité humaine (Simondon; 1989: 9).

Cette dichotomie culture - technique serait à la source de la technophobie que Simondon traite comme un fait psychologique et social qui caractérise la culture occidentale. Il l'associe à certaines idées fausses et dépassées dues à une méconnaissance de l'objet technique.

Dans le cadre du colloque portant sur Simondon en 1992, J.-Y. Chateau définit la réalité désignée par le concept de « technophobie moderne et contemporaine » qui couvre la seconde moitié du XXe siècle. Il présente en premier plan la technophobie traditionnelle et éternelle de la philosophie qui considère la technique comme vulgarité et puissance.

Elle est la limite (inférieure) de l'humain, ce par quoi l'humain véritable et essentiel communique avec l'inhumain, le sous-humain. On craint, lorsqu'elle devient trop visiblement puissante, que ses productions ne se retournent de façon immaîtrisable contre l'homme (Chateau; 1994, 117).

En second plan, il décrit la technophobie moderne et contemporaine qu'il caractérise par sa globalité et sa radicalité. « La technique en elle-même est mauvaise et dangereuse, par nature, dans son être propre, même quand elle peut apporter des commodités voire des bienfaits apparents ou particuliers » (Chateau; 1994, 117). Mais Simondon se penche non seulement sur la technophobie, mais aussi sur l'idolâtrie de la machine qui sont des traits de l'état de la société technologisée qui sont présentés par lui « comme objectifs sans contestation possible et de façon évidemment péjorative » (Chateau; 1994: 124).

Les idées technophobes en question résultent, selon Simondon, des idées directrices de la culture.

La culture est pensée en termes psychologisants, psychosociologisants, voire (vaguement) psychanalytiques (la culture comme constitution en système de défense contre, de haine à l'égard de l'autre, l'étranger, le nouveau, l'inhumain que représente la technique) (Chateau; 1994: 122).

L'évolution de la technique et de la culture à des vitesses complètement différentes crée un état de déséquilibre qui est la source de l'aliénation de l'homme. La culture se trouvant dépassée par la réalité technique a de la difficulté à assurer son rôle de médiateur et d'intégrateur entre l'homme et son milieu.

Lorsque les techniques se modifient, certains des phénomènes humains constituant une culture se modifient moins vite et moins radicalement que les objets techniques: les institutions juridiques, le langage, les coutumes, les rites religieux, se modifient moins vite que les objets techniques. Ces contenus culturels à évolution lente, qui étaient jadis en relation de causalité réciproque, dans une totalité organique constituant la culture, avec des formes techniques qui leur étaient adéquates, se trouvent maintenant des réalités-symboles partiellement en porte-à-faux (Simondon cité par Hottois; 1993: 52).

La culture entraînerait l'humain à adopter envers la technologie deux attitudes contradictoires: soit qu'il l'appréhende comme un simple ustensile, soit qu'il la dote d'intentions, bonnes ou mauvaises. La culture aurait tendance selon les propos de Simondon à faire comme

l'armée vaincue et diminuée qui, ne pouvant défendre un camp de grandes dimensions, se retranche dans un angle de ce camp primitif et le fortifie sommairement, ainsi la culture dissociée et en état de crise se retranche dans le domaine réduit de la culture, de l'archaïsme, abandonnant les techniques aux forces extérieures et au désordre (Simondon; 1960: 131).

Pour remédier à cette situation, la culture doit prendre conscience de la réalité humaine qui réside dans la réalité technique. Et cela ne peut se concrétiser qu'avec l'aide de la philosophie qui jouera son rôle d'intégrateur et de réparateur de la rupture entre la culture et la technique.

Pour saisir la portée philosophique de l'existence des objets techniques, Simondon propose une interprétation génétique généralisée des rapports de l'homme au monde. La culture étant définie comme la possibilité de donner sens et signification, la technique doit être considérée comme les autres modes culturels d'être-au-monde, c'est-à-dire les modes qui médiatisent le rapport de l'homme et du monde. Il s'agit pour cela de faire la genèse des modes de pensée et d'être-au-monde dont la technologie fait partie au même titre que la magie, la religion, l'esthétique, la science, l'éthique.

▲ 3. Concept clé de la pensée de Simondon: l'individuation

Avant même de présenter la genèse des modes de pensée et d'être-au-monde, il semble nécessaire de définir un concept clé de la pensée de Simondon, c'est-à-dire l'individuation. Simondon pose l'hypothèse que l'homme et le monde constituent un système, la notion d'individuation soulignerait mieux à ses yeux le devenir de ce système par la résolution de tensions que l'hylémorphisme qui nierait la réalité du devenir.

Rappelons que sous le terme d'hylémorphisme est désignée la doctrine aristotélicienne selon laquelle tout être est composé de matière (*hylé*) et de forme (*morphè*). Celle-ci est parfaitement définie et immuable: tout être (individu, substance) est le produit de l'impression d'une telle forme dans la matière. Simondon généralise l'hylémorphisme comme typique de la pensée métaphysique, logique, classique. Il en fait, en quelque sorte, le paradigme à contester et à dissoudre (Hottois; 1993: 34).

Pour Simondon, la forme et la matière qui se lient ensemble ne sont pas quelconques comme dans l'hylémorphisme, mais elles contiennent plutôt chacune des potentialités qui en s'unissant sont de nouveau informées par les virtualités existant auparavant dans la matière et la forme. Dans *L'individu et sa genèse physico-biologique* (1964), Simondon analyse quelques opérations techniques dont celle du moulage afin de présenter le processus d'individuation.

L'individuation nécessite la matérialité de la forme; le moule est très réel. Il est lui-même le produit provisoirement stable et, dans certaines conditions, structurant-individuant, d'un processus d'individuation. Il est donc particulier, singulier, même s'il est utilisé comme un archétype. Quand à la matière, elle n'est absolument pas quelconque. On ne prend pas n'importe quelle terre pour faire de la brique. La matière elle-même est déjà informée nouvellement, parce que des virtualités en ce sens existent déjà en elles. Forme et matière doivent être choisies et préparées avec soin. Telle essence de bois, tel tronc même tout à fait singulier, convient mieux (parce qu'il est plus dur, plus droit, plus épais...) pour faire une poutre que tel autre. Le processus d'individuation, même dans les opérations techniques simples, est extrêmement complexe; il met en jeu tout un système physique énergétique de forces pouvant tendre vers tel ou tel équilibre (forme stable de produit fini), mais pas vers n'importe quel équilibre. Le pré-individué n'est jamais quelconque (Hottois; 1993: 36).

Dans le passage de G. Hottois, le terme pré-individué souligne la métastabilité que sous-entend le processus d'individuation. La métastabilité désigne le caractère tendu, sursaturé d'un système possédant un équilibre mais tourné vers un devenir. La notion de métastabilité est privilégiée à celle de stabilité, par Simondon, car elle appelle aux dépassements, aux transformations. Simondon s'inscrit dans le créneau des philosophes du devenir et dans la lignée des métaphysiciens du XXe siècle tels Henri Bergson, auquel il fait référence dans MEOT.

Étant donné que la notion d'individuation est appelée chez Simondon à remplacer l'hylémorphisme, elle doit être considérée comme un terme universel. C'est ce qu'il nous invite à penser en l'appliquant à l'individu à la technique, et aux modes de pensée et d'être-au-monde. Dans *L'individuation psychique et collective*, Simondon (1989) démontre que l'humain est un être en devenir. L'individu biologiquement constitué a en lui une charge pré-individuée, c'est-à-dire qu'il contient en lui un potentiel de virtualités réelles qui peuvent se développer en dehors cependant de l'individuation biologique. Simondon appelle « psychique » l'individuation post-biologique. L'individuation psychique ne peut se développer que dans et par la collectivité qui représente elle aussi un état métastable en devenir - l'individuation collective. Ce qui expliquerait pourquoi le comportement technophobe de l'individu résulterait de la culture. Ainsi, la notion de genèse est prise dans la troisième partie de son oeuvre comme le processus d'individuation dans sa généralité.

Il y a genèse lorsque le devenir d'un système de réalité primitivement sursaturé, riche en potentiels, supérieur à l'unité et recelant une incompatibilité interne, constitue pour ce système une découverte de compatibilité, une résolution par avènement de structure. Cette structuration est l'avènement d'une organisation qui est à la base d'un équilibre de métastabilité. Une telle genèse s'oppose à la dégradation des énergies potentielles contenues dans un système, par passage à un état stable à partir duquel aucune transformation n'est plus possible (Simondon; 1989: 155).

▲ 4. La genèse des modes de pensée et d'être-au-monde

Comme je l'ai souligné précédemment, Simondon prend comme point de départ de son analyse la technophobie ou technofolie. Il traite ce comportement comme un fait psychologique et social résultant d'une culture qui s'est constituée en système de défense contre les techniques, créant ainsi une dichotomie culture - technique. Afin de remédier à cela, il propose que la philosophie en jouant son rôle d'intégrateur et de réparateur nous aide à prendre conscience de la réalité humaine qui réside dans la réalité technique. Mais pour amorcer cette prise de conscience, il faut abandonner les schémas classiques et linéaires, et adopter le processus d'individuation qui est tourné vers un devenir. Avec l'individuation, l'être, l'objet, l'organisation et la société passent constamment d'un état métastable premier à un état métastable second. La philosophie,

elle seule devrait permettre de surmonter le problème d'individuation général auquel la société se heurte et qui provoque le malaise de civilisation avec ses blocages et fourvoiements anti-évolutifs venus d'une culture (et donc d'une morale et d'un système des valeurs) inappropriée à la technique contemporaine (Hottois; 1994: 69).

▲ 4.1 Présentation sommaire des deux premières parties de MEOT

La genèse des modes de pensée et d'être-au-monde constitue la troisième partie et l'aboutissement de la réflexion de Simondon dans MEOT. Avant d'exposer les grandes lignes de l'introduction et du premier chapitre, il est nécessaire de présenter brièvement les deux premières parties de son livre. Chacune représente les étapes nécessaires à la prise de conscience du mode d'existence des objets techniques. Il faut selon Simondon que la culture retrouve son caractère général. « Il faut pouvoir réintroduire en elle la conscience de la nature des machines, de leurs relations mutuelles et de leurs relations avec l'homme, et des valeurs impliquées dans ces relations » (Simondon; 1989: 13). Pour cela, Simondon propose l'avènement d'une nouvelle discipline la « technologie ou mécanologie ».

Dans la première partie de MEOT intitulée « Genèse et évolution des objets techniques », Simondon vise à réintroduire la conscience de la nature de l'objet technique en saisissant la genèse de celui-ci.

L'objet technique ne doit pas être envisagé comme un être artificiel, le sens de son évolution est une concrétisation. (...) un objet technique perfectionné est un objet technique individualisé, en lequel chaque structure est plurifonctionnelle, surdéterminée; chaque structure y existe non pas seulement comme organe, mais comme corps, comme milieu, comme fond pour les autres structures; en ce système de compatibilité dont la systématique se ferme comme une axiomatique, se sature, chaque élément remplit non seulement une fonction dans l'ensemble mais une fonction d'ensemble. Il y a comme une redondance d'information dans l'objet technique devenu concret. Cette notion d'information permet d'interpréter l'évolution générale des objets techniques selon la loi de conservation de la technicité, à travers une succession des éléments, des individus et des ensembles; le véritable progrès des objets techniques s'effectue à travers un schème de relaxation et non de continuité; il y a conservation de la technicité comme information à travers les cycles successifs d'évolution. (Simondon; 1994, 265-266)

La seconde partie, « L'homme et l'objet technique » porte sur leurs rapports respectifs qui se trouvent à la fois au niveau de l'individu et de l'ensemble. « L'objet technique étant défini par sa genèse, il est possible d'étudier les rapports entre l'objet technique et les autres réalités, en particulier l'homme à l'état adulte et enfant » (Simondon; 1989: 15). Au niveau de l'individu, il y aurait le mode mineur, l'homme voit l'objet technique comme un simple ustensile; et le mode majeur, l'homme a conscience de la genèse de l'objet, « il a conscience des schèmes de fonctionnement » (Simondon; 1994: 266). Au niveau de l'ensemble, la conscience du sens de l'objet technique dépend du pouvoir que le groupe lui attribue. Est-ce que la technique va entraîner une amélioration ou détérioration de nos conditions de vie?

Ces deux premières étapes -- et par le fait même les deux premières parties de MEOT -- étant trop axées sur la réalité technique, ne permettent pas la prise de conscience de l'objet technique dans « l'ensemble du réel » (Simondon; 1994: 267), car:

la seule technologie (au sens de discours général sur les objets techniques, leur genèse, leurs relations, et jusqu'à un certain point leurs rapports avec les hommes) ne rend justice à l'ensemble de la problématique d'intégration culturelle de la technique. (Hottos; 1994: 70)

En effet, les résistances, blocages, dissociations viendraient en grande partie des modes de pensée et d'être-au-monde non-techniques. Pour renverser l'attitude de l'homme face à la technique, il faut tenter d'intégrer la technique à la culture. Il s'agit donc pour cela d'opérer la genèse des modes de pensée et d'être-au-monde.

▲ 4.2 Identification des modes de pensée et d'être-au-monde

Le schéma des modes de pensée et d'être-au-monde part d'un point originel, la phase magique, de laquelle découlent l'univers technique et religieux.

Le mode magique de relation au monde n'est pas dépourvu de toute organisation: il est au contraire riche en organisation implicite, attachée au monde et à l'homme: la médiation entre l'homme et le monde n'y est pas encore concrétisée et constituée à part, au moyen d'objets ou d'êtres humains spécialisés, mais elle existe fonctionnellement dans une première structuration, la plus élémentaire de toutes: celle qui fait surgir la distinction entre figure et fond dans l'univers (Simondon; 1989: 156).

La sursaturation du système, riche en potentiels, entraîne le dédoublement de la phase magique. La technicité épuise les fonctions de formes, et la religion, les fonctions de fonds. L'univers technique et religieux constituent des états métastables. Ils ne sont qu'un moment dans la genèse des rapports de l'homme au monde. Aucun de ces moments, nommés phases, est équilibré par rapport à eux-même et détient la vérité et réalité complète.

Toute phase est abstraite et partielle, en porte-à-faux; seul le système des phases est en équilibre en son point neutre; sa vérité et sa réalité sont ce point neutre, la procession et la conversion par rapport à ce point neutre (Simondon; 1989: 160).

Le concept de phase est pris dans un sens relationnel car chacune se définit par son rapport aux autres. Partant de l'hypothèse du caractère systémique des modes de pensée et d'être-au-monde, la technicité, en tant que telle, n'est qu'une partie abstraite et partielle du système, et l'une des deux phases fondamentales des modes d'être-au-monde. Elle doit être complétée par la religion qui est l'autre phase.

Une force de convergence compense la force de divergence issue du dédoublement de l'unité magique dans l'univers technique et religieux.

Les différentes formes de pensée divergent lorsqu'elles viennent d'apparaître, lorsqu'elles ne sont pas saturées; puis elles reconvergent lorsqu'elles sont sursaturées et tendent à se structurer par de nouveaux dédoublement (Simondon; 1989: 158).

Quand le système est sursaturé, les fonctions de convergence apparaissent au niveau spontané de la pensée esthétique et au niveau réfléchi de la pensée philosophique. La pensée réflexive a pour but de parfaire et redresser les phases successives de la genèse.

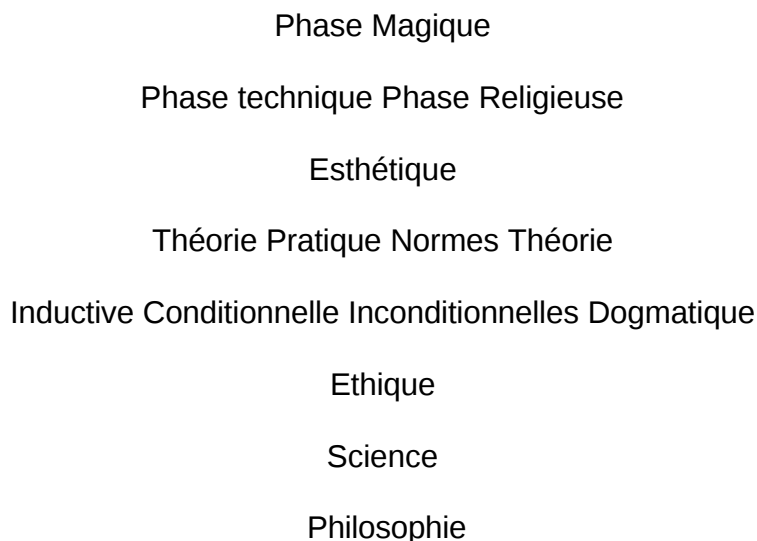
La technicité et la religion se sursaturent et se dédoublent. Le savoir théorique (théorie inductive) et la pratique (pratique conditionnelle) constituent la réalité de fond et de forme de la technicité; tout comme l'éthique (normes inconditionnelles) et le dogme (théorie dogmatique) pour l'univers religieux. Entre ces réalités existeraient à la fois une force de convergence et de divergence. C'est au sein de la force de convergence que la pensée philosophique doit jouer son rôle. Elle institue par exemple, entre le savoir théorique de la technique et le dogme religieux, une médiation qui s'avère possible que par la connaissance de ces formes de pensée.

Partant du dédoublement du mode magique, la technicité et la religion ont entre eux un point neutre, la pensée esthétique, qui constitue le premier analogue de la pensée magique.

La pensée esthétique est bien réellement située au point neutre, prolongeant l'existence de la magie, alors que la science d'une part et l'éthique d'autre part s'opposent par rapport au point neutre puisqu'il y a entre elles, la même distance qu'entre le mode théorique et le mode pratique dans les techniques et dans la religion (Simondon: 1989: 160).

Par la suite, la technicité et la religion se dédoublent à leur tour en mode théorique et pratique. Entre les modes d'être pratique naît la pensée éthique, et entre les modes d'être théorique, le savoir scientifique. La pensée philosophique s'insérerait entre la science et l'éthique se trouvant ainsi à l'opposé du point neutre de la pensée esthétique. Mais pour que cette insertion soit possible, certaines conditions doivent être remplies.

Les modes de pensée et d'être-au-monde ressembleraient à ceci sous la forme d'un schéma [8] :



La philosophie a en elle-même sa propre condition, car dès que la pensée réflexive est amorcée, elle a le pouvoir de parfaire celle des genèses qui ne s'est pas entièrement accomplie, en prenant conscience du sens du processus génétique lui-même. Ainsi, pour pouvoir poser de manière profonde le problème philosophique des rapports du savoir et de l'éthique, il faudrait d'abord achever la genèse des techniques et la genèse de la pensée religieuse, ou tout au moins (car cette tâche serait infinie) connaître le sens réel de ces deux genèses (Simondon;1989: 162).

La technicité peut être vue comme un simple moment dans la genèse des rapports de l'homme au monde. Dans la technicité, il y a quelque chose à la fois de transitoire par sa participation à la genèse ultérieure; et quelque chose de défini par sa relation avec la religion.

Or, si l'on adopte le postulat de la pensée génétique, on s'aperçoit que jamais une science ou une éthique ne peut rencontrer une religion ou une technique sur un terrain véritablement commun, puisque les modes de pensée qui sont de degré différent (par exemple une science et une technique), et qui existent en même temps, ne constituent pas une lignée génétique unique, ne sortent pas de la même poussée de l'univers magique primitif. Les rapports équilibrés et vrais n'existent qu'entre phases de même niveau (par exemple, un ensemble technique et une religion) ou entre des degrés successifs de genèse faisant partie de la même lignée (par exemple, entre l'étape des techniques et des religions du XVII^e siècle et l'étape des sciences et de l'éthique contemporaines) (Simondon; 1989: 161).

Ainsi pour que la convergence entre l'éthique et la science soit possible, il faut que les deux soient rendues au même niveau.

▲ 4.3 Présentation de la réalité couverte par les modes de pensée et d'être-au-monde

Dans l'univers magique, le sujet et l'objet sont liés. La médiation entre l'homme et le monde n'est ni objectivée comme dans l'univers technique, ni subjectivée comme dans l'univers religieux, mais elle est tout de même structurée par la naissance d'un réseau de points privilégiés. Cette structuration repose sur une distinction figure / fond soulignant des lieux et moments privilégiés possédant des pouvoirs. Ces points-clés sont le lieu d'échange entre l'homme et le monde. L'homme entre en relation avec le monde soit pour agir sur lui, soit pour en subir son influence. Des exemples des schèmes de la pensée magique se retrouvent dans les actes de pionniers ou dans des dates spécifiques qui marquent par exemple le commencement d'un projet, d'une union. Dans la vie actuelle, les congés, les fêtes et les vacances sous leur couvert utilitaire cachent en fait la recherche de points-clés anciens ou nouveaux. Le temps et l'espace courant, telle la vie quotidienne, servent de fond à ces congés, ces figures.

Cette structure réticulaire se déphase en même temps que l'unité magique. En tant que point-clé, la figure s'objective dans des objets techniques; et les pouvoirs de fond se subjectivent dans des formes de pouvoirs et de forces. Ce déphasage du mode d'être magique entraîne aussi une distanciation de l'homme et du monde. La médiation entre les deux n'est plus le fait d'une simple structuration mais de l'objectivation et de la subjectivation. Il est à noter que chacune ne recouvre pas complètement la réalité de l'homme ou du monde. La technique et la religion prises ensemble ne peuvent pas contenir toute la réalité de l'homme et du monde, car elles se trouvent entre eux. Issues de l'écart entre la religion et la technique, la science et l'éthique approfondissent le rapport de l'homme au monde.

Par ce déphasage de la structuration de l'unité magique, la figure devient le contenu de l'univers technique et le fond, celui de la religion. Chacun est véhiculé sans référence à l'autre. Des lieux qui constituaient dans le passé des points-clés sont ainsi réappropriés par la culture commerçante ou au nom d'une certaine fonctionnalité. L'objet technique détaché du monde peut s'appliquer dans n'importe quel lieu et moment, il est le médiateur entre le sujet et le monde. Il fait partie des types de réalités qui sont le monde, l'objet, le sujet. La pensée technique a gardé que les caractères figuratifs de l'unité magique originelle détachés des caractères de fond. La figure et le fond ne sont plus l'unité du réel.

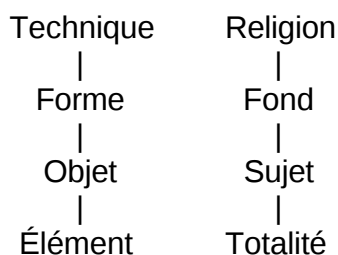
L'objet technique est devenu porteur de forme, résidu des caractères figuraux, et il cherche à appliquer cette forme à un fond maintenant détaché de la figure, ayant perdu sa relation intime d'appartenance, et pouvant être informé par n'importe quelle forme rencontrée, mais de manière violente, plus ou moins imparfaite; figure et fond sont devenus étrangers et abstraits l'un par rapport à l'autre (Simondon; 1989: 171).

Une série de conséquences découlant du déphasage de l'unité magique en l'univers technique et religieux conditionnent le devenir de l'éthique et de la science. Le monde magique possède l'unité par l'articulation figure/fond. Par le déphasage, la technicité acquiert un statut inférieur à l'unité en conservant les caractères de figure, et la religion un statut supérieur par les caractères de fond. Le fond de la pensée magique s'universalise par la pensée religieuse et devient ainsi le fond de la totalité par sa dissociation à la figure. La pensée religieuse libère les caractères de fonds d'un *hic et nunc* (ici et maintenant). Ils deviennent détachés du monde comme les schèmes figuraux de la technique. Le pendant de l'objectivation technique, la subjectivation religieuse médiate la relation de l'homme et du monde par l'entremise de sujets réels ou imaginaires possédant les caractères de fonds.

La religion se déphase en tenant compte qu'elle est supérieure à la totalité. Par son dédoublement en mode théorique et pratique, elle doit garder en vue sa vocation de représenter la totalité. Par sa préoccupation à la totalité, la religion adresse à l'éthique, la recherche des intentions, la justification; et au mode théorique, la réponse au pourquoi. La religion est le paradigme de la pensée déductive. Les sujets et leurs actes ne prennent un sens que lorsqu'ils sont comparés à la totalité.

L'univers technique pour sa part doit présenter le point de vue de l'élément. Chaque objet est dominé par la totalité. Pour l'univers technique, l'élément comparativement à l'ensemble est plus stable, plus facile à connaître et plus réel que l'ensemble. La technique introduit la préoccupation de l'élément dans le domaine théorique comme dans le domaine de l'éthique. Centrée sur l'élément, la pratique scientifique s'intéresse au processus de concrétisation, au comment, à chaque unité de l'action; et l'éthique, au résultat. La pensée technique est le paradigme de la pensée inductive. Son raisonnement part du particulier au général, postulant que l'unité du réel existe au-delà de la pluralité des éléments.

En somme le schéma des modes de pensée et d'être-au-monde présenté par Simondon part donc de la phase magique dans laquelle le fond et la forme (figure) sont articulés. La dichotomie de la phase originelle entraîne aussi le dédoublement de ses composantes:



▲ Conclusion

J'ai présenté le plus fidèlement possible l'interprétation génétique généralisée des rapports de l'homme au monde tel que décrit par Simondon. Cette genèse constitue l'aboutissement de sa réflexion dans MEOT. Dans l'introduction de son livre, il affirme que:

Cette modification du regard philosophique sur l'objet technique annonce la possibilité d'une introduction de l'être technique dans la culture: cette intégration, qui n'a pu s'opérer ni au niveau des éléments ni au niveau des individus de manière définitive, le pourra avec plus de chances de stabilité au niveau des ensembles; la réalité technique devenue régulatrice pourra s'intégrer à la culture, régulatrice par essence. Cette intégration ne pouvait se faire que par addition au temps où la technicité résidait dans les éléments, par effraction et révolution au temps où la technicité résidait dans les nouveaux individus techniques; aujourd'hui, la technicité tend à résider dans les ensembles; elle peut alors devenir un fondement de la culture à laquelle elle apportera un pouvoir d'unité et de stabilité, en la rendant adéquate à la réalité qu'elle exprime et qu'elle règle (Simondon; 1989: 16).

Le but de cet article était de présenter un auteur « sous-estimé » et méconnu qui semble toutefois avoir influencé quelques écoles de pensée [9]. Au début de cet article, j'ai souligné que l'influence de Simondon reste implicite dans l'ensemble des écrits portant sur la théorie de l'acteur-réseau, à l'exception du texte d'Akrich (1993). En effet, certaines idées et concepts auxquels les auteurs de ce courant théorique réfèrent se ressemblent, quoiqu'ils emploient des vocabulaires différents. Par exemple, le moteur de dédoublement et de convergence des phases dans la genèse des modes de pensée et d'être-au-monde est le concept d'individuation qui se définit comme étant une résolution partielle d'une incompatibilité dans un système recelant des potentiels. L'incompatibilité peut être due à des tensions ou à des interactions. Dans la théorie de l'acteur-réseau, l'emploi du concept de réseau renvoie à une réalité qui n'est pas plus linéaire que celle de la genèse de Simondon. Un réseau qui évolue au gré des conflits, des controverses, des alliances ou discordes qui entourent à la fois le contenu social et technique. À travers les dédoublements ou convergences des phases de la genèse, tout comme des séparations ou associations entre les acteurs dans le réseau, les transformations qu'elles soient dans le processus de traduction ou dans celui des modes de pensée et d'être-au-monde sont régies par les mêmes mouvements convergence/association ou dédoublement/opposition.

Un autre point de ressemblance entre les idées de Simondon et celles de la théorie de l'acteur-réseau pourrait être vu au niveau de la manière dont chacun lie l'univers technique et social. Pour Simondon, comme le soulignait Louis Quéré (1989), l'articulation des éléments qui entrent dans la composition d'un objet technique n'est ni arbitraire, ni libre. Le concepteur d'un objet technique est assujéti à la fois à des règles universelles, aux caprices de la matière mais aussi aux interactions qui ont lieu au niveau social. La théorie de l'acteur-réseau développe une conception quasi semblable en démontrant l'interaction entre le social et la technique dans la réalisation d'un objet technique. Interaction qui met sur un même pied d'égalité le social et la technique.

Ces parallèles entre Simondon et la théorie de l'acteur-réseau sont le point de départ d'une réflexion qui mériterait d'être plus approfondie. À mon avis, les représentants de la théorie de l'acteur-réseau n'ont pas réinventé la roue, ils l'ont juste perfectionnée et adaptée à la réalité qu'ils étudiaient. Il serait très intéressant de poursuivre une recherche en ce sens

afin de voir jusqu'à quel point Simondon les a influencés dans leurs travaux.

▲ Notes

[1] LEROUX, Valérie. « *Internet nuit à la vie de famille et à la vie sociale* », dans *La Presse*; Montréal, no. 119, 19 février 2000, p. A20. D'autres études abordent aussi des effets psychologiques et sociales d'Internet dont celle réalisée à l'Université Carnegie Mellon, intitulée « *Internet Paradox: A social technology that reduces social involvement and psychological well-being* » (<http://www.apa.org/journals/Amp/amp.5391017.html>).

[2] Dans le livre « *Une histoire de l'informatique* » (1990), Philippe Breton propose une approche globale du développement de l'informatique. La lecture de ce livre nous permet de pénétrer dans l'univers de l'informatique, et de découvrir les multiples dimensions qui ont contribué à la formation de l'informatique dans les années 40 et 50, ainsi que la période de l'extension de l'informatique à d'autres usages et enjeux, des années 60 à aujourd'hui.

[3] « *Du mode d'existence des objets techniques* » est la thèse secondaire de Simondon. À l'époque il fallait présenter une thèse principale et une thèse secondaire. Simondon dépose sa thèse principale intitulée « *L'individu et sa genèse physico-biologique* » et sa thèse secondaire « *Du mode d'existence des objets techniques* ».

[4] Simondon a divisé « *Du mode d'existence des objets techniques* » en trois parties: (1) Genèse et évolution des objets techniques; (2) L'homme et l'objet technique; et (3) Essence de la technicité. Cette dernière partie se subdivise en trois chapitres: (I) Genèse de la technicité; (II) Rapport entre la pensée technique et les autres espèces de pensée; (III) Pensée technique et pensée philosophique.

[5] Hubert Curien est un ancien Ministre Français

[6] En avril 1992, Le Collège international de philosophie a organisé un colloque consacré à l'oeuvre de Gilbert Simondon. Le contenu de ce colloque se retrouve dans le livre intitulé « *Gilbert Simondon: Une pensée de l'individuation et de la technique* » (1994).

[7] Les textes qui sont à la base de mes affirmations sont:

AKRICH, Madeleine. 1993. « Les formes de médiation technique » dans *Réseaux*: 60, 87-98

AKRICH, Madeleine. 1993. « Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action » dans *Raisons Pratiques*, 4:35-57

AKRICH, Madeleine; CALLON, Michel & LATOUR, Bruno. 1988. « À quoi tient le succès des innovations. Premier épisode: L'art de l'intéressement » dans *Annales des Mines*, juin: 4-17

BARDINI, Thierry. 1996. « Changement et réseaux socio-techniques: de l'inscription à l'affordance » dans *Réseaux*, 76: 125- 155

CALLON, Michel. 1991. « Réseaux technico-économique et irréversibilité » dans *Les Figures de l'irréversibilité en économie*, sous la direction de R. Boyer, B. Chavance et O.

Godard, Paris: Editions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales: 195-230.

FLICHY, Patrice. 1995. L'innovation technique, Paris: Éditions Les Découvertes: 75-109; 207-231

QUÉRÉ, Louis. 1989. « Les boîtes noires de B. Latour ou le bien social dans la machine » dans *Réseaux*, 36:95-117

[8] HOTTOIS, Gilbert. 1994. L'Éthique chez Simondon dans Gilbert Simondon: une pensée de l'individuation et de la technique. Paris: Michel Albin: 72

[9] Pour ceux qui désirent connaître les critiques et controverses fait à l'endroit de Simondon lire:

HOTTOIS, Gilbert. 1993. Simondon et la philosophie de la culture technique, Bruxelles, De Boeck Université, Le point philosophique, 137 p.

Bibliothèque du Collège International de philosophie. 1994. Gilbert Simondon: Une pensée de l'individuation et de la technique, Paris, Éditions Albin Michel.

Le second livre est un collectif, il regroupe des textes qui ont été présentés dans le cadre d'un colloque consacré à l'oeuvre de Gilbert Simondon en avril 1992.

▲ Références

AKRICH, Madeleine. 1993. « Les formes de médiation technique » dans *Réseaux*, no. 60, pp. 87-98.

AKRICH, Madeleine. 1993. « Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action » dans *Raisons Pratiques*, no. 4, pp. 35-57.

AKRICH, Madeleine, CALLON, Michel et LATOUR, Bruno. 1988. « À quoi tient le succès des innovations. Premier épisode: L'art de l'intéressement » dans *Annales des Mines*, juin, pp. 4-17.

BARDINI, Thierry. 1996. « Changement et réseaux socio-techniques: de l'inscription à l'affordance » dans *Réseaux*, no. 76, pp. 125- 155.

CALLON, Michel. 1991. « Réseaux technico-économiques et irréversibilité » dans R. Boyer, B. Chavance et O. Godard (sous la direction de), *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 195-230.

CHATEAU, Jean-Yves. 1994. « Technophobie et optimisme technologique modernes et contemporains, suivi de la question de l'évaluation de la technique » dans *Gilbert Simondon: une pensée de l'individuation et de la technique*, Bibliothèque du Collège International de philosophie, Paris, Albin Michel, pp. 115-172.

CURIEN, Hubert. 1994. « Ouverture » dans Gilbert Simondon: une pensée de l'individuation et de la technique, de la Bibliothèque du Collège international de philosophie, Paris, Albin Michel, pp.11-15.

DELOBELLE, André. 1990. « Compte-rendu du livre *L'individuation psychique et collective* », dans *Recherches sociologiques*, no. 2, pp. 239-240.

FLICHY, Patrice. 1995. *L'innovation technique*, Paris, La Découverte.

GOFFI, Jean-Yves. 1988. *La philosophie de la technique*, coll. « Que sais-je? », Paris, P.U.F.

HART, John. 1989. « Préface », dans Simondon, G., *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, pp. I-XIV

HOTTOIS, Gilbert. 1994. « L'éthique chez Gilbert Simondon » dans Simondon, G., *Une pensée de l'individuation et de la technique*, Paris, Albin Michel, pp. 69-90

HOTTOIS, Gilbert. 1993. *Simondon et la philosophie de la culture technique*, Bruxelles, De Boeck Université, Le point philosophique, 137 p.

KECHICKIAN, Anita. 1983. « Sauver l'objet technique entretien avec Gilbert Simondon » dans *Esprit*, no. 4, pp. 147-152

MILLERAND, Florence. 1998. « Usages des NTIC: les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (1ère partie) », *COMMposite*, v98.1. [En ligne]: http://commposite.uqam.ca/98.1/articles/ntic_1.htm

MILLERAND, Florence. 1999. « Usages des NTIC: les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (2e partie) », *COMMposite*, v99.1. [En ligne]: http://commposite.uqam.ca/99.1/articles/ntic_2.htm

QUÉRÉ, Louis. 1989. « Les boîtes noires de B. Latour ou le bien social dans la machine » dans *Réseaux*, no. 36, pp. 95-117

RAMONET, Ignacio. 1996. *Nouveaux pouvoirs, nouveaux maîtres du monde*, Ville Saint-Laurent (Québec) : Fides, 28 p.

SIMONDON, Gilbert. 1994. Prospectus pour *Du mode d'existence des objets techniques*, inédit, dans *Gilbert Simondon: une pensée de l'individuation et de la technique*, Paris, Albin Michel, pp. 115-172

SIMONDON, Gilbert. 1989. *L'individuation psychique et collective*, Paris, Aubier.

SIMONDON, Gilbert. 1989. *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier.

▲ Pour en savoir plus...

Éléments de biographie sur Gilbert Simondon et ses oeuvres :

http://panoramix.univ-paris1.fr/IHPST/fiche_edito/simondon.html

<http://www.alapage.com/fiche/9/6/4/7/GC222607469.htm>

DELANDA, Manuel. 1995. « Uniformity and variability: an essay in philosophy of matter », communication au colloque *Doors of perception* 3. [En ligne] : <http://www.doorsofperception.com/doors//doors3/transcripts/Delanda.html>

FEENBERG, Andrew. 1996. « Heidegger, Habermas, and the essence of technology », communication à l'International Institute for Advanced Study, Kyoto. [En ligne] : <http://www.rohan.sdsu.edu/faculty/feenberg/kyoto.html>

HARDING, Adrian. 1995. « The Melancholy of technology » dans *Tekhnema*, printemps 1995. [En ligne] : <http://www.gold.ac.uk/tekhnema/2/harding/harding/harding.html>

RAPP, Friedrich. 1995. « Philosophy of technology after twenty years: a german perspective » dans *Society for Philosophy & Technology*, vol.1, no 1-2. [En ligne] : http://www.borg.lib.vt.edu/ejournals/SPT/v1_n1n2/rapp1.html

RUSSO, John Paul. 1998. « The humanities in a technological society » dans *Humanitas*, vol.1, no 1. [En ligne] : <http://www.nhumanities.org/russo.html>

WEISSBERG, Jean-Louis. 1999. « La téléinformatique comme technologie intellectuelle » dans *Présences à distance. Déplacement virtuel et réseaux numériques: Pourquoi nous ne croyons plus la télévision*. Paris: Harmattan: chap.IV. [En ligne] : <http://hypermedia.univ-paris8.fr/Weissberg/presence/4.html>



© [Les éditions électroniques COMPOSITE](#) - 2000 - Tous droits réservés.



L'Internet Relay Chat : un cas exemplaire de dispositif sociotechnique

résumé

par [Guillaume Latzko-Toth](#)

sommaire

bio

Doctorant en communication - Université du Québec à Montréal / Institut Français de Presse

© Guillaume Latzko-Toth - 2000 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

L'Internet Relay Chat (IRC) est un dispositif sociotechnique qui se présente, sous son aspect le plus évident, comme un système de téléconférence distribué, synchrone et en mode texte, basé sur un protocole ouvert. C'est probablement l'application la plus largement utilisée par les usagers d'Internet pour pratiquer ce que les Anglo-Saxons appellent le « chat ». Au-delà de l'intérêt souvent porté aux aspects ludiques de cette forme de sociabilité électronique, nous nous proposons ici d'analyser un cas à notre avis exemplaire de développement d'une application du protocole Internet, et de montrer en quoi il contribue à éclairer sous un jour nouveau les grands paramètres de la relation entre le social et la technique. Développé sur une base collaborative, le protocole technique sous-jacent à IRC a fait l'objet, en une décennie d'existence, de nombreuses adaptations et variantes, parallèlement à l'explosion du nombre de ses usagers. Cet article se propose justement d'analyser le dispositif selon deux perspectives, synchrone et diachronique. Dans la première, nous présentons les caractéristiques et le fonctionnement d'IRC à la fois sous l'angle technique et sous l'angle social, cet espace de communication faisant notamment l'objet de rapports de pouvoir complexes, dont certains sont inscrits au niveau même du protocole technique. Dans la seconde, nous nous intéressons aux principales étapes du développement sociotechnique d'IRC, qui mettent en lumière le rôle structurant de pratiques de communication dans la modification voire la réinvention de l'artefact technique, et par suite, l'effacement relatif des frontières entre concepteurs et usagers.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs: dispositif sociotechnique, communication médiatisée par ordinateur, réseau, Internet, IRC, chat, usages sociaux, pratiques techniques, appropriation.



▲ Sommaire

[Introduction](#)

[1. IRC : présentation et pertinence comme cas d'innovation technologique](#)

[2. Description du dispositif : une archéologie du temps réel](#)

[2.1 Perspective synchronique](#)

- [a\) Le dispositif du point de vue de l'utilisateur : aspects « pratiques »](#)
- [b\) Le dispositif sous l'angle technique : quelques données essentielles](#)
- [c\) Le dispositif sous l'angle social : structure des rapports sociaux en ligne](#)

[2.2 Perspective diachronique](#)

- [a\) Une brève histoire d'IRC](#)
- [b\) Premier élément structurant : l'invention du « bot »](#)
- [c\) Deuxième élément structurant : la « cyberguerre »](#)
- [d\) Troisième élément structurant : tropisme géographique et institutionnalisation](#)

[3. Les enseignements d'IRC pour une sociologie de l'activité technique](#)

[Conclusion](#)

[Notes](#)

[Références](#)

[Pour en savoir plus...](#)



▲ Introduction

Le but premier de ce texte est de rendre compte de ce qui nous semble être à ce jour l'une des plus vastes expériences d'innovation sociotechnique collaborative non planifiée, et l'un des exemples les plus riches d'appropriation sociale d'une innovation technique, en l'occurrence le dispositif Internet. Essentiellement asynchrones et dyadiques, les premières applications communicationnelles du « réseau des réseaux » ne favorisaient pas les interactions « non-focalisées » propices au développement d'une sociabilité informelle et conviviale. En définissant et en implémentant un protocole [1] de communication synchrone et multipolaire, l'« Internet Relay Chat » (IRC), vers la fin 1988, l'informaticien finlandais Jarkko Oikarinen ne se doutait pas qu'il ouvrirait une brèche dans laquelle allaient s'engouffrer des milliers, puis des millions d'internautes du monde entier (Oikarinen, 1993). Bref, qu'il catalyserait un phénomène social aux proportions inattendues, puisque aujourd'hui ce protocole correspond à l'un des trois services les plus utilisés par les jeunes internautes [2], et que tout ordinateur de n'importe quel « café Internet » sur la planète est muni du logiciel permettant d'y accéder.

Plus généralement, nous nous proposons ici d'analyser un cas de développement d'une *application* du protocole Internet, et de montrer en quoi il contribue à éclairer sous un jour

nouveau les grands paramètres de la relation entre le social et la technique. Pour ce faire, il convient, à titre de préambule, de montrer en quoi IRC peut être décrit comme un dispositif sociotechnique à part entière, et non simplement comme un sous-ensemble d'un dispositif plus vaste : Internet. Par la suite, nous proposerons une analyse du dispositif selon deux dimensions : la dimension *synchronique* (structure et fonctionnement) et la dimension *diachronique* (structuration à travers le temps). Cela nous permettra, dans une troisième partie, de dégager certains *patterns* qui nous paraissent remettre en cause plusieurs idées encore couramment admises en sociologie des techniques de communication.

Un mot enfin sur l'approche adoptée dans cet article, où les descriptions d'ordre technique peuvent sembler occuper une place inhabituellement importante voire inappropriée pour un travail se situant dans le champ des sciences sociales. C'est que cette immersion dans le détail des caractéristiques du dispositif technique nous paraît non seulement utile, mais indispensable si l'on souhaite aller au coeur des processus à l'oeuvre et être en mesure de percevoir avec finesse la complexité de l'interrelation entre l'action humaine et les artefacts techniques. Un regard superficiel porté sur le « bavardage en ligne » ne permettra d'apercevoir que sa facette la plus triviale : un flot de paroles parfois vides de sens. Pour apercevoir et saisir dans une certaine mesure la richesse de cet univers, le chercheur en sciences sociales se doit de faire le détour par l'appropriation des notions techniques et du vocabulaire qui lui sont propres. Notre espoir est qu'au terme de la lecture de cet article, le lecteur ou la lectrice considérera que notre démarche était pleinement justifiée.

▲ 1. IRC : présentation et pertinence comme cas d'innovation technologique

« IRC » est l'abréviation d'*Internet Relay Chat*, un dispositif sociotechnique qui se présente, sous son aspect le plus évident, comme un système de téléconférence textuelle et synchrone assistée par ordinateur. C'est probablement l'application la plus largement utilisée par les usagers d'Internet pour pratiquer ce que les Anglo-saxons appellent le *chat* [3] dans des forums où ils peuvent rencontrer d'autres internautes et discuter avec eux de toutes sortes de sujets en temps réel. Cependant, cette définition d'IRC [4] est trop partielle pour refléter ses dimensions multiples.

Par rapport à d'autres applications Internet axées sur la communication interpersonnelle synchrone, l'*Internet Relay Chat* a pour particularité de rester aujourd'hui encore fondé sur la communication écrite, à l'heure où Internet devient de plus en plus « multimédia ». Néanmoins, à la différence de son ancêtre *Talk* [5], IRC est un système de communication multipolaire [6]. Et à la différence de son cousin *Pow Wow* (aujourd'hui tombé dans l'oubli) ou encore des MUD et des Palaces, IRC peut fonctionner de manière distribuée entre un nombre potentiellement illimité de machines [7], ce qui élimine pratiquement toute restriction du nombre d'utilisateurs connectés simultanément - le système est dit « scalable » : il peut s'agrandir en fonction des besoins. Enfin, IRC a pour troisième caractéristique essentielle d'être basé sur un protocole ouvert, autrement dit non propriétaire, à la différence d'ICQ et de nombreux dispositifs de *chat* sur le Web (*webchats*).

Comme nous le verrons plus loin, il est fréquent que plusieurs dizaines de milliers de personnes interagissent sur le même réseau IRC. Tous ces gens ne sont pas, bien sûr, en interaction directe les uns avec les autres, ne serait-ce qu'en raison de barrières linguistiques; mais d'un point de vue technique, chaque irciste est « à portée de clavier »

de tout autre usager du même réseau, ce qui fait d'IRC une sorte de *melting pot* électronique où la plus improbable des rencontres est virtuellement possible.

Une définition strictement technique d'IRC ne rend donc pas justice à la richesse du phénomène social et culturel qui a accompagné son développement depuis près de douze ans. De fait, et malgré une certaine gloire acquise comme « média de crise » lors de la Guerre du Golfe en 1991, puis en 1993 lors de la tentative de putsch contre Eltsine à Moscou (Rose, 1994), IRC et les systèmes apparentés [8] ont surtout été présentés dans la presse et au cinéma comme un média licencieux et subversif représentant l'aspect le moins honorable d'Internet, voire le plus dangereux : repaire de *hackers* et de pédophiles, club de rencontres briseur de ménages, activité chronophage et addictive aux retombées catastrophiques sur les résultats scolaires [9]...

Si ces représentations ne sont pas totalement fausses, on s'aperçoit, dès lors que l'on se donne la peine d'analyser plus en profondeur les usages d'IRC, que la réalité des pratiques est considérablement plus complexe et subtilement organisée qu'il n'y paraît de prime abord. On découvre alors qu'IRC constitue un *monde* en soi, régi par des normes et ponctué de rituels, qui ne peut être conçu hors du contexte de la vie quotidienne des acteurs sociaux qui y prennent part; un monde qu'il nous faut décrire avec un regard d'ethnographe. Or curieusement, très peu d'études approfondies ont été consacrées à IRC, plus d'une décennie après que ce dispositif sociotechnique a commencé à se former. Citons tout de même l'étude pionnière de Reid (1991), la description superficielle mais assez juste de Rheingold (1993), l'étude plus approfondie de Turkle (1995) - qui portait surtout sur des dispositifs connexes mais profondément différents : les MUD [10] -, le « carnet de route » romancé de Herz (1996), et enfin l'article de Shaw (1997) sur l'apport d'IRC aux minorités sexuelles.

À ce stade, il est important de préciser ou de rappeler qu'IRC n'est pas un *logiciel* particulier, mais plus exactement un *protocole* informatique spécifique qui appartient à la famille des protocoles Internet, et qui fonctionne comme une « couche » superposée au protocole TCP/IP. Son originalité par rapport aux autres protocoles réseau est de définir non seulement les modalités de communication entre machines, mais également *entre machines et êtres humains*; l'objectif étant, en définitive, de permettre aux humains d'échanger des messages écrits au moyen des caractères ASCII [11]. Comme tous les protocoles et autres textes officiels d'Internet, le protocole IRC est décrit dans un « RFC » (*Request For Comments* ou « appel à commentaires »). Ces documents de référence, qui émanent en général de membres des divers groupes de travail de l'*Internet Architecture Board* (IAB) et qui sont destinés à leurs pairs, sont publics et accessibles par le Web. Dans son acception la plus restreinte, l'*Internet Relay Chat* est donc, au sens strict, un standard de téléconférence synchrone en mode texte par Internet, dont la première formulation fut officialisée dans un document portant la référence « RFC 1459 » et co-signé en mai 1993 par Jarkko Oikarinen et Darren Reed [12]. Cela rend IRC comparable à d'autres applications (ou « services ») Internet telles que le Web, le courrier électronique, les forums Usenet, etc.

Le fait que l'objet analysé ici puisse être identifié à un protocole informatique rompt quelque peu avec les études « classiques » d'objets techniques. Un protocole n'est pas un *artefact* tangible comme la bicyclette analysée par Pinch et Bijker (1987) ou - pour s'en tenir aux techniques de l'information et de la communication (TIC) - comme le téléphone, la télévision, le Minitel... Le parallèle entre l'étude du développement d'Internet et l'étude du Minitel en France conduit à assimiler le protocole IRC à une forme encore non

stabilisée d'un service particulier, qui correspondrait à la *messagerie en direct*, étudiée extensivement par plusieurs auteurs dans le cas du Minitel (voir notamment : Jouët, 1989; Boullier, 1989; Toussaint, 1992). Nous nous situerions encore dans la *préhistoire* d'Internet, en ce sens que ce dernier n'a pas encore franchi le stade de ce que Patrice Flichy (1997, p. 5) appelle « l'objet-valise », c'est-à-dire une « juxtaposition d'un certain nombre de dispositifs techniques [et] de projets sociaux ». Autrement dit, l'histoire d'IRC ne serait peut-être qu'une des nombreuses « histoires parallèles » qui précéderaient le « verrouillage technologique » d'Internet; tant du point de vue de la conception technique que de l'usage, IRC ne serait qu'un épisode dans le processus d'élaboration d'un cadre de référence sociotechnique plus large.

Disons-le sans ambages, une telle approche ne nous satisfait pas car elle est en porte-à-faux avec les formes contemporaines prises par l'innovation technique. Ces dernières relèvent en effet dorénavant plus souvent du logiciel que du matériel, et plus encore, elles s'insèrent désormais dans un environnement constitué de nombreux autres artefacts techniques en interdépendance et surtout en interrelation étroite. Ainsi, le parallèle Internet/Minitel évoqué plus haut achoppe sur le fait qu'il n'y a pas d'équivalent au terminal standardisé de l'opérateur de télécom français. En effet, et par définition, le protocole Internet, non propriétaire, n'est pas lié à un type unique de terminal : grands systèmes, micro-ordinateurs, et *set-top boxes* (ex : WebTV) coexistent dans le système technique en question. Plus fondamentalement, il est de moins en moins possible de parler de l'informatique en réseau de manière uniforme. Celle-ci est en effet multiforme, et le terme « Internet » renvoie plus à un ensemble flou de dispositifs et de pratiques de communication médiatisée par ordinateur, qu'à un système technique fermé et analytiquement délimitable.

Ceci étant posé, et étant donné que la pratique d'IRC concerne un nombre aujourd'hui considérable d'individus, qu'ensemble ils ont produit une véritable sous-culture qui a atteint des formes relativement stables, nous estimons raisonnable de considérer « IRC » comme un dispositif sociotechnique doté d'une identité propre, et dont on peut tirer des leçons utiles indépendamment de son devenir dans un contexte technologique plus vaste.

▲ 2. Description du dispositif : une archéologie du temps réel

L'analyse d'une innovation technique telle qu'IRC présente deux difficultés. La première est que le dispositif en question demeure encore méconnu; on ne peut donc se contenter de proposer un « récit » linéaire de son développement; il faut aussi décrire l'objet en question. Et comme il ne s'agit pas d'un « artefact » simple, mais qu'il s'identifie à un vaste réseau sociotechnique, c'est-à-dire un ensemble complexe d'agents humains et non humains évoluant dans un espace régi par de nombreuses conventions et procédures spécifiques, l'innovation elle-même ne peut être comprise dans toute sa richesse sans que l'on ait pris le temps de se familiariser avec ses concepts intrinsèques et son langage propre. C'est pourquoi, empruntant les catégories introduites par Saussure (1916 [1995]) pour décrire les systèmes linguistiques, nous commencerons par décrire IRC selon une perspective synchronique (en nous basant sur l'état de son fonctionnement tel qu'il se présentait en 1998), pour aborder ensuite, suivant le plan *diachronique*, les grandes étapes de la structuration du dispositif.

Cette description reprend largement, tout en la réactualisant par des données plus récentes, une recherche ethnographique exploratoire menée pendant deux ans (Latzko-Toth, 1998), qui s'inscrit dans le sillage de travaux ethnographiques précurseurs

menés en France à propos des usages de la télématique (Jouët, 1989) et de la téléphonie multipolaire (Brïole, 1992). À l'observation participante et aux entrevues semi-structurées avec des usagers, s'ajoute une exploration des archives emmagasinées plus ou moins informellement sur le Web : sites officiels de réseaux IRC entiers ou de canaux spécifiques, pages d'information sur les logiciels, et pages personnelles d'ircistes.

▲ 2.1 Perspective synchrone

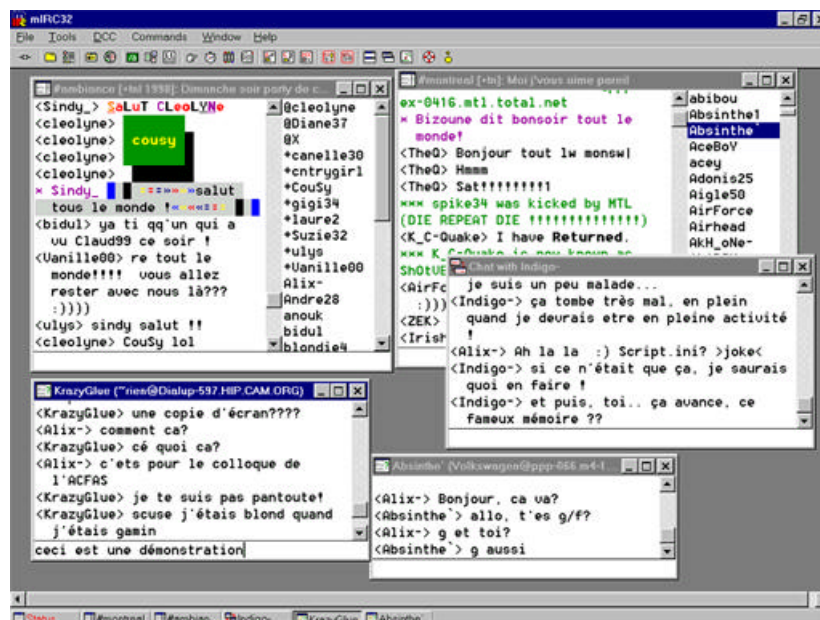
▲ a) Le dispositif du point de vue de l'utilisateur : aspects « pratiques »

Pour accéder à l'« environnement » IRC, il faut bien sûr disposer d'un ordinateur ou d'un terminal relié à Internet, et d'un logiciel spécifique appelé *client*. Certains sites Web permettent également d'accéder à IRC via des clients programmés en Java. Les premières étapes obligées avant de pouvoir bavarder sont de se choisir un pseudonyme et de se connecter à un serveur IRC appartenant au réseau de son choix. À partir de là, on a accès généralement à plusieurs milliers de « canaux » (parfois appelés salles ou *chatrooms*) dont on peut consulter la liste, que l'on peut réduire au moyen de critères de filtrage (mots-clés et nombre de participants).

Une fois qu'un canal a été spécifié, une fenêtre apparaît à l'écran. Elle est généralement divisée en deux zones; l'une sert à afficher les contributions textuelles du groupe, et l'autre, la liste des participants. À leur tour, ces derniers se répartissent en deux catégories: les *chanops* (ou *ops*) d'une part, et tous les autres, appelés non sans ironie *lusers* (*lame users* [13]). Le mot *chanop* est la contraction de *channel operator*. L'opérateur de canal, dont le statut est reconnaissable au symbole @ (arobas) accolé à son pseudonyme, dispose de certains privilèges : fixer le statut du canal et celui de ses occupants - notamment de leur conférer le statut d'opérateur -, restreindre le droit de parole, décider du sujet du canal apparaissant dans les listes et en haut de la fenêtre publique (*topic*), ou encore expulser les indésirables (*kick*) voire les bannir du canal jusqu'à nouvel ordre (*ban*). L'initiateur d'un canal en est le premier opérateur par défaut.

Pour gagner en intimité et surtout approfondir les conversations parfois impossibles à suivre en « public » - surtout quand plusieurs centaines de personnes occupent le même canal -, deux usagers peuvent ouvrir une fenêtre de dialogue privé, et même échanger des photos, de la musique, ou tout autre fichier de données numérisées. Par ailleurs, il est bien sûr possible de participer à plusieurs canaux simultanément, leur nombre n'étant théoriquement limité que par le nombre de fenêtres avec lesquelles l'utilisateur arrive à jongler. La figure 1 montre l'aspect typique d'un écran du logiciel *mIRC*, sur lequel plusieurs conversations, soit publiques (sur les canaux #ambiance et #montreal), soit privées, se déroulent en parallèle dans des fenêtres distinctes.

Fig. 1 - Exemple de session IRC sous Windows

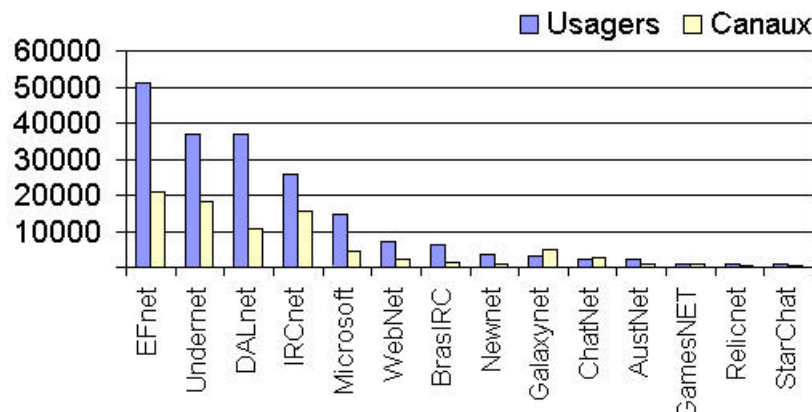


▲ b) Le dispositif sous l'angle technique : quelques données essentielles

Le protocole IRC repose sur une architecture client-serveur. Cela signifie que deux types de logiciels constituent le dispositif technique de base; d'un coté le *serveur* [14], qui gère notamment une base de données contenant la liste des usagers connectés, et de l'autre, les logiciels *clients* [15], installés sur les machines des usagers et qui dialoguent avec le premier. Le client a notamment la charge de constituer l'interface entre l'utilisateur et le système technique (saisie et affichage des messages). D'autre part, le serveur est capable de dialoguer avec d'autres serveurs, situés sur des ordinateurs « hôtes » distants, de façon à constituer un réseau de serveurs qui donne l'illusion à l'ensemble des usagers d'être réunis dans un même espace, virtuel, de communication. Les serveurs se comportent donc comme autant de « relais », d'où le nom d'*Internet Relay Chat*, littéralement : « système de *chat* par relais Internet ».

Au cours des cinq dernières années, les serveurs IRC se sont multipliés à travers le monde [16], mais ils ont aussi donné naissance à une multitude de *réseaux* indépendants, c'est-à-dire des fédérations de serveurs relativement stables et autonomes [17], constituant autant de « continents » ou d'« îlots » de sociabilité distincts. Toutefois, sur les 131 réseaux que nous avons recensés parmi une liste fréquemment réactualisée de serveurs [18], à peine une quinzaine dépassait la barre des 1000 usagers connectés simultanément; c'est dire que quelques réseaux seulement attirent la majorité des usagers d'IRC. Dans un relevé ponctuel effectué en août 1999, on note que les quatre principaux réseaux en importance : EFnet, Undernet, DALnet et IRCnet - ce sont aussi les plus anciens - se partagent environ 150 000 usagers simultanés en période de pointe [19]; ils sont suivis de près par le réseau de Microsoft (15 000), puis par le réseau WebNet (7 300), après quoi le nombre d'utilisateurs décroît très rapidement [20].

Fig. 2 - Les principaux réseaux IRC



IRC implique donc au moins trois « couches » de réseaux superposées : le réseau Internet qui en constitue en quelque sorte l'infrastructure; les réseaux « virtuels » de serveurs IRC; et enfin les réseaux sociaux d'utilisateurs constitués via le système technique (Wellman, 1997). Pour que de tels réseaux sociaux en ligne puissent se former, il est nécessaire d'aménager la rencontre virtuelle entre les utilisateurs. Et pour que la communication soit possible entre un si grand nombre d'interactants, un minimum de structuration est indispensable. C'est pourquoi, à l'instar du réseau Usenet et de ses groupes de discussion asynchrones (*newsgroups*), les utilisateurs d'IRC se regroupent dans des forums, ou plus exactement, des *canaux* de discussion, terme qui fait référence au jargon des passionnés de radio amateur qui doivent sélectionner une fréquence avant de pouvoir entrer en interaction [21]. Mais au contraire des conférences Usenet, l'anonymat est de mise sur IRC : chaque utilisateur est identifié par un « pseudo » (*nick*). Autre point de divergence radicale entre les forums Usenet et les canaux IRC : ces derniers sont *dynamiques*. Quiconque peut créer à tout moment son propre canal de discussion, sans formalité particulière autre que l'envoi d'une commande au serveur, à condition de lui attribuer un nom différent de ceux qui sont déjà en activité. Le revers de cette souplesse est que sitôt qu'un canal se vide de ses participants, il disparaît. Nous verrons plus loin les conséquences de cette contrainte sur la structuration du dispositif.

▲ c) Le dispositif sous l'angle social : structure des rapports sociaux en ligne

Le collectif formé par l'ensemble des utilisateurs d'un réseau IRC présente un degré élevé de structuration en termes de rapports de pouvoir. Aux deux catégories d'utilisateurs évoquées plus haut (celle d'« usager-lambda » et celle d'opérateur de canal), il faut ajouter celles d'opérateur IRC (*ircop*) et d'administrateur IRC (*irc admin*). Constituant moins de 1% de la population d'IRC, les *ircops* [22] ou encore *opers* ont la charge de veiller au bon fonctionnement du réseau dans son ensemble; ils sont désignés par les *irc admins* qui ne sont autres que les responsables techniques des serveurs. Notons qu'un administrateur IRC est pratiquement toujours opérateur d'office. Ces derniers influencent directement - mais de façon collégiale - la configuration et l'évolution des réseaux IRC. En effet, pour pouvoir intégrer un serveur à un réseau IRC quelconque, son administrateur doit en quelque sorte se faire parrainer par un autre *irc admin* qui doit autoriser l'autre serveur à se relier au sien. Parfois, des conflits surviennent, d'ordre technique (définition du protocole) ou idéologique (politiques d'utilisation par les utilisateurs), qui résultent soit en l'exclusion d'un serveur [23], soit en une partition définitive du réseau [24].

Mais ces jeux de pouvoir entre administrateurs de serveurs sont d'un moindre intérêt en regard des dynamiques sociales qui se manifestent au niveau des canaux (forums) IRC, qui comme nous le verrons plus loin, sont l'enjeu de luttes incessantes pour un contrôle sociotechnique hautement hiérarchisé.

Les rapports sociaux, qui organisent et polarisent le champ social, sont une motivation à l'engagement dans le jeu social; le déplacement d'un statut vers un autre, où le maintien d'une position sont probablement le moteur même de l'investissement individuel dans la sociabilité. Le cas d'IRC est exemplaire à cet égard. Pour certains usagers, l'investissement dans le dispositif est minime. IRC n'est strictement qu'un moyen d'élargir leur réseau social, un transit vers une sociabilité « classique ». Ainsi, l'un des moteurs essentiels de la pratique intensive sinon compulsive d'IRC, est l'espoir d'une rencontre amicale ou amoureuse qui s'actualise dans la vie « réelle » (hors ligne). Mais pour d'autres usagers, dont la proportion reste à déterminer, la finalité d'usage est intrinsèque au « microcosme » que constitue le dispositif. Ils sont en quête d'une reconnaissance sociale attachée à des compétences à la fois sociales et techniques. Et malgré les possibilités de trucage de l'identité et autres jeux de masques que favorise l'anonymat, les données ethnographiques que nous avons recueillies indiquent que les ircistes assidus s'efforcent de se construire une « persona » stable en ligne. C'est en effet à cette condition que peut se développer une interconnaissance entre usagers réguliers, qui se considèrent ainsi mutuellement comme membres d'un groupe de *pairs*.

▲ 2.2 Perspective diachronique

▲ a) Une brève histoire d'IRC

Elizabeth Reid (1991) relate ainsi la naissance du tout premier réseau IRC :

Les fonctionnalités réseau d'IRC furent [...] testées sur un ensemble de trois machines, dans le Sud de la Finlande. Une fois ces tests terminés, IRC fut installé dans l'ensemble du réseau national finlandais -- FUNET -- puis connecté à NORDUNET, la branche scandinave d'Internet. En novembre 1988, l'IRC s'était répandu à travers Internet. [\[25\]](#)

Les premiers pays disposant de serveurs IRC furent, dans l'ordre : la Finlande, la Suède, la Suisse, les États-Unis, le Canada, la Norvège, les Pays-Bas, et l'Australie. Vers la mi-1989, IRC comptait environ quarante serveurs et une dizaine d'utilisateurs simultanés aux heures de pointe (Mirashi, 1993). En 1994, une soixantaine de pays étaient connectés (Rose, 1994).

L'histoire d'IRC peut être décrite comme la *success story* d'une petite expérience « socio-informatique » qui s'est vue rapidement investie par une communauté d'informaticiens passionnés, qui l'ont développée, transformée, améliorée, et qui ont été durant plusieurs années les seuls utilisateurs de leur création. Ainsi, Mirashi (1993) rappelle qu'à ses débuts, le premier réseau IRC comptait plus de serveurs que d'utilisateurs, qui étaient bien entendu tous administrateurs de serveur. Il a fallu plusieurs années avant que le dispositif ne sorte de ces cercles confidentiels et ne se transforme radicalement avec l'arrivée de plusieurs vagues d'« utilisateurs-lambda ». La première vague (1989-1992) fut celle des étudiants en informatique et des informaticiens professionnels; la deuxième

(1993-1995) fut constituée des étudiants des établissements d'enseignement supérieur reliés au Réseau, et la « troisième vague », qui a commencé à déferler en 1996, a coïncidé avec le branchement massif des ménages nord-américains à Internet, alors même que les grands fournisseurs de services en ligne tels qu'America Online, Microsoft Network (MSN), CompuServe et Prodigy, décidaient de se « convertir » progressivement à Internet. On a vu alors le profil socio-démographique s'éloigner de plus en plus de l'ingénieur-réseaux pour ressembler davantage à celui de la population générale des jeunes adultes de 18 à 35 ans et usagers intensifs d'Internet.

Dans le même temps, on a vu le réseau initial (EFnet) se scinder, et de nombreux réseaux se créer. En 1997, Microsoft a proposé sa propre version du protocole IRC, appelée « Microsoft Internet Chat », et fonctionnant avec son logiciel *Comic Chat* inspiré de Palace. Dans le même temps, l'entreprise Webmaster.Com lançait son interface IRC/Web et créait le réseau WebNet servant d'infrastructure à de nombreux *webchats* éparpillés sur le Web. Pour finir, certains fournisseurs de services Internet, tel que Vidéotron au Québec, se sont dotés de leur mini-réseau IRC. Mais ce survol de l'évolution d'IRC occulte tout le processus de raffinement du dispositif, qui s'est constitué au fur et à mesure de son utilisation. C'est sur les étapes et les dynamiques de cette structuration que nous allons maintenant nous pencher.

▲ b) Premier élément structurant : l'invention du « bot »

Le pivot de la stabilité du groupe IRC est la continuité du canal qui constitue son lieu de rassemblement et dont l'existence, rappelons-le, se réduit à un simple nom dans la base de données des serveurs. Dès lors, on conçoit sans peine que la donne technique initiale d'IRC présente d'importantes lacunes; en effet, il y a antinomie entre le caractère « amnésique » et extrêmement fluctuant du réseau IRC, et les aspirations des ircistes à créer des structures permanentes. Un clan d'opérateurs réguliers a beau se constituer, sitôt qu'il n'est plus occupé, un canal IRC disparaît dans les limbes, et tout est à recommencer. Une situation presque aussi désagréable survient lorsque le dernier opérateur a quitté le canal. Le canal reste actif, mais incontrôlable; il faut alors obtenir des occupants qu'ils évacuent les lieux, de façon à « réinitialiser » le canal avec un nouveau *chanop*. Cette double nécessité de maintenir le canal ouvert, et de faire en sorte qu'il y ait toujours un « ami » opérateur sur le canal pour « donner les ops » à ses pairs, a conduit les usagers de certains canaux à s'organiser selon le principe de la rotation par « quarts de garde ». Les « ops » se répartissent la tâche de surveillance du canal, par tranches horaires, se passant le relais de façon à ce que le clan en conserve toujours le contrôle.

On peut considérer que ces contraintes - intrinsèques au protocole IRC - ont créé une tension dans le dispositif sociotechnique qui s'est résolue par l'adjonction d'un nouvel élément technique, ne faisant pas partie de la « donne » initiale. Comme un serveur IRC ne peut faire la différence entre une séquence de commandes et de messages émanant d'un usager réel (humain), et la même séquence générée par un processus automatique, il n'est pas surprenant que certains usagers se soient mis à concevoir des scripts sophistiqués ou des programmes autonomes, des clients automatiques en fait, capables de *simuler* le comportement d'un usager, et appelés « robots », ou simplement *bot* [26]. Il faut comprendre que ce qui vaut pour le serveur IRC vaut également pour l'usager : rien ne distingue en apparence un usager humain d'un *bot*. Ce qui fait dire à Jones (1997, p. 27) :

Aujourd'hui encore, il peut être difficile de savoir si l'on est en train de communiquer avec une personne ou avec un *bot* sur l'Internet Relay Chat.
[traduction libre]

Comme le fait remarquer Joshua Quittner (1995) : « Les bots sont les bactéries de la vie en-ligne ». L'expression est judicieuse, car ces bouts de programmes informatiques, agents logiciels le plus souvent rudimentaires, se sont mis littéralement à proliférer sur IRC, où des adolescents se les échangent comme jadis on échangeait des billes, puis les transforment, les perfectionnent à volonté, et les « relâchent » ensuite sur le réseau pour observer leurs interactions avec les usagers... et souvent les autres *bots* [27]. L'un des avantages évidents d'un automate, c'est, entre autres, la vitesse de réaction et d'exécution, qui facilite des pratiques malveillantes. On a vu ainsi pulluler des automates agressifs ou nuisibles (appelés génériquement *warbots*) capables de travailler de concert pour s'emparer d'un canal donné au profit de leur « maître ». Loin de stabiliser l'environnement IRC, l'entrée en lice des robots a commencé au contraire par accroître le chaos, alors que la population du réseau EFnet, en croissance exponentielle [28], changeait de nature : il ne s'agissait plus de quelques passionnés, les *happy few* de la première heure, mais d'*usagers* recherchant un divertissement.

Dans le même temps, certains programmeurs se sont mis à développer des *bots* pacifiques et beaucoup plus élaborés, dont la fonction était de protéger un canal contre les agressions, tout en résolvant les problèmes de stabilité évoqués plus haut. Le plus célèbre de ces logiciels, baptisé *Eggdrop*, a donné son nom à cette classe de cerbères artificiels, dont il fait figure encore de référence aujourd'hui. Il a pour mission première de demeurer en permanence en tant qu'opérateur sur un canal afin de le maintenir actif et d'attribuer sur demande - après identification par mot de passe - les privilèges d'opérateur aux usagers inscrits dans sa base de données.

Ce gardien automatique, on l'aura compris, constitue un outil extrêmement puissant pour assurer l'hégémonie d'un clan sur le canal, et au sein du clan, d'une personne en particulier : celui qui contrôle le *bot*. Par ailleurs, l'existence de multiples niveaux d'accès au robot a permis de restaurer une structure *analogique*, pyramidale, de pouvoir, là où le protocole prévoyait une structure binaire (*op* ou « non-op »). L'introduction du robot dans le dispositif sociotechnique IRC a donc reconfiguré de manière irréversible la structure des rapports sociaux en son sein, puisqu'il a permis de stabiliser le contrôle d'une *clique* sur un canal. En ce sens, l'on peut dire que les exigences du social ont conduit à modifier la donne technique; *l'usage a réinventé l'outil*.

Toutefois, la mise en oeuvre d'un *bot* exige des compétences assez solides en informatique (maîtrise du langage C et du système Unix), et un accès permanent à l'Internet qui n'était pas, jusqu'à la fin des années 1990 (et le développement de l'accès grand public par câble ou équivalent), à la portée d'un particulier ordinaire. D'autre part, pour des raisons diverses, la politique des administrateurs d'EFnet a toujours été relativement hostile à l'installation de robots sur ce réseau (Rose, 1994; Quittner, 1995). Jusque récemment, la seule façon de passer outre était de s'attirer les bonnes grâces de l'*irc admin* du serveur sur lequel on comptait installer le *bot*. Les personnes en mesure de satisfaire à de tels critères étaient quasi nécessairement des ingénieurs, ou futurs ingénieurs en informatique, ce qui a consolidé la domination précoce de la « société IRC » par une véritable « caste » d'informaticiens.

C'est sur le principe d'une « démocratisation » du *bot* qu'est né le réseau Undernet (Mirashi, 1993), aujourd'hui deuxième en importance. L'instauration par Undernet d'un « *channel service* », basé sur la mise à disposition de *bots* officiels pour les opérateurs de canaux qui décident d'enregistrer leur canal, a attiré nombre d'utilisateurs depuis le début de 1996, et provoqué la « migration » de canaux jusque-là installés sur EFnet. À condition de se familiariser avec le mode d'emploi -- très simple -- du robot, n'importe quel utilisateur peut devenir « chef de canal » (*channel manager*) sur Undernet. En quelque sorte, la création d'Undernet s'inscrit dans la poursuite d'un projet sociotechnique dans lesquelles les compétences sociales des acteurs importent au moins autant sinon plus que leurs compétences techniques.

▲ c) Deuxième élément structurant : la « cyberguerre »

Nous avons vu que l'utilisation d'automates destinés à ravir le contrôle d'un canal à ses propriétaires a contribué à l'instauration du robot-gardien. Mais cela n'a pas empêché ces pratiques « déviantes » de s'intensifier. Le plus souvent, la délinquance ircéenne joue le rôle d'exutoire et s'exprime au détriment des utilisateurs du canal « d'à côté », parfois même de son propre canal, en cas de conflit de pouvoir. L'une des formes de nuisance, appelée *bashing* (« passage à tabac »), consiste à se rendre à plusieurs sur un canal choisi pour cible, et à en perturber l'activité de diverses manières, la plus simple étant de déverser un flot d'injures (*flood*) sur le canal public jusqu'à ce que les opérateurs réagissent. C'est la version IRC des « flames » bien connus des groupes de discussion Usenet (cf. Dery, 1994). Les canaux affichant une orientation sexuelle minoritaire en font régulièrement les frais (*gaybashing* [29]). Certaines agressions, appelées *nukeing* et ciblées sur des individus, ont pour but de provoquer la déconnexion d'IRC, voire d'Internet, et même, dans certains cas, le « crash » de leur micro-ordinateur, qu'ils doivent alors réinitialiser. Exploitant diverses failles du logiciel client ou du système d'exploitation, ces attaques sont parfois utilisées pour vider un canal de ses utilisateurs afin d'en prendre possession. Dans certains cas, l'agression est directement dirigée contre un serveur. Enfin, on voit se développer depuis 1998 des « virus IRC », dont le premier a contaminé le logiciel *mIRC*, principal client IRC sous Windows [30].

On ne compte plus aujourd'hui les sites Web [31] à partir desquels il est possible de télécharger des scripts IRC permettant de pratiquer la « cyberguerre » sur IRC (*IRC War*). De nombreux adolescents (appelés « *script kiddies* » par les « vrais » *hackers*) s'y adonnent effectivement, par jeu. C'est le cas notamment de ce jeune internaute que nous avons interviewé :

Ça s'appelait *Nuke*, c'était un des gars justement de cette gang-là qui m'avait initié à ça; [...] t'entrais le numéro d'identification [...] de la personne, puis t'appuyais juste sur « Enter ». Tout se faisait tout seul. [...] le logiciel il faisait que son écran il devenait bleu, complètement bleu, puis qu'elle perdait sa connexion. [...] Puis moi j'ai été initié à ça... [...] ceux qui venaient nous agacer sur #quebec2, on s'en débarrassait, puis... on se faisait du *fun* comme ça. Ou des fois on disait : « O.K., les dix on s'en va, y'en a un qui reste pour garder le *op*, on s'en va tous sur #quebec pis on *nuke* tout le monde ». T'sé on faisait des niaiseries comme ça. [G., 19 ans, Montréal]

La possibilité de causer des dommages *réels* (« interruptions de service » sur les serveurs et les clients) sans pour autant atteindre à l'intégrité physique des personnes et

de leurs biens semble faire d'IRC le plus attrayant des jeux en ligne pour les adolescents de 12 à 17 ans, dont certains n'hésitent pas à se targuer de leurs exploits en reproduisant les *logs* de leurs plus belles attaques sur leur page Web personnelle [32].

Ce détournement d'usage a bien sûr son revers : de plus en plus, les usagers « pacifiques » sont obligés de « s'armer », autrement dit de barder leur logiciel IRC de scripts de protection. De même, les « concepteurs », autrement dit les personnes qui prennent en charge le développement du logiciel serveur IRC (*ircd*) sont-elles constamment obligées de combler les brèches de sécurité par des mises à jour fréquentes. C'est l'une de ces évolutions techniques sous la poussée des pratiques délinquantes qui a conduit à la scission du réseau EFnet, au cours de l'été 1996. Il s'agissait en effet de modifier le protocole pour contrer le phénomène des attaques de serveur. Celles-ci visaient essentiellement à provoquer une partition temporaire du réseau appelée *netsplit*. Lorsqu'un serveur agissant comme relais (*hub*) entre plusieurs serveurs tombe en panne, il en résulte une fragmentation du réseau; lorsqu'il se réunifie, il arrive que deux usagers se retrouvent avec le même « pseudo ». Jusqu'en 1996, cette situation provoquait la déconnexion automatique des deux usagers. Certains ircistes en tiraient parti pour prendre le contrôle d'un canal au moyen de *bots* appelés *clones* qui, une fois le *netsplit* provoqué, prenaient la place des opérateurs légitimes en attendant que la « collision des noms » se produise. Deux parades techniques ont été conçues pour remédier à ce problème. Or, pour des raisons à la fois techniques et « philosophiques », chaque option a rallié une partie des opérateurs IRC; la création du réseau IRCnet est issue de cette controverse, événement connu aujourd'hui sous le nom de *Great Split* [33].

Tirant les leçons de cette propension des ircistes à la subversion du dispositif, les versions « commerciales » d'IRC (Microsoft, Webmaster.Com...) ont restreint drastiquement les possibilités d'usages créatifs, en bloquant notamment l'accès à certaines commandes.

▲ d) Troisième élément structurant : tropisme géographique et institutionnalisation

Nous ne pouvons pas parler de la structuration du dispositif sociotechnique IRC sans mentionner le phénomène de ce que nous avons appelé les « tribus IRC », pour reprendre l'emploi réinventé du mot *tribu* par Michel Maffesoli. Ainsi, le paradoxe de la pratique collective de ce système de communication non seulement désincarnée, mais aussi « déterritorialisée », c'est qu'elle a abouti à la formation de communautés *locales* d'usagers, c'est-à-dire ancrées géographiquement, et dont le mode d'« être-ensemble » oscille entre la communication médiatisée (IRC, site Web « officiel » du canal, « babillards électroniques » asynchrones...) et le face-à-face, notamment au cours de fêtes collectives (« *get together* » ou GT en anglais). Quand nous disons : « a abouti », nous voulons dire que cette situation est le résultat d'une évolution qui s'est déroulée sur plusieurs années, et d'un processus de spécialisation toujours plus fine des canaux IRC, selon des critères linguistiques, géographiques et socio-culturels, à mesure que la croissance démographique du réseau le permettait.

Ce « tropisme » géographique - les canaux IRC se fragmentant jusqu'à coïncider avec une région ou une ville - bat en brèche les discours prédisant que l'ère des réseaux informatiques globaux favoriserait l'apparition de nouvelles formes sociales purement « virtuelles » dont le moteur principal serait la communauté d'intérêts, le partage de valeurs communes, etc. En l'occurrence, ce nouvel espace public de la communication médiatisée par ordinateur apparaît plutôt comme un lieu alternatif et complémentaire

d'intégration dans la société d'attache de l'utilisateur, et ce, en particulier pour les adolescents et les minorités socio-culturelles et sexuelles.

Par ailleurs, une autre tendance s'affirme, celle de « l'institutionnalisation » des canaux IRC. Sur les quatre grands réseaux du moins, il est désormais de plus en plus difficile de créer un nouveau canal stable attirant beaucoup d'utilisateurs. L'une des causes de cette tendance est l'interdiction souvent explicite d'annoncer l'existence d'un canal sur un autre, des robots se chargeant d'expulser sans préavis les utilisateurs qui enfreignent cette règle. D'autre part, les canaux se font connaître de plus en plus souvent via leur site Web. Enfin, on commence à voir se développer des fédérations de canaux IRC, repérables par l'échange d'hyperliens sur leurs sites Web, mais également par la présence simultanée d'une forte proportion d'utilisateurs sur plusieurs de ces canaux. Cette tendance est confirmée par l'apparition de « méga-sites » ou d'anneaux de sites Web regroupant plusieurs canaux IRC. Et dans certains cas, les collectifs d'utilisateurs correspondants se constituent en association véritable, comme dans le cas du *Unity Net Club* à Montréal, lui-même inspiré d'un organisme similaire à Londres.

▲ 3. Les enseignements d'IRC pour une sociologie de l'activité technique

Dans cette dernière partie, nous esquissons une interprétation plus théorique des faits empiriques rapportés ci-dessus. À la lumière de la description des processus qui ont façonné IRC, nous pouvons d'ores et déjà conclure qu'il tisse dans une même trame et de manière inextricable le social et le technique. IRC constitue ainsi à notre avis un cas d'école « où technique et société se redéfinissent et se construisent *simultanément* » (Bardini, 1996, p. 144). Il correspond d'autre part assez bien à la définition du dispositif proposée par Peeters et Charlier (1999), qui plaident en quelque sorte pour une revalorisation de la dimension technique (connotée péjorativement dans la notion foucauldienne de dispositif), et avancent que « le dispositif peut être vu comme une formation mixte, composée de symbolique et de technique » (p. 17).

L'analyse d'un « projet sociotechnique » tel qu'IRC remet en question plusieurs idées répandues sur la technique, et plus précisément sur les activités humaines qui y sont reliées. Nous proposons d'ailleurs de parler d'*activité technique* pour désigner indifféremment la conception et l'utilisation des dispositifs techniques. En effet, la dichotomie concepteur/utilisateur semble clairement céder la place ici à un *continuum* de culture technique, allant de l'usage purement instrumental d'IRC comme outil de communication médiatisée par ordinateur, jusqu'à l'administration d'un serveur IRC ou la programmation du code (l'organisation d'Undernet comprend ainsi plusieurs comités collaborant au moyen d'une liste de diffusion). Entre les deux extrêmes, on retrouve tous les degrés de compétence et de pratique technique, qu'il s'agisse des divers niveaux d'opérateurs de canaux, ou de la maîtrise à divers degrés de la conception de scripts. IRC diffère ainsi radicalement de dispositifs en apparence cousins, tels que les MUD ou les Palaces. Dans ces derniers en effet, on peut clairement distinguer les concepteurs du système d'un côté et le groupe des utilisateurs de l'autre. Dans le cas d'IRC, les deux catégories sont indiscernables, où du moins forment-elles un *continuum* dynamique : diverses strates d'utilisateurs cumulant les rôles d'innovateurs techniques et sociaux à des degrés et à des moments divers.

Le modèle de l'utilisateur « atomisé », seul face à l'objet technique, est lui aussi remis en cause. L'utilisateur d'IRC n'est jamais solitaire; il est pris, au-delà de la « machine-média », dans des réseaux sociaux d'utilisateurs, il appartient d'emblée à des collectifs, qui sont

d'ailleurs eux-mêmes pris dans un maillage intriqué de collectifs, reliés entre eux de façon invisible par leurs membres communs ou de manière plus formelle (chaînes ou « anneaux » de sites Web, etc.). L'appropriation de ce dispositif ne peut donc être que *collective*. Il en va de même de sa conception et de son développement. De façon générale, le développement du logiciel nécessaire à l'implémentation du protocole IRC a suivi le modèle du logiciel dit « libre » [34], à l'instar par exemple du protocole SMTP [35] pour le transfert du courrier électronique, ou encore, dans un tout autre domaine, de Linux, avec lequel IRC a plus d'un point commun : outre le fait (anecdotique ?) qu'ils aient tous deux été conçus en Finlande, le système d'exploitation Linux et le logiciel serveur d'IRC sont tous deux des réalisations collectives, fruits d'une collaboration permanente et sans but lucratif de nombreux programmeurs à travers le monde.

Tous deux ont enfin pour fondement un projet qui n'est pas seulement technique, mais aussi *social*. Dans le cas d'IRC, l'accent semble clairement mis sur la socialité; toutefois, on ne saurait occulter le fait qu'IRC soit un terrain de jeux particulièrement prisé des férus de programmation, de même qu'on ne peut tout à fait comprendre le phénomène Linux si l'on fait abstraction du lien social qu'il contribue à créer entre les divers acteurs de son développement. On peut en effet facilement déceler, dans le dispositif IRC, un projet social sous-jacent, voire une conception archétypale de la société dont le protocole lui-même porte l'empreinte. La place manque ici pour illustrer ce point, mais ceci est particulièrement frappant à la lecture de la documentation technique « officielle » d'IRC (cf. Pioch, 1993; Rose, 1994). L'un des traits saillants de cette « idéologie » ircéenne est l'idéal communautaire et la recherche systématique de la *convivialité* qui lui est associée. À la suite d'Ivan Illich (1973), Marcel Bolle de Bal (1985, p. 134) considère la convivialité comme la condition d'un corps social qui « cesse d'être dominé par les outils qu'il crée ». Josiane Jouët (1992, p. 182) évoque le double sens en informatique du mot « convivialité », qui connote notamment l'espoir qu'un accès facilité à l'ordinateur se reflète dans la société « par un projet de convivialité [consistant en un] tissage de nouveaux liens entre les usagers ».

Enfin, le clivage analytique entre innovation et appropriation de la technique nous paraît lui aussi remis en cause par l'exemple d'IRC. En effet, l'innovation et l'appropriation ne sont plus nécessairement deux "moments" distincts. Comme l'écrit Thierry Vedel (1994, pp. 16-17) :

Cette [...] coupure, conception/diffusion ou production/consommation peut sembler artificielle. On peut, notamment à la lumière des travaux sur l'innovation technologique les plus récents, avancer qu'il n'y a jamais - ou que très tardivement - de mise au point finale et définitive d'une technologie, et que la conception des technologies est un processus continu qui se poursuit à travers la façon dont celles-ci sont utilisées.

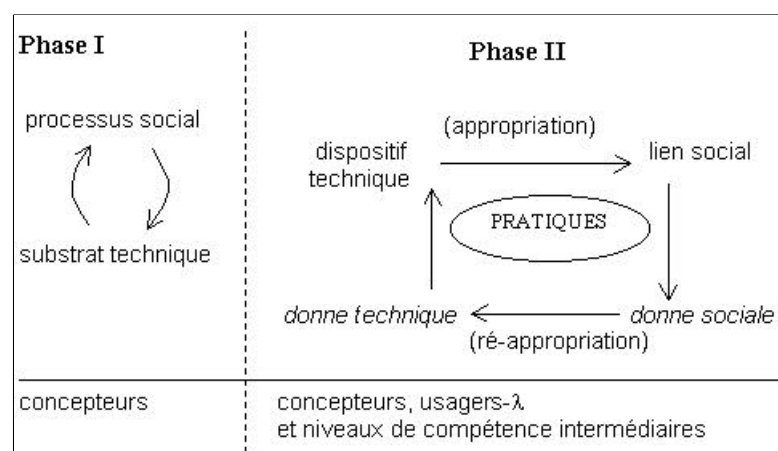
Dans le cas d'IRC, l'invention est à la fois technique et sociale et constitue un processus continu « en spirale », où l'innovation d'aujourd'hui est l'appropriation de l'innovation technique/sociale d'hier.

Par ailleurs toute vision déterministe, technique ou sociale, paraît bien intenable dans ce cas. De fait, la technique devient - par sédimentation et autonomisation - un agent actif avec lequel il faut compter, une variable « indépendante » dans l'équation du social. Le rôle du *bot* dans l'environnement IRC en est l'illustration la plus frappante. Si donc la critique du déterminisme technique n'est plus à faire, IRC permet inversement de vérifier

l'idée - certes pas nouvelle - que *la matérialité technique n'est pas soluble dans le fait humain*. En d'autres mots, le technique ne peut jamais être complètement déterminé socialement, ni expliqué complètement en termes sociologiques. Il subsiste une part irréductible d'indétermination due au fait que les matérialités [36] techniques sont inanimées mais pas inertes; elles sont *actives*. Cette activité de la technique, et l'interactivité qui en résulte entre matérialités techniques et agents humains constitue un noyau irréductible d'hybridité qui complexifie inéluctablement l'analyse. Cette irruption de la complexité rend ainsi vaine toute tentative de décomposer le phénomène global en sous-unités simples formant système, pas plus qu'il n'est possible de faire abstraction dans l'analyse de la dimension temporelle, de la diachronicité essentielle du déploiement du phénomène.

Le procès d'innovation sociotechnique décrit ici peut donc être conçu comme un processus itératif d'alternance entre les pôles de la conception et de l'usage, le dispositif oscillant entre le donné (substrat technique) et le mouvant (réappropriation sociale). Le schéma ci-dessous illustre et récapitule les principaux points discutés ci-dessus.

Fig. 3 -- L'interrelation du technique et du social dans la dynamique du développement d'IRC



▲ Conclusion

À partir du cas d'IRC, nous espérons avoir montré qu'à travers l'analyse fine d'une activité technique apparemment banale voire *triviale* (du « bavardage » en ligne), il est possible de mettre en relief des aspects riches d'enseignements sur le processus même de l'innovation et de la pratique technique. Plus qu'un dispositif sociotechnique, IRC peut être considéré comme un *microcosme* dans lequel se trouvent réunis un ensemble de matérialités techniques mobilisables et reconfigurables par des acteurs humains mais avec un élément de complexité irréductible. Le répertoire des rapports sociaux possibles, son étendue et ses limites sont inscrits, ancrés dans la matérialité du protocole technique, qui est en quelque sorte la matérialisation technique temporaire du contrat social liant les usagers d'un même réseau. Dans le microcosme, agents humains et artificiels transigeraient sans cesse pour co-définir et maintenir un *contrat social d'usage* que l'on peut en fait appeler « contrat sociotechnique » et qui se manifeste dans les règlements, protocoles techniques, normes informelles (« netiquette »...) et autres codifications générales ou localisées.

On pourrait donc aller jusqu'à dépasser des notions telles que la socialisation des techniques, ou la socialisation *via* les réseaux techniques, pour parler plutôt d'une socialisation hybride d'agents humains et artificiels qui se médiatisent mutuellement. Ensemble, ces agents mixtes constituent un dispositif en évolution continue, au point que l'expression « projet sociotechnique » semble peut-être la plus adéquate, tant sa forme finale semble importer moins que le processus même de sa formation. Quoi qu'il en soit, on constate que la frontière entre technique et social, si elle reste pertinente comme instrument d'analyse pour décrire les processus à l'oeuvre, est de plus en plus ténue sur le plan conceptuel. Finalement, l'*Internet Relay Chat* nous invite à renouveler notre pensée du statut de la technique, et cela justifie pleinement à notre avis son intérêt en tant qu'objet d'étude en sciences sociales.

▲ Notes

[1] En informatique, un protocole est un « ensemble des conventions nécessaires pour faire coopérer des entités distantes, en particulier pour établir et entretenir des échanges d'informations entre ces entités » (définition tirée de *L'abc des réseaux*, <http://www.culture.fr/culture/dglf/ressources/lexiques/abc.htm>).

[2] Selon les récentes enquêtes du Graphic, Visualization, & Usability Center (GVU, http://www.cc.gatech.edu/gvu/user_surveys/) aux États-Unis, et du Réseau interordinateurs scientifique québécois (RISQ, <http://www.risq.qc.ca/enquete/>) au Québec.

[3] Ce mot, qui se prononce « tchatte » et signifie « causette » ou « bavardage » (sans connotation péjorative *a priori* en anglais), s'est imposé au cours des dernières années comme le terme générique pour désigner tout système de communication *synchrone* médiatisée par ordinateur. De même, les groupes de discussion synchrones sont-ils couramment appelés *chat groups*. Pour cette raison, nous nous permettrons de l'utiliser à quelques reprises car il n'a pas encore trouvé d'équivalent satisfaisant en français.

[4] À l'instar d'« Internet », il est d'usage de ne pas employer d'article devant l'acronyme « IRC » qui, incidemment se prononce en détachant chaque lettre. Plus loin, nous utiliserons le néologisme « irciste » (i-r-ciste) pour désigner un usager d'IRC.

[5] Fonctionnant dans l'environnement Unix, le rudimentaire programme *Talk* ne permettait qu'un dialogue entre deux utilisateurs dont l'un au moins connaissait l'adresse Internet (IP) de l'autre.

[6] Un dispositif de communication multipolaire (ou multipoints) permet une communication de groupe (voir Périn et Gensollen, 1992; Harvey, 1995).

[7] Oikarinen (1993) nous apprend qu'il existait déjà un « BITnet Relay Chat » dont il s'est inspiré pour concevoir son protocole destiné, quant à lui, à fonctionner sur Internet.

[8] La plupart des services en ligne (CompuServe, America Online, Prodigy...) offrent leur version, dite « propriétaire », de cette application. Néanmoins nous verrons que la comparaison s'arrête là.

[9] D'ailleurs, de nombreuses écoles et universités nord-américaines ont décidé d'en restreindre ou interdire l'accès.

[10] *Multi-User Dungeons*, ou domaines multi-utilisateurs.

[11] Le code ASCII (American Standard Code for Information Interchange) comprend, outre les lettres de l'alphabet et les chiffres, un certain nombre de signes typographiques ou symboles tels: & # \$ %...

[12] Connus respectivement sous les pseudonymes WiZ et Avalon dans le « milieu » IRC.

[13] Le terme *lame* évoquant la faiblesse, l'impuissance, on pourrait traduire l'expression *lame users* par « simples usagers » ou « usagers *lambda* ». Mais on ne manquera pas de savourer le jeu de mots avec l'homonyme « *looser* ». Notons que ce terme désigne aussi plus généralement toute personne connectée à IRC, et peut donc être compris comme synonyme de *user*. Ces plaisanteries encodées dans la terminologie sont l'un des traits typiques de la culture Internet et plus généralement, de la culture informaticienne (cf. Breton, 1990).

[14] Ordinateur branché en permanence sur Internet, ou logiciel fonctionnant sur cet ordinateur et délivrant un service (Web, FTP, IRC ou autres) en partage à plusieurs usagers du réseau munis d'un logiciel client.

[15] Logiciel dialoguant avec un serveur pour obtenir de l'information. Le client demande à se connecter au serveur, qui peut accepter ou refuser. Le serveur propose de l'information, que le client interprète.

[16] Il existe probablement plusieurs milliers de serveurs à ce jour, mais aucune évaluation précise ne semble possible avec les moyens dont nous disposons au moment où nous rédigeons cet article.

[17] Chaque réseau utilise une variante, ou si l'on veut, son propre « dialecte » du protocole - ce qui le rend incompatible avec les autres -, et ses administrateurs appliquent des politiques d'usage spécifiques qui font l'identité du réseau.

[18] La liste à laquelle nous nous référons ici est fournie avec le logiciel *mIRC*, et sans être exhaustive, elle donne un excellent aperçu des divers réseaux existants.

[19] Avec l'internationalisation des grands réseaux IRC, les fluctuations de fréquentation ne sont pas considérables, mais le pic de fréquentation est atteint au moment où les Nord-Américains commencent leur soirée.

[20] Rappelons que la mesure instantanée du nombre d'usagers connectés n'est qu'un indicateur du nombre total d'usagers réguliers d'un réseau donné.

[21] Notons que la métaphore de la « C.B. » (*Citizen's band*) avait déjà été utilisée par CompuServe pour son système de *chat*.

[22] On peut reconnaître l'expression « IRC cop », qui signifie « flic d'IRC ». D'ailleurs, le statut des ircops est symbolisé par une * (astérisque), qui n'est pas sans évoquer une étoile de shériff...

[23] C'est la mise en quarantaine, autrement dit, littéralement, l'*ex-communication* du serveur « *eris.berkeley.edu* », qui a donné son nom au réseau EFnet, acronyme de

« Eris-Free Network » (Mirashi, 1993).

[24] Voir ci-dessous la controverse qui a conduit la branche européenne du réseau EFnet à faire sécession en juillet 1996 pour devenir IRCnet.

[25] « IRC's networking capabilities were [...] tested on a suite of three machines in southern Finland. Once tested it was installed throughout the Finnish national network -- FUNET -- and then connected to NORDUNET, the Scandinavian branch of the Internet. By November of 1988, IRC had spread across the Internet. »

[26] La prononciation du mot *bot* n'est pas fixée : en principe, on le prononce « botte », mais certains « initiés » préfèrent le prononcer comme le mot *boat* (bateau).

[27] Le lecteur intéressé pourra consulter cet article très complet sur le bestiaire des « robots » qui hantent les divers domaines de l'Internet : Andrew Leonard, « Bots Are Hot! », *Wired*, no 4.04, avril 1996, pp. 114-117; 166-172, en ligne : <http://www.wired.com/wired/archive/4.04/netbots.html>

[28] Entre 1991 et 1997, le nombre moyen de personnes connectées sur EFnet a été multiplié par cent.

[29] Pour Shaw (1997, p. 137), on doit y voir le prolongement dans le virtuel d'un type d'« expériences sociales » déjà vécues par les homosexuels dans la « vraie vie ».

[30] Le virus « script.ini » consistait en une macrocommande qui, tirant parti d'une option de réception automatique de fichiers, se propageait auprès des usagers des canaux sur lesquels se trouvait l'usager infecté. Une fois présent, le « cheval de Troie » permettait à son auteur de prendre partiellement le contrôle de l'ordinateur de la victime, et notamment d'espionner et de diffuser ses conversations privées. Une nouvelle version du logiciel a provisoirement réglé le problème.

[31] Il existe même plusieurs « anneaux » (ou chaînes de sites Web) consacrés exclusivement aux *scripts* IRC. Par exemple : The mIRC Scripts WebRing (<http://www.webring.org/cgi-bin/webring?ring=mircscripts;home>) et The mIRC Scripts Ring (<http://www.geocities.com/SunsetStrip/Palms/6536/index.html>).

[32] Sur la page personnelle (disparue au moment de la publication de cet article) d'un irciste qui se surnommait Antikriss, on pouvait lire : « Voici mes plus gros flood que j'ai réussi à faire (*sic*), seul, ou avec un ami.. Ils ont eu lieu sur Undernet... »

[33] Pour une description approfondie de cette controverse sociotechnique, voir la page suivante : <http://www.stealth.net/~kalt/irc/TS-Delay.html>

[34] Sur la notion de logiciel libre, voir : Lang, Bernard, *Des logiciels libres à la disposition de tous*, Le Monde diplomatique, Janvier 1998, p. 26; sur le modèle économique correspondant, voir Smets-Solanes, J.-P., *L'économie du logiciel libre. Un point de vue d'utilisateur*, Multimédium, 29 juin 1998, en ligne : <http://www.mmedium.com/dossiers/libre/>

[35] *Simple Mail Transfer Protocol*.

[36] Par matérialité, nous entendons ici le substrat non humain de l'action humaine. Nous élargissons ainsi le sens du mot « matière » à des artefacts aussi immatériels en apparence qu'un code, un règlement, un logiciel. Dans la mesure où nous n'assimilons pas tous ces objets à des « techniques » comme le fait Foucault, on peut recourir à l'expression « matérialité technique » pour distinguer l'artefact proprement technique de ce qui relève davantage du symbolique et du social.

▲ Références

BARDINI, Thierry. 1996. « Changement et réseaux sociotechniques: de l'inscription à l'affordance », *Réseaux*, no. 76, pp. 125-153, disponible en ligne:

<http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/76/08-bardi.pdf>

PINCH, Trevor et BIJKE, Wiebe. 1987. « The Social Construction of Facts and Artifacts : Or How the Sociology of Technology Might Benefit Each Other », in Bijker, W., Hughes, T. et Pinch, T., éd., *The Social construction of technological systems : new directions in the sociology and history of technology*, Cambridge (Mass.) : MIT press.

BOLLE DE BAL, Marcel. 1985. *La tentation communautaire. Les paradoxes de la reliance et de la contre-culture*, coll. Psychosociologie, Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles.

BOULLIER, Dominique. 1989. « Archéologie des messageries », *Réseaux*, no. 38, pp. 9-29.

BRETON, Philippe. 1990. *La tribu informatique*, Paris : Métailié.

BRIOLE, Alain. 1992. « La réunion téléphone grand public : alliance du social et de la technique », in Périn, P. et Gensollen, M., éd., *La communication plurielle. L'interaction dans les téléconférences*, Paris : La Documentation française, pp. 249-67

FLICHY, Patrice. 1997. « Présentation », Dossier : Les usages d'Internet, *Réseaux*, no. 77, pp. 5-6, disponible en ligne:

<http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/77/presen77.pdf>

HARVEY, Pierre-Léonard. 1995. *Cyberespace et communautaire. Appropriation, réseaux, groupes virtuels*. Québec: Presses de l'Université Laval.

HERZ, J. C. 1996. *Alice au pays d'Internet. Les mille et une nuits d'une Cybersurfeuse*. Paris : Austral.

ILLICH, Ivan. 1973. *La convivialité*, Paris : Seuil. Éd. originale anglaise, *Tools for Conviviality*, disp. en ligne : <http://www.la.psu.edu/philillich/tools/intro.html>

JONES, Steven. 1997. « The Internet and its Social Landscape », in Jones, S., éd., *Virtual Culture*, Thousand Oaks (Calif.) : Sage, pp. 7-35.

JOUËT, Josiane. 1989. « Une communauté télématique : les Axiens », *Réseaux*, no. 38, pp. 49-66.

JOUËT, Josiane. 1992. « Relecture de la société de l'information », dans Chambat, Pierre. (dir. publ.), *Communication et lien social*, Paris : Descartes, pp. 177-190.

LATZKO-TOTH, Guillaume. 1998. *À la rencontre des tribus IRC: le cas d'une communauté d'utilisateurs québécois de l'Internet Relay Chat*, mémoire de maîtrise, Département des communications, Université du Québec à Montréal, disp. en ligne : <http://composite.uqam.ca/theses/tribirc/>

MIRASHI, Mandar. 1993. « The History of the Undernet », en ligne : <http://www.doco-com.undernet.org/documents/uhistory.html>

OIKARINEN, Jarkko. 1993. « IRC History... », courrier électronique adressé à H. Rose, 10 décembre, reproduit sur le Web : <http://www.the-project.org/history.html>

PEETERS, Hugues et CHARLIER, Philippe. 1999. « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès*, no. 25, pp. 15-23.

PIOCH, Nicholas. 1993. *A Short IRC Primer*, en ligne : <ftp://cs-ftp.bu.edu/irc/support/IRCprimer1.1.txt>

QUITTNER, Joshua. 1995. « Automata Non Grata », *Wired*, no 3.04, avril 1995, en ligne : <http://www.wired.com/wired/archive/3.04/irc.html>

REID, Elizabeth. 1991. *Electropolis : Communication and Community on Internet Relay Chat*, mémoire déposé à l'University of Melbourne, Dept. d'histoire, Australie, disp. en ligne : <http://people.we.mediaone.net/elizrs/electropolis.html>

RHEINGOLD, Howard. 1993. *The Virtual Community : Homesteading on the Electronic Frontier*, New York : Addison-Wesley, disp. en ligne : <http://www.rheingold.com/vc/book/>

ROSE, Helen T. 1994. « IRC Frequently Asked Questions », F.A.Q du groupe Usenet alt.irc, version 1.39 (août 1994). En ligne, dernière version disponible à : <ftp://cs-ftp.bu.edu/irc/support/alt-irc-faq>

SAUSSURE (de), Ferdinand. 1995. *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot. (1^{ère} édition : 1916)

SHAW, David. 1997. « Gay Men and Computer Communication : A Discourse of Sex and Identity in Cyberspace » dans Jones, S., éd., *Virtual Culture*, Thousand Oaks (Calif.) : Sage, pp. 133-145.

TOUSSAINT, Yves. 1992. « La parole électronique. Du minitel aux nouvelles machines à communiquer », *Esprit*, no. 11, novembre 1992

TURKLE, Sherry. 1995. *Life on the Screen. Identity in the Age of the Internet*, New York : Simon & Schuster.

VEDEL, Thierry. 1994. « Sociologie des innovations technologiques des usagers: introduction à une socio-politique des usages », in Vitalis, A., éd., *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*, Rennes: Apogée, pp.13-34

WELLMAN, Barry. 1997. « An Electronic Group Is Virtually a Social Network », in Kiesler,

S., *Culture of the Internet*, Mahwah (N.-J.) : LEA Pub., pp. 179-205.

▲ Pour en savoir plus...

Sur IRC en général :

« IRCologie », sélection de liens par l'auteur :

<http://www.mlink.net/~glt/irc.htm>

L'IRC en long, en large et en travers :

<http://www.macplus.net/irc/FramesIRC.html>

Site officiel du réseau EFnet :

<http://www.the-project.org/>

Site officiel du réseau Undernet

<http://www.undernet.org/>

Site officiel du réseau DALnet

<http://www.dal.net/>

Site officiel du logiciel *mIRC* :

<http://www.mirc.co.uk/>

IRC WebRings :

<http://www.mircscripts.com/webrings.html>

Sur la communication médiatisée par ordinateur :

CMC Studies Center :

<http://www.december.com/cmc/study/center.html>

Cybersoc : Ressources :

<http://www.socio.demon.co.uk/resources.html>

Cyberspace and Web Sociology :

<http://www.pscw.uva.nl/Sociosite/TOPICS/WebSoc.html>



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2000 - Tous droits réservés.



Les études en communication médiatique au Québec et l'approche des *Cultural Studies*

résumé

sommaire

bio

par [François Yelle](#)

Doctorant en communication - Université de Montréal
© François Yelle - 2000 - Tous droits réservés.

Cet article est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

▲ Résumé

L'intention première de cet article est d'offrir quelques pistes de recherche qui permettront de réfléchir à la circulation limitée des *Cultural Studies* dans le domaine des études universitaires en communication médiatique au Québec. À partir de son propre cheminement académique, l'auteur explique l'intérêt qu'il porte aux *Cultural Studies* et offre une brève description du projet de cette approche. Il propose ensuite un rapide retour historique aux débuts des sciences sociales au Québec et résume les caractéristiques propres à la fondation des départements de communication. Par ailleurs, après une brève présentation des premières voies de la recherche québécoise sur la culture, notamment des recherches en économie politique sur les industries culturelles, il identifie les premiers travaux québécois à avoir commenté les *Cultural Studies*. L'auteur met en évidence le phénomène de « l'asynchronie » de la circulation des idées entre les mondes francophone et anglophone, avant d'effectuer un bref survol des critiques formulées envers les *Cultural Studies* dans le domaine des études en communication médiatique. Puis, l'auteur conclut en lançant un appel à la discussion dans le but de dégager les causes du manque de « séduction » de cette approche dans ce sous-champ des études en communication.

([Abstract](#) | [Resumen](#) | [Resümee](#))

Descripteurs: Cultural Studies, communication médiatique, culture, recherche québécoise, études en communication, Québec.



▲ Sommaire

[Préambule](#)

[1. Mon intérêt pour les *Cultural Studies*](#)

[2. Un bref rappel nécessaire](#)

[3. Les débuts des sciences sociales au Québec](#)

[4. La révolution tranquille et le passage à la modernité](#)

[5. La fondation des départements de communication au Québec](#)

[6. La culture...](#)

[7. ...Et les industries culturelles](#)

[8. Les premières citations et les premiers échanges au Québec à propos des *Cultural Studies*](#)

[9. De la traduction](#)

[10. L'américanisation des *Cultural Studies* et l'obsession du diable: un regard très personnel](#)

[11. Pour terminer](#)

[Notes](#)

[Tableau 1 : Liste chronologique](#)



▲ Préambule

Nous sommes souvent portés à croire que l'université québécoise a l'avantage d'être positionnée au confluent des univers académiques anglo-saxon et francophone [1]. Au-delà du lieu commun que constitue une telle affirmation, certains domaines de recherche au Québec ont démontré, au cours des vingt dernières années, qu'ils avaient su tirer profit de certaines conversations théoriques, méthodologiques et philosophiques : en témoignent les travaux des chercheur-e-s en littérature comparée, en études cinématographiques et en communication, pour ne nommer que les champs que je connais pour les fréquenter, parfois assidûment, parfois à la dérobée. Toutefois, ces conversations n'assurent pas nécessairement chez les universitaires la curiosité ou l'intérêt qu'elles laissent supposer. Dans le sous-champ des études en communication que constituent les études en communication médiatique [2], je crois pouvoir affirmer que les universitaires québécois francophones ne semblent pas avoir été séduits par l'apport de l'approche dite des *Cultural Studies* [3].

L'intention première de cet article est d'offrir quelques pistes de recherche qui

permettront de réfléchir à la circulation limitée des *Cultural Studies* dans le domaine des études universitaires en communication médiatique au Québec. D'entrée, je propose aux lecteurs une suite de tableaux esquissés à grands traits, qui présentent quelques-unes des réalités de la recherche universitaire québécoise sur les médias et la culture.

J'en profite immédiatement pour préciser que cette suite de tableaux ne se veut pas un narratif descriptif et objectif des événements et des contextes propres à la réalité québécoise universitaire des soixante-dix dernières années; le lecteur y retrouvera plutôt des dates, des lieux, des noms, mais également quelques *a priori*, des impressions et des notes plus personnelles.

Par ailleurs, le milieu dépeint dans cet article est celui de la recherche universitaire en communication médiatique au Québec, principalement celle qui a été menée par les chercheurs francophones, à l'intérieur des départements de communication; toutefois, il devient de plus en plus difficile et arbitraire de maintenir cette cloison entre la recherche francophone et la recherche anglophone, surtout depuis la fondation du programme de doctorat conjoint en communication à Montréal (Joint PhD Program in Communication) en 1987. L'espace de la recherche québécoise en communication s'avère de plus en plus un espace bilingue, malgré la résistance manifestée par quelques îlots dans les deux camps. Cela dit, je rappelle la précision apportée plus haut: l'objectif de ce texte est de commenter l'observation voulant que les chercheurs francophones universitaires en communication médiatique semblent, dans l'ensemble, peu intéressés par l'approche des *Cultural Studies*.

▲ 1. Mon intérêt pour les *Cultural Studies*

En 1988, lorsque j'ai commencé mon mémoire de maîtrise sur le discours du vidéoclip québécois, j'ai constaté que la littérature traditionnelle sur le sujet (celle de la communication, de la sociologie des médias et de la culture, des études féministes et cinématographiques québécoises) ne m'offraient pas les outils nécessaires pour théoriser d'une façon plus globale et réflexive le rôle et la participation du clip dans la production de la culture. Le même constat s'appliquait à la littérature sur la musique populaire, à propos de l'articulation de la culture jeune à l'identité nationale; de même, une question aussi innocente que celle-ci, soit « qu'est-ce que la culture jeune? », se voyait habituellement expliquée à l'intérieur de cadres fonctionnalistes plutôt conservateurs.

De plus, l'économie politique traditionnelle développée au cours des années 1970 proposait encore un économisme réducteur des phénomènes culturels, tout comme le féminisme de ces mêmes années. Le fait que l'idéologie ne soit définie que sous l'équation de la « fausse conscience » (*false consciousness*), que le sujet soit incontestablement et irrémédiablement défini selon le rapport des classes sociales, proposait ainsi une représentation de la population comme étant aliénée et soumise, ce que d'ailleurs Stuart Hall résuma par l'expression plutôt cynique de *Cultural Dupes* [4].

Enfin, ma lecture du texte « *Encoding-Decoding* » [5] de Stuart Hall en 1988 me permettait de relier l'apport des approches européennes (sémiologie, structuralisme et Francfort) à la dynamique des études nord-américaines sans avoir à réduire l'examen de la communication médiatique à l'obsession des effets et ce, en stimulant l'étude du politique et de l'idéologique tout en refusant l'obligatoire « soumission sans lutte » des citoyens. Le texte de Hall propose plus une proposition schématique qu'un

véritable modèle de la circulation du sens, fortement politique (son marxisme est prédominant), tout en étant relativiste (la notion d'articulation commence à y germer mais n'y est pas encore définie).

▲ 2. Un bref rappel nécessaire

Comme le répète, ou plutôt l'a répété Stuart Hall durant de nombreuses années, « *Cultural Studies* are politics by other means » [6]. Inspirés par les travaux marxistes de Raymond Williams, de jeunes chercheur-e-s comme Stuart Hall, Richard Hoggart, Charles Taylor et Dorris Lessing fondent la revue *New Left Review* en 1956. Le projet des *Cultural Studies* est indissociable de l'implication politique (*praxis*) de l'intellectuel sur le terrain. L'expérience de Stuart Hall, Jamaïcain immigré à Londres en 1954 pour y faire ses études supérieures (mais également dans le but de retourner aux Britanniques la politesse de leur séjour dans les Antilles! [7]), peut être considérée comme un exemple de la post-colonialité: le retour du balancier, la chute de l'Empire, le *clash* des cultures, la reformulation de l'identité britannique... Ce terrain, au début des années 1960, est celui de la culture et du politique, selon les fondateurs du Center for Contemporary Cultural Studies (CCCS) à Birmingham.

Jusqu'au projet *New Times*, soutenu par Hall et lié au mensuel *Marxism Today* en 1988-1990, lequel s'attaquait au thatchérisme (entre autres), on ne peut pas dire, à la suite d'Hanno Hardt [8], que les *British Cultural Studies*, en tant que mouvement politique, aient très bien fonctionné. Cependant, les répercussions des *British Cultural Studies* dans la vie quotidienne furent - et sont encore - ressenties aujourd'hui par le biais de nombreuses expériences pédagogiques, comme celles développées à l'Open University où enseigne encore aujourd'hui Stuart Hall.

Les recherches effectuées à Birmingham au cours des années 1960-1970 démontraient la nécessité d'examiner les relations inter-médiatiques plutôt que les effets d'un seul média, plus propices à l'examen des productions / interprétations de significations (*meanings*) qui mobilisent et démobolisent les cultures populaires; de plus, ces travaux contestent l'*a priori* cultivé par plusieurs d'opposer obligatoirement les produits des cultures populaires à l'authenticité des cultures supérieures. Ces études étaient politiquement et idéologiquement critiques, tout en affirmant l'importance des dimensions relativistes des contextes sociaux et culturels, engageant ainsi la théorie, ce « détour nécessaire » pour paraphraser Lawrence Grossberg [9], à devoir saisir la complexité des pratiques culturelles. L'objectif des *Cultural Studies* est donc de saisir comment, selon les contextes constamment reformulés, l'identité de différentes pratiques culturelles détermine les relations qui y ont cours et comment ces identités sont déterminées à leur tour par ces pratiques [10]. Enfin, l'approche des *Cultural Studies* tend à considérer la culture comme le site

(...) of the production and struggle over power, where power is understood, not necessarily in the form of domination, but always as an unequal relation of forces, in the interests of particular fractions of the population. [11]

▲ 3. Les débuts des sciences sociales au Québec

De toute évidence, une brève généalogie de l'évolution de l'institutionnalisation des sciences sociales et humaines dans les universités québécoises s'impose afin que le lecteur puisse appréhender le statut particulier des études en communication au Québec, en comparaison des diverses réalités américaines et françaises. Cette

généalogie permet également de constater le rôle des États-Unis et de la France dans le développement et l'orientation des sciences humaines au Québec.

Comme le soulignait récemment le président de l'*International Sociological Association*, Immanuel Wallerstein,

[les sciences sociales] furent construites, en tant que disciplines universitaires, seulement à la fin du XIXe siècle et dans cinq pays principalement: le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie et les États-Unis [12].

Au Québec, l'Université de Montréal et l'Université Laval fondent chacune une *école des sciences sociales* entre 1920 et 1932; cependant, la recherche qui y est effectuée s'inscrit à l'intérieur de l'idéologie clérico-nationaliste ou, exprimée autrement, la sociologie qui y est développée se déploie, comme on l'entend souvent, à « la lumière de l'enseignement social de l'église ».

La recherche québécoise en sciences sociales traverse le rideau de la modernité en 1938 lorsque le Père dominicain Georges-Henri Lévesque [13] fonde une nouvelle école des sciences sociales, toujours à Québec, avec l'approbation nécessaire et obligée du Cardinal Villeneuve, alors recteur [14] de l'Université Laval [15]. Un personnage important et renommé s'avère déterminant pour ce passage québécois dans la modernité: le professeur Everett-C. Hughes de l'Université de Chicago. Invité par le Père Lévesque en 1942, Hughes apporte à l'Université Laval son expérience en enseignant les méthodes d'enquête de l'école de Chicago et en rédigeant pour Lévesque un *Programme de recherches sociales pour le Québec*, un document qui orientera le développement de la sociologie au Québec pendant plusieurs années [16] et assurera le passage de l'école des sciences sociales au statut de faculté universitaire.

Notons qu'à l'époque, le « fait français québécois » ne peut inciter les chercheurs à rechercher des modèles en France car la suite d'événements dramatiques qui s'y déroulent de 1939 à 1945, sans oublier la reconstruction du pays qui prolongera la peine jusqu'en 1950, exclut toute référence immédiate. Les diplômés québécois se tournent tout naturellement vers les États-Unis (Chicago et Boston) pour y effectuer leur doctorat avant de revenir enseigner au Québec. L'influence américaine marquera les orientations méthodologiques et théoriques des sciences sociales (et surtout de la sociologie) de l'époque et culminera dans l'emprunt par les directions universitaires de Québec et de Montréal, du modèle universitaire américain (départements et facultés) [17].

▲ 4. La révolution tranquille et le passage à la modernité

L'expression « Révolution tranquille » [18] fait référence à cette période - les années 1960 - où le Québec développe et applique de nombreuses réformes sociales, économiques et étatiques afin de rattraper un retard croissant, mais également afin d'affirmer un projet de société responsable où l'identité québécoise s'impose comme une caractéristique sociologique incontournable. Je tiens à préciser que l'engagement des intellectuels et des spécialistes des sciences sociales des années 1950 aura bénéficié directement à la mise en marche de la « Révolution tranquille » des années 1960.

Au cours de cette période, l'orientation de la sociologie québécoise fut à la fois « au

service de l'État » (comme le dit Marcel Fournier [19]) - et celle-ci se constitua parallèlement comme une science critique, inspirée explicitement par le marxisme (cf. la revue *Socialisme* et la revue *Parti pris* fondée en 1963) - et impliquée dans les problématiques liées à la syndicalisation, à l'indépendance, à la laïcisation de l'éducation et à la langue. Le champ de la recherche sociologique affirme alors son identité québécoise et francophone, et s'impose rapidement comme un domaine quasi autonome, guidé par des chercheurs qui ont marqué la scène universitaire et politique québécoise (Rocher, Rioux, Dumont, entre autres) et capable de fonder des revues académiques sérieuses, indépendantes du Canada anglais. De même, les jeunes sociologues québécois découvrent la nouvelle sociologie française au début des années 1960 (Aron, Balandier, Stoetzel, Gurevitch, Touraine et Bourdieu), favorisant ainsi une critique de l'héritage américain de l'école de Chicago au Québec.

Au cours des années 1960, les départements de sociologie voient leurs clientèles doubler et tripler [20]. Avec la fondation de l'UQAM en 1968, un nouveau département de sociologie est fondé, animé par de jeunes professeur-e-s qui ont obtenu pour la plupart leur diplôme de doctorat à l'extérieur du Québec et qui s'impliquent activement dans la cause nationaliste et syndicaliste. En parallèle, on assiste à un déploiement des nouveaux sociologues vers d'autres disciplines comme l'anthropologie, la criminologie et la communication, afin d'y obtenir des postes au cours des années 1970.

▲ 5. La fondation des départements de communication au Québec

Les principaux départements de communication apparaissent au Québec au début des années 1970 (à l'exception de celui de l'Université Concordia, fondé en 1965 et de celui de l'Université Laval, fondé en 1968 [21]). Il n'est pas question ici de faire l'historique de ces départements, mais précisons seulement que l'institutionnalisation disciplinaire de ces départements n'a pas reposé sur les mêmes stratégies d'affirmation face au Ministère de l'éducation et aux autres disciplines et facultés déjà établies dans ces universités (discipline pour l'Université de Montréal; non-discipline pour l'UQAM; champ pour McGill et Laval). D'une certaine façon, la problématique de l'identité des études en communication au Québec, à savoir s'il s'agit d'une discipline ou d'un champ, fut principalement articulée à l'intérieur des procédures politiques d'institutionnalisation universitaires [22]. À l'opposé, ce débat est toujours d'actualité aux États-Unis [23].

Parmi les premiers professeurs embauchés, de nombreux sociologues, mais également des chercheur-e-s provenant de la linguistique, des sciences de l'éducation, de la psychologie, de l'anthropologie, etc. Au même moment, les initiatives communautaires et les projets et décisions étatiques dans le domaine des communications sont envisagés par les nouveaux professeur-e-s en communication comme des enjeux sociaux face auxquels ils doivent prendre position politiquement. La réflexion se conjugue avec l'action, débouchant sur des groupes d'intervention, des projets communautaires ou des actions à caractère politique ou social [24]. Le tout mobilise une plate-forme théorique critique qui fait intervenir des auteurs étrangers comme Mattelart, Schiller, la lignée de Francfort, une littérature qui dans l'ensemble stimule au Québec les questions relatives aux droits des individus et des communautés en matière de télécommunications et d'éducation.

Mais comme le démontrait déjà Serge Proulx il y a vingt ans, la création des programmes universitaires en communication au Québec fut directement liée aux besoins de l'État québécois. Dans une étude réalisée auprès de l'ensemble des

vingt-cinq professeurs en communication en 1979, Serge Proulx soulignait que certains d'entre eux considéraient « se retrouve[r] à la remorque des organismes gouvernementaux dans la définition même des objets de recherche » [25]. Le désir d'indépendance des chercheurs, dans leur poursuite d'une sociologie critique de l'État, se voyait contrecarré par les contraintes « utilitaristes » de ce même État qui, selon Lacroix et Lévesque, vise à soumettre l'ensemble de la recherche québécoise en communication « aux impératifs marchands » [26].

▲ 6. La culture...

Ces différents facteurs ou nécessités de la recherche universitaire québécoise, sociologique et communicationnelle confondus, peuvent être croisés avec cette observation du doyen actuel de la sociologie au Québec, Guy Rocher, pour qui la recherche portant sur la « culture » a connu sa période de gloire au Québec entre 1965 et 1969. Cette période correspond à l'expansion des départements de sociologie, mais surtout à l'affirmation du jeune projet souverainiste qui propose une définition de l'identité culturelle québécoise [27], souvent articulée selon l'opposition historique de « minorité anglaise dominante / majorité française dominée », laquelle incite à l'examen des réalités socio-économiques urbaines et rurales [28].

Toujours selon Rocher, cette période glorieuse de l'étude de la culture fut suivie par une éclipse de près de sept ans (1970-1977), avant de manifester un regain entre 1978 et 1985. L'éclipse de la « culture » de l'agenda sociologique et communicationnel me semble des plus intéressantes lorsque nous réalisons qu'elle correspond aux années où furent fondés plusieurs des départements de communication à Montréal. Par ailleurs, ce regain de l'étude de la culture coïncide avec la parution en 1978 de l'incontournable ouvrage intitulé : *La politique québécoise du développement culturel*, rédigé par le sociologue Fernand Dumont et commandé par le nouveau Ministère d'État au Développement culturel du gouvernement péquiste de René Lévesque. L'année suivante, en 1979, Dumont fonde l'Institut Québécois de la Recherche sur la Culture (IQRC) qui s'imposera au Québec comme le lieu principal de réflexion sur la culture. Je pense que l'existence de l'IQRC incita les chercheurs en communication à laisser la culture à ces nouveaux experts pour se concentrer avec encore plus d'obstination sur les médias et les nouvelles technologies.

Il n'est pas encore question ici de formuler une hypothèse, mais bien d'identifier quelques causes au fait que l'approche des *Cultural Studies* ne se soit pas développée dans les départements québécois de communication au cours des années 1980. Ainsi, la fondation de l'IQRC érige une nouvelle barrière face à l'objet « culture » et les contraintes utilitaristes de l'État envers la recherche universitaire en communication peuvent avoir détourné les chercheurs des problématiques dites idéologiques. En revanche, plusieurs chercheurs québécois en communication [29] investiront le champ de la culture par le biais de l'économie politique des industries culturelles, reflétant d'une certaine manière une préoccupation mobilisée par les nationalismes canadien et québécois en ce qui concerne la sauvegarde des dimensions symboliques et économiques de la culture.

▲ 7. ...Et les industries culturelles

Il importe maintenant de rappeler en quelques lignes le contexte particulier du début des années 1980 afin de situer l'affirmation de l'économie politique et celle de la notion d'industries culturelles. Il est commun de parler de la dépression post-référendaire qui a suivi le résultat de 1980 au Québec [30]. La célébration

véhiculée par la culture populaire, surtout musicale, s'estompait brutalement pour laisser la place à un désengagement face à la nécessité de chanter en français et, même, de faire un cinéma francophone. L'ombre néo-libérale des politiques de Reagan et Thatcher planait sur les nouvelles politiques sociales du Canada et du Québec; sans oublier le rapatriement unilatéral de la Constitution par le gouvernement Trudeau lequel, associé à la nouvelle crise économique, accentua le malaise au Québec quant à son autonomie politique et culturelle. L'idée que la culture n'était plus qu'une donnée marchande comme les autres fit son chemin dans l'indifférence presque générale avant de se faire interpeler sur la place publique dans la seconde partie des années 1980.

Cette interpellation fut provoquée en 1986 par la publication du *Rapport fédéral du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion au Canada* (mieux connu sous le nom de ses auteurs, soit le Rapport Sauvageau-Caplan). Ce rapport de près de 800 pages témoignait de l'urgence de réinscrire à l'agenda politique la nécessité de soutenir la différence culturelle canadienne et de protéger le caractère unique de la culture québécoise par l'entremise des supports fournis par les industries culturelles. La thèse de la lutte contre l'impérialisme culturel américain est ici « revisitée » sous l'angle de la survie du système canadien de radiodiffusion et des télécommunications. Les médias et les industries culturelles retrouvent leur charge symbolique, culturelle et sociale aux yeux des experts. Au Québec, les rapports gouvernementaux [31] sur les industries de la musique, de la télévision et du livre confirment la fragilité de ces industries culturelles et plusieurs universitaires, canadiens et québécois, affirment l'importance de ces mêmes industries [32].

Cette préoccupation à l'endroit des industries culturelles par l'entremise de l'économie politique (qui est encore présente actuellement) se manifestait aussi bien dans les revues scientifiques que dans les publications gouvernementales. Et comme les chercheurs en économie politique et les chercheurs de l'approche des *Cultural Studies* se montraient les uns pour les autres une suspicion grandissante au cours des années 1980 [33], il est possible de considérer que la popularité de l'économie politique au Québec (et au Canada) ne favorisait pas l'intérêt, ni la curiosité des chercheurs québécois envers la seconde approche.

▲ 8. Les premières citations et les premiers échanges au Québec à propos des *Cultural Studies*

En 1988, un numéro spécial de la revue *Communication-Information* (seule revue québécoise francophone d'études sur la communication) paraît sur l'état de la recherche québécoise en communication, dont le texte d'ouverture rappelle la nécessité d'examiner la relation communication/culture sous un angle plus critique et moins déterministe [34]. Plus précisément, la leçon proposée par ce texte (que je considère révélateur et important, non par sa diffusion - faible - mais bien à cause de la nouveauté de son propos) se résumerait ainsi : si nous désirons ré-articuler la dyade communication/culture et la réinscrire à l'agenda de nos recherches, aussi bien le faire avec un nouveau regard qui tiendra compte des différences qui traversent le social.

Ce positionnement rompt avec l'approche traditionnelle canadienne de l'économie politique. Parallèlement, de nouvelles façons d'examiner la communication médiatique, la culture et l'idéologie entrent en scène, mais principalement en langue anglaise, grâce aux recherches des jeunes chercheurs du *Graduate Program in Communications* de l'Université McGill. Un des premiers textes à avoir circulé au

Québec à propos des *Cultural Studies* et des études en communication a justement été écrit par Will Straw en 1983, alors étudiant au Doctorat en communication à McGill. Enfin, chez les francophones, Serge Proulx et Claude Martin furent parmi les premiers professeurs en communication à commenter en 1987 les réflexions de Stuart Hall et ce, afin de proposer des modèles moins contraignants des processus de production du sens au Québec.

Je propose ci-dessous une liste brève et partielle des premiers textes académiques québécois en communication médiatique qui font référence ou qui commentent les travaux britanniques associés à l'approche des *Cultural Studies*. La raison pour laquelle je circonscris ainsi une période définie par les années 1983-1988 est arbitraire mais simple; le texte de Will Straw s'avère être le premier texte québécois en communication sur les *Cultural Studies* et bien qu'écrit en anglais, il est présenté devant un public composé de plusieurs francophones qui citeront par la suite le texte et la présentation dans leurs écrits. L'année 1988 délimite, à mon sens, la période des premiers pas des *Cultural Studies* au Québec et aux États-Unis, bien que deux revues américaines commentent déjà dans le détail les recherches du CCCS depuis 1985 [35]. L'année 1988 correspond ainsi aux débuts du programme de doctorat conjoint de Montréal [36], lequel repose sur la mise en commun des ressources des départements de l'UQAM, de l'Université de Montréal et de Concordia University, constituant dès lors un espace où s'entrechoquent les traditions et les nouveautés et où les *Cultural Studies* et les méthodologies interprétatives nord-américaines (Geertz, Clifford, Marcus) émergent comme de nouveaux horizons épistémologiques qui stimulent la confrontation et la collaboration des chercheur-e-s francophones et anglophones, les amenant à synchroniser leurs connaissances du champ; ce qui incita les chercheurs francophones, étudiant-e-s et professeur-e-s, à s'intéresser à l'héritage de Raymond Williams et Richard Hoggart.

Cela dit, l'importance du *McGill Graduate Program in Communications*, composé d'un tout petit nombre de professeurs dont G. J. Robinson et George Stanzos et de quelques étudiants inscrits au doctorat, est indéniable, d'autant plus que certains de ces étudiants collaborent déjà avec des chercheur-e-s du Département de communication de l'Université de Montréal: Will Straw assiste Annie Méar dans son étude du téléroman québécois en 1982; Paul Attallah est professeur au même département alors qu'il complète son doctorat (1985-1986) avant de se retrouver brièvement à Télé-Université.



Tableau 1 : LISTE CHRONOLOGIQUE

1983: STRAW, Will. « Viewing the Media audience as "active": issues and problems ». Communication présentée au Congrès annuel de l'ACC-CCA à Vancouver. Le texte de cette communication fut photocopié et a circulé dans tout le pays pendant plusieurs années.

1983: ATTALLAH, Paul. « Axes d'une recherche sur le référendum » in *Communication-Information*, volume 5, numéro 2-3.

1984: ROSS, Line et Roger DE LA GARDE. « Les médias et l'industrialisation de la culture » in *Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*, Québec, IQRC. Ce texte faisait partie des lectures dans certains cours de baccalauréat à Montréal dans les années 1980.

1985: STRAW, Will. « Teaching Critical Media Analysis » dans la revue scientifique *Canadian Journal of Communication*, volume 11, numéro 1.

1986: RAVAILT, René-Jean. « Défense de l'identité culturelle » in *Revue internationale de science politique*, volume 7, numéro 3, juillet.

1987: Début du Programme de Doctorat conjoint en communication à Montréal

1987: ATTALLAH, P., MARSHALL, D., STRAW, Will. *Watching All the Music: Rock Video and Beyond*, Working Papers in Communications, McGill University.

1987: MARSHALL, David. « La musique vidéo: un mariage de convenance entre la télévision et la musique populaire » in *Communication Information*, volume 8, numéro 2.

1988: PROULX, Serge. « De la métaphore télégraphique à celle de la conversation : représentations du pouvoir des médias et modèles de la communication ». Communication présentée au colloque *Épistémologie et symbolique de la communication*, Cérisy-la-Salle, juin.

1988: ATKINSON, Dave. « Culture, Entertainment et identité nationale ». Document de travail, colloque du Centre québécois de relations internationales (CQRI), Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, octobre.

1988: MARTIN, Claude. « L'économie politique des industries culturelles et la prise en compte des auditoires » in *Communication-information*, volume 9, numéro 3.

1988: ALLOR, Martin. « Relocating the Site of the Audience » in *Critical Studies in Mass Communication*, volume 5, pages 217 à 233. Revue américaine associée à la *National Communication Association* (NCA).

Si la découverte des travaux de l'école de Birmingham fut tardive dans les départements de communication du Québec, il est nécessaire de préciser qu'elle ne fut pas plus précoce en France, ni même dans la plupart des lieux académiques américains, malgré le fait que les chercheurs des États-Unis ne souffraient pas, eux, des aléas de la traduction des idées et des textes... Cette dimension, celle de la

traduction (ou de son absence), s'avère à mon sens incontournable lorsqu'il s'agit d'examiner les conditions de l'émergence des *Cultural Studies* au Québec et dans la francophonie. De nouveau, il ne s'agit pas d'une hypothèse, mais plutôt d'une piste de réflexion afin d'examiner les causes qui pourraient expliquer l'attention tardive et limitée des chercheurs québécois francophones envers l'approche des *Cultural Studies*.

▲ 9. De la traduction

Une dimension souvent oubliée de la recherche francophone en communication est ce que je nomme « l'asynchronie » des champs géopolitiques de la recherche, laquelle est relative à la traduction/non-traduction des textes/idées qui mobilisent ou peuvent mobiliser de nouvelles problématiques. Le décalage entre la parution originale d'un article ou d'un livre et sa traduction constitue à mon sens une caractéristique importante de l'histoire de la circulation des idées dans le domaine des études en communication.

Au cours des années 1960-1970, les sociologues québécois, puis les communicologues qui travaillaient à la construction d'une sociologie de la société québécoise, se référaient principalement aux travaux de leurs collègues québécois, contrairement aux sociologues canadiens-anglais qui s'inspiraient beaucoup plus facilement des travaux étrangers [37]. D'une certaine façon, cette particularité peut s'expliquer par le désir commun des universitaires de l'époque de créer une sociologie québécoise, préoccupée par les problématiques québécoises et visant à offrir des explications proprement québécoises.

À la fin des années 1970, les chercheur-e-s québécois en communication intéressés par l'économie politique des médias et des industries culturelles se tournèrent vers les travaux canadiens-anglais afin de réfléchir à la situation québécoise (en témoigne l'importance des recherches de Dallas Smythe et Paul Audley par exemple, justifiée par ailleurs en raison des ressemblances entre les contextes canadien-anglais et québécois). Au même moment, l'économie politique contemporaine se voyait développée par des chercheurs français comme Bernard Miège, Patrice Flichy et Armand Mattelart qui reçurent au Québec une attention particulière. L'importation des méthodes et des démarches est intéressée en ce sens qu'elle invite des stratégies qui recourent l'approche dominante au Québec, soit celle de l'étude des modes de production/survie de la culture nationale.

Cela dit, il ne faudrait pas oublier que la sémiologie française de Barthes, Greimas, Genette et Metz, le marxisme althusserien, la sociologie critique d'Edgar Morin, les textes de Marcuse, les écrits traduits d'Adorno et Horkheimer et les pronostics de McLuhan [38] circulent au Québec dès leur parution au cours des années 1960 et nourrissent les problématiques développées par les chercheur-e-s en communication [39]. De façon plus générale, les chercheur-e-s en sciences sociales et humaines, sans oublier les théoriciens littéraires - comme le prouve le numéro anniversaire de la revue *Spirale* en 1996 [40] qui célébrait ses 15 ans - sont demeurés très proches de l'activité intellectuelle française et européenne.

D'une certaine manière, les *Cultural Studies* de Birmingham sont absentes du paysage de la recherche en communication médiatique au Québec dans les années 1970 et au début des années 1980 car, tout simplement, elles ne sont pas utilisées ou commentées au Canada-anglais, aux États-Unis [41] et en France. En ce qui concerne le Canada-anglais, il est nécessaire de rappeler que les départements de

communication y sont très peu nombreux à l'époque et qu'ils possèdent des ressources professorales limitées; en ce qui concerne la France, la question de la traduction des ouvrages demeure fondamentale; pour ce qui est des États-Unis, je renvoie le lecteur à un texte de Stuart Hall [42] et à un texte de James W. Carey [43] en disant simplement que l'importance accordée au concept d'*idéologie* par les *Cultural Studies* a certainement retardé leur introduction dans les départements de communication aux États-Unis [44].

Un autre facteur, moins négligeable qu'il n'y paraît, est que les chercheurs universitaires francophones doivent enseigner à des étudiants réticents, sinon opposés à la lecture de textes en version anglaise (et cela n'a pas changé!), alors que la recherche en communication en est une, à l'époque, résolument américaine. En effet, si les grands départements américains en *communication studies*, *journalism* et *speech communication* sont fondés dès les années 1920 et se dotent de leurs programmes de doctorats vers 1950 (presque tous fondés à ce moment par Wilbur Schramm), les départements québécois francophones ne surgissent qu'au début des années 1970. Où sont donc les textes québécois ou francophones en communication ? Que faire lire aux étudiant-e-s ?

Francis Balle « répond » de la France en 1973 en offrant un recueil des premières traductions des textes de Lasswell, Katz et Lazarsfeld, Wright, Riley et Riley, Manning White, etc., vingt-cinq ans après leur première publication. Balle offrira en parallèle un ouvrage historique et pédagogique, réédité à neuf reprises depuis, qui établira le narratif historique francophone de la recherche occidentale en communication [45]. La course à la traduction évoque simultanément une course de rattrapage, lequel permettra au fonctionnalisme, sociologique et psychologique, approches dominantes aux États-Unis de 1945 à 1977 [46], de s'imposer à l'agenda de l'enseignement universitaire en communication au Québec. J'ajouterai qu'il est impossible de passer à côté des livres d'Abraham Moles, tout particulièrement l'encyclopédique *La communication et les mass media* [47] publié dans la collection « Les dictionnaires Marabout Université » en 1971, ainsi que de la publication, dans la collection « Point », des succès traduits de l'école de Palo Alto dès 1971 [48]. Encore aujourd'hui, un bref examen des plans de cours enseignés en 1998 dans quelques départements francophones en communication au Québec [49] révèle que ce qui est lu en classe par les étudiant-e-s doit être écrit dans la langue de Molière.

Toujours en ce qui concerne le domaine des études en communication médiatique, la recherche administrative américaine sur les médias obtient donc une place importante dans le curriculum des départements québécois, au même titre que le sémio-structuralisme français [50]. Par la suite, les liens entre les chercheurs québécois et français se voient renforcés au cours des années 1980 et quelques échanges avec les États-Unis s'établissent. Encore une fois, l'apport britannique subira l'indifférence des chercheurs québécois et français, jusqu'à ce que les Américains les découvrent et les médiatisent... À noter que les premières traductions d'écrits associés aux *Cultural Studies* ne seront publiées qu'au début des années 1990, grâce à l'intérêt porté par les revues scientifiques françaises *Hermès* et *Réseaux*. Il faudra attendre jusqu'en 1994 pour que soit enfin traduit le célèbre « *Encoding-Decoding* » de Stuart Hall, dont la version originale remonte à 1973.

Si notre travail en tant que chercheur passe avant tout par l'enseignement, comme l'a si bien exprimé Stuart Hall il y a quelques années [51], j'ajouterai que ce qui est enseigné, lu et discuté en classe participe tout autant à l'identité du champ de la recherche que la recherche elle-même. Toutefois, je tiens à souligner que la

traduction des oeuvres ne s'avère pas une donnée secondaire dans le processus de la circulation des idées et que les quelques traductions tardives (toutes françaises!) d'une dizaine de textes liés à l'approche des *Cultural Studies* révèlent d'une certaine façon le faible intérêt porté à cette approche par les enseignants francophones québécois.

Enfin, le phénomène de l'asynchronie est vérifiable dans « l'autre sens », comme l'a montré la traduction tardive en anglais du livre *Mythologies* de Roland Barthes en 1972, paru à l'origine en France en 1957 et qui influença une génération entière de chercheurs anglo-saxons associés justement aux *Cultural Studies* au cours des années 1970.

▲ 10. L'américanisation des Cultural Studies et l'obsession du diable : un regard très personnel

J'ai mentionné plus tôt l'importance des articles écrits par James W. Carey au cours des années 1970 et dans la première partie des années 1980, des textes précurseurs en ce qui concerne la prise en compte des dimensions anthropologiques et politiques de la culture dans les études en communication médiatique [52]. De même, le rôle et l'importance de Lawrence Grossberg et de ses collègues de la défunte revue *Communication* de l'Illinois sont incontournables: ils furent parmi les premiers à commenter, disséquer et interpréter les travaux du CCCS de Birmingham, participant ainsi directement à la découverte américaine de Raymond Williams, Stuart Hall, David Morley, Paul Willis et compagnie.

Vers 1987-1988, la nouvelle édition du très populaire livre d'Horace Newcomb, intitulé simplement : *Television* [53], intègre dans plusieurs de ses études de cas de nombreuses combinaisons théoriques et méthodologiques inspirées des travaux du CCCS. Cependant, le choc américain survient à mon avis la même année avec l'ouvrage de John Fiske, *Television Culture* [54]. J'y retrouvais les travaux et l'inspiration de Barthes, d'Eco, de Hall, de Williams, des néo-féministes américaines, appliqués aux produits médiatiques contemporains, selon une approche anthropologique et politique. Quel bonheur! [55]

Paradoxalement, *Television Culture* constitue pour plusieurs la réification du projet des *Cultural Studies* : la lutte idéologique ne devient qu'une lutte sémiotique et la manifestation et la prise de plaisir sont transformées en mode de résistance politique. La notion de « plaisir du texte », que Fiske emprunte à Barthes et à un autre niveau à Bakhtine, se voit appliquée à tous les modes de pratiques culturelles (alors que Barthes avait développé cette notion en rapport à la lecture et à la photographie) et en généralise la portée socialisante (alors que Barthes l'inscrivait presque dans une phénoménologie de l'intimité). À mon avis, les attaques répétées et portées à l'endroit du populisme des *Cultural Studies* depuis 1992 [56], comme celles de James Curran [57], de Ian Tester [58], d'Armand Mattelart [59] et de plusieurs autres, résultent de la popularité et de la célébration de cet ouvrage de John Fiske, mais également de celui de Ian Chambers [60] et à un autre niveau, de celui de David Morley [61]. Ces critiques, exprimées selon un point de vue « de gauche », suggèrent un postulat implicite voulant que « l'américanisation » des *Cultural Studies* les ait détournées de leur charge politique.

À l'opposé, le débat sur les *Cultural Studies* qui a cours aux États-Unis émerge de la droite et condamne tout ce qui peut leur être associé, allant du postmodernisme aux programmes d'accès à l'égalité [62]; de même, le traitement journalistique s'avère

particulièrement sévère, souvent peu documenté et fréquemment exprimé sur le ton péremptoire du règlement de compte [63].

Au Québec, les critiques écrites sur les *Cultural Studies* et émanant du domaine des études en communication, médiatiques ou autres, n'existent pas. À la rigueur pourrais-je trouver quelques articles en sociologie ou en théorie littéraire qui effleuraient le sujet. Cependant, cela ne veut pas dire que les critiques n'existent pas! Au contraire, quiconque fréquente le milieu universitaire des études en communication sait très bien que les *Cultural Studies* constituent très souvent le sujet de discussions très animées et l'objet de critiques virulentes, sans oublier qu'il est possible d'entendre des commentaires où l'on associe les personnes qui « pratiquent » les *Cultural Studies* à une idéologie néfaste, parfois relativiste, parfois élitiste... Ce qui ne pourra favoriser la possibilité des échanges entre les chercheur-e-s, ni l'intérêt pour un examen réflexif et critique des postulats et de l'utilité des *Cultural Studies* au Québec.

▲ 11. Pour terminer

Au contraire des États-Unis, les départements de communication au Québec sont encore très jeunes, tout juste âgés de vingt-cinq ans. Les recherches sur les médias et la culture qui y furent menées dévoilent des contraintes étatiques, des préoccupations nationales, une généalogie disciplinaire mobilisée par la sociologie québécoise, des influences françaises, des inspirations américaines et des problématiques propres à la société et à la culture québécoises.

L'apport des *Cultural Studies* au champ québécois des études en communication médiatique ne s'est fait ressentir qu'à travers le travail des chercheur-e-s/professeur-e-s de la seconde génération, celle qui s'établit dans les différents départements à partir de la seconde moitié des années 1980. La contribution apportée par le travail de jeunes professeur-e-s comme Will Straw de l'Université McGill, Marty Allor, Lorna Roth, Kim Sawchuk et Chantal Nadeau de l'Université Concordia, Line Grenier de l'Université de Montréal, etc. [64], qui ne proposent pas nécessairement les même stratégies mais qui développent des modes d'appréhension du « culturel » inspirés par ce que nous nommons les *Cultural Studies*, ont stimulé des chercheur-e-s de la troisième génération (les étudiant-e-s de maîtrise et de doctorat depuis 1988) à examiner de nouvelles pistes de recherche qui rompent avec ce qui s'est fait en communication médiatique au Québec depuis vingt ans. De même, certains chercheurs de la première génération [65] furent réceptifs et enthousiastes face à cette nouvelle exigence de déconstruire les modes traditionnels qui établissent la culture québécoise comme « une évidente évidence » [66].

Il n'en demeure pas moins que les *Cultural Studies* se sont peu développées dans les départements de communication au Québec et que ce sont d'autres champs de recherche comme la littérature comparée et l'histoire de l'art qui se sont activés à interpréter les *Cultural Studies* à la lumière des problématiques québécoises. Cela dit, les façons d'approcher ces problématiques n'interrogent pas nécessairement les dimensions communicationnelles, médiatiques, politiques ou celles des industries culturelles!

Les *Cultural Studies* ont-elles ouvert de nouvelles pistes de recherche en ce qui concerne l'examen de la culture et des médias dans l'espace francophone ? Je répondrai que oui. Toutefois, comme je l'ai souligné tout au long de ce texte, ces pistes sont peu nombreuses et surtout, peu suivies. Ce que je déplore de cette

situation n'est pas fondé sur une croyance aveugle dans les possibilités offertes par les *Cultural Studies*, mais plutôt sur l'impression que les chercheurs québécois francophones en communication médiatique sont passés à côté de l'occasion de débattre des potentialités théoriques et méthodologiques d'une approche complexe mais fructueuse, laquelle a retenu l'attention depuis les années 1980 de nombreux chercheurs du Canada anglais, de l'Australie, de Taiwan, de l'Inde, de l'Italie, des États-Unis, de l'Amérique du Sud et même de France. Une des conséquences de ce « rendez-vous manqué » s'avère être l'impatience manifestée envers ceux qui pratiquent (parfois de façon réflexive, mais dans certains cas aussi avec maladresse) les *Cultural Studies*; ainsi, se contenter d'émettre une fin de non-recevoir fondée sur l'*a priori* que ceux et celles qui pratiquent les *Cultural Studies* proposent des études idéologiques peu scientifiques ne change en rien la nécessité du débat et de la recherche de nouveaux modes de compréhension des réalités culturelles et sociales québécoises.

Dans cet article, j'ai proposé un bref tour d'horizon des pistes de réflexion possibles sur la question de la popularité limitée des *Cultural Studies* dans les études universitaires en communication médiatique au Québec. Il ne reste plus qu'à en discuter. Tant et aussi longtemps que le dialogue et l'échange ne seront pas valorisés, tant et aussi longtemps que sera refusée ou reportée la nécessité d'examiner nos positions de chercheur-e-s et de les remettre en question, l'importance de la pensée critique nécessaire au travail universitaire en communication médiatique deviendra accessoire.

▲ Notes

[1] Cet article est un résumé succinct de deux communications scientifiques, différentes mais complémentaires, que l'auteur a présentées en 1998. La première s'intitulait « *Cultural Studies*, communication et espaces francophones » et fut présentée au Congrès annuel de l'ACFAS à l'Université Laval à Québec; la seconde avait pour titre « Media Studies in Québec and the Low Profile of *Cultural Studies* » et fut prononcée au 84^e Congrès annuel de la National Communication Association (NCA) à New York, le 21 novembre 1998. L'auteur tient à remercier Maria Nengeh Mensa et Serge Proulx pour leurs commentaires et leur participation et, tout particulièrement Bram Abramson, avec qui l'idée de la proposition d'un panel sur le Québec et les *Cultural Studies* au Congrès de la NCA fut mijotée et réalisée. Je remercie ma directrice et mon directeur de thèse, Line Grenier et Claude Martin, pour leurs constants encouragements, ainsi que Christine Rolland pour ses commentaires sur une première version de ce texte. Enfin, mes félicitations et mes remerciements au comité de lecture de COMMposite pour le sérieux de ses commentaires qui m'ont permis, je crois, d'améliorer la teneur de cet article.

[2] Le sous-champ des études en communication médiatique englobe les études sur les médias et les nouvelles technologies et se distingue des autres sous-champs comme celui des études en communication organisationnelle, celui des études en communication interculturelle, etc. Je préfère cette appellation à celle de « communication masse-médiatique », laquelle à mon sens est limitative, dépassée et tendancieuse.

[3] Je préfère utiliser l'expression anglo-saxonne, historiquement et politiquement située dans le contexte britannique des années 1960-1970 et directement associée aux travaux du Center for Contemporary Cultural Studies (CCCS) de Birmingham, plutôt que la traduction particulièrement vague et imprécise « d'études culturelles »

que nous retrouvons dans certains textes publiés en France et au Québec.

[4] Traduction littérale: « dupes de la culture ».

[5] HALL, Stuart. 1980. « Encoding/Decoding » dans Stuart HALL Dorothy HOBSON, Andrew LOWE & Paul LEWIS. *Culture, Media, Language*, Working Papers in Cultural Studies, 1972-1979, London, Hutchinson/ CCCS, University of Birmingham, 311 p. Pour la version française de ce texte: HALL, Stuart. 1994. « Codage / Décodage », *Réseaux*, no. 68, pp. 27-39.

[6] Cité dans l'article : John STOREY. 1997. « There's No Success like Failure: Cultural Studies, Political Ressource or Discipline ? », *Journal of Communication Inquiry*, Fall, pp. 98-109.

[7] Dans l'introduction de leur livre intitulé *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies* et publié chez Routledge en 1996, David MORLEY et Kuan-Hsing CHEN affirment que: « Hall figures himself as the sugar at the bottom of the English cup of tea... the sweet tooth, the sugar plantation that rotted generations of english children teeth » (p. 14).

[8] HARDT, Hanno. 1997. « Beyond Cultural Studies- Recovering the "Political" in Critical Communication Studies », *Journal of Communication Inquiry*, vol. 21, no. 2, Fall, pp. 70-78.

[9] GROSSBERG, Lawrence. 1993. « Can Cultural Studies Find True Happiness in Communication ? », *Journal of Communication*, vol. 43, no. 4, Winter, p. 89.

[10] *Ibidem*, p. 90.

[11] GROSSBERG, Lawrence. 1995. « Cultural Studies: What's in a Name (One More Time) », *TABOO*, vol. 1, no. 1, Spring, p. 4.

[12] WALLERSTEIN, Immanuel. 1998. « L'internationalisation de l'AIS », *Lettre du Président/Letters From the President*, International Sociological Association (ISA)/ Association Internationale de sociologie (AIS), no. 4, 1996, Montréal, été, p. 34.

[13] Le Père Georges-Henri Lévesque est décédé à la mi-janvier 2000. Dans un hommage publié dans le quotidien *Le Devoir* le 25 janvier 2000, le professeur Marcel Fournier écrit que le Père Lévesque « fait partie de cette génération (...) qui, dès l'entre-deux-guerres, osent remettre en question les idées reçues et qui, non sans difficultés, ouvrent de nouvelles voies pour la réflexion, la création et la recherche, contribuant ainsi tant au plan institutionnel qu'intellectuel à "moderniser" la société québécoise. », FOURNIER, Marcel. 2000. « La parole et l'action », *Le Devoir*, 25 janvier.

[14] Le titre de l'époque était celui de Chancelier. Le Cardinal Villeneuve était également l'Archevêque de la ville de Québec.

[15] FALARDEAU, Jean-Charles. 1974. « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 15, no. 2-3, pp. 135-165.

[16] *Ibidem*.

[17] Il faut noter l'existence de quelques originalités comme les modules, instance complémentaire que l'on retrouvait et retrouve encore dans le réseau de l'Université du Québec.

[18] L'expression « Révolution tranquille » fait référence « au vaste mouvement de changement et de modernisation de la société québécoise » (FOURNIER, Marcel, 2000, *op. cit.*) qui fit suite au long règne du Premier Ministre Duplessis (1944-1959). Cette période se particularise par ses nombreuses réformes fondées sur la laïcisation et l'ouverture du système de l'éducation et du système de santé, l'affirmation du "fait français" et du nationalisme québécois, la montée du syndicalisme, etc.

[19] FOURNIER, Marcel. 1974. « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, vol. 15, no. 2-3, pp. 167-201.

[20] *Ibidem.*

[21] LARAMÉE, Alain et Bernard VALLÉE. 1991. *La recherche en communication. Éléments de méthodologie*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 378 p.

[22] Comme l'écrivait Gaëtan Tremblay, professeur au Département des communications de l'UQAM, il y a presque vingt ans: « Les communications: discipline ou champ d'études ? Vieux débat...déjà! Mais académique, formel. Il en est de la promotion d'un champ d'étude au rang d'une discipline comme de la promotion d'un dialecte au statut de langue nationale: c'est davantage une question politique que scientifique. » TREMBLAY, Gaëtan. 1981. « Preface » dans Liora SALTER (Ed.) *Communication Studies in Canada / Études Canadiennes en Communication*, Toronto, Butterworths, pp. vii-x.

[23] Voici quelques exemples: HALL, Stuart. 1989. « Ideology and Communication Theory » dans B. DERVIN, L. GROSSBERG, B. O'KEEFE & E. WARTELLA (Eds.) *Rethinking Communication: Paradigm Issues (volume 1)*, SAGE-ICA; BERGER, Charles R. 1991. « Communication Theories and other Curios », *Communication Monographs*, vol. 58, no. 1, March, pp. 101-113; *Journal of Communication*, 1993. vol. 43, no 3 & 4; DALY, John A. et al. (Eds.) 1993. *Teaching Communication: Theory, Research and Methods*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers; STREETER, Thomas. 1995. « Introduction for the Study of Communication and Against the Discipline of Communication », *Communication Theory*, vol. 5, no. 2, May; DEETZ, Stanley A. (Ed.) 1997. *Communication Yearbook*, 17, Thousand Oaks, SAGE Publications / ICA; GRONBECK, Bruce E. 1998. *Paradigms of Speech Communication Studies: Looking Back Toward the Future*, The Carroll C. Arnold Distinguished Lecture. Conférence présentée lors du Congrès annuel de la National Communication Association, le 21 novembre 1998 à New York, Boston, Allyn & Bacon; 23 p.; WHITE, William J. 1999. « Academic Topographies; A Network Analysis of Disciplinarity Among Communication Faculty », *Human Communication Research*, vol. 25, no. 4, June, pp. 604-617; ROGERS, Everett M. 1999. « Anatomy of the Two Subdisciplines of Communication Study », *Human Communication Research*, vol. 25, no. 4, June, pp. 618-631.

[24] LACROIX, Jean-Guy. 1988. « Les études sur les médias au Québec: État de la question », *Communication-Information*, vol. 9, no. 2, pp. 59-83; LACROIX, J.-G. & B. LÉVESQUE. 1985. « L'émergence et l'institutionnalisation de la recherche en communication au Québec », *Communication-Information*, vol. 7, no. 2, pp. 7-33.

- [25] PROULX, Serge. 1979. « Les communications: vers un nouveau savoir savant », *Recherches sociographiques*, vol. XX, no. 1, janvier-avril, p. 115.
- [26] LACROIX, J.-G. & B. LÉVESQUE. 1985. « L'émergence et l'institutionnalisation de la recherche en communication au Québec », *Communication-Information*, vol. 7, no. 2, pp. 7-33.
- [27] Je retiendrai ici, à titre d'exemple, le livre de René Lévesque, intitulé *Option Québec*, paru aux Éditions de l'Homme en 1968 (173 p.).
- [28] Je précise que c'est également durant cette période, plus précisément en 1968, que sont fondés le Ministère des Communications du Canada et le CRTC, en parallèle avec l'adoption de la nouvelle loi canadienne de la radiodiffusion.
- [29] Je pense ici à Gaëtan Tremblay, Jean-Pierre Desaulniers, Claude Martin, Roger de La Garde, Line Ross et Marc Raboy.
- [30] À titre d'exemple, le lecteur pourra lire la section 5 du *Guide de la chanson québécoise*, intitulée « 1978-1984: la crise économique et l'identité culturelle ». Le guide fut publié en 1991 sous la direction de Robert GIROUX aux Éditions Syros/Alternatives et Triptyque, Paris & Montréal.
- [31] Je pense ici au très important *Rapport du comité consultatif sur la musique de langue française* commandé par le CRTC (1985), mais aussi au document public du Ministère des Communications du Canada intitulé *Nos industries culturelles: des liens essentiels* (1987).
- [32] Quelques exemples: le numéro de la revue *Cahiers de recherche sociologique* intitulé « Les industries culturelles: un enjeu vital! » vol. 4, no. 2, 1986; le livre de Paul AUDLEY intitulé *Canada's Cultural Industries*, Toronto, James Lorimer & Co., 1983, 346 p.
- [33] CAREY, James W. 1985. « Overcoming Resistance to Cultural Studies » dans M. GUREVITCH & M. R. LEVY (Eds.) *Mass Communication Review Yearbook*, vol. 5, Beverley Hills, SAGE; NELSON, Cary & Lawrence GROSSBERG. 1987. *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press; GROSSBERG, Lawrence. 1989. « MTV: Swinging on the (Postmodern) Star », dans Ian ANGUS & Sut JHALLY (Eds.) *Cultural Politics in Contemporary America*, London, Routledge; CURRAN, James. 1992. « La décennie des révisions. La recherche en communication de masse des années 80 », *Hermes*, no. 11-12; GROSSBERG, Lawrence. 1995. « Cultural Studies Vs Political Economy: Is Anyone Else Bored with this Debate ? », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 12, no. 1, March; MURDOCK, Graham. 1995. « Across the great Divide: Cultural Analysis and the Condition of Democracy », *Critical Studies in Mass Communication*, vol.12, no.1, March.
- [34] DE LA GARDE, Roger. 1988. « Le déclin de l'Empire, monsieur Innis ? » Conférence Southam, *Communication-Information*, vol. 9, no. 2. Il s'agit de la reproduction de la conférence prononcée au Congrès annuel de l'Association Canadienne de Communication (ACC) en juin 1987, au moment de son acceptation du prix Southam.
- [35] *Communication* de l'Université d'Illinois et *Journal of Communication Inquiry* de

l'Université d'Iowa.

[36] Précisément l'année scolaire 1987-1988.

[37] FOURNIER, Marcel. 1974. « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, vol. 15, no. 2-3, pp. 167-201.

[38] Les écrits du Canadien Marshall McLuhan furent traduits immédiatement au Québec par Jean Paré pour les Éditions de l'Homme.

[39] LACROIX, Jean-Guy. 1988. « Les études sur les médias au Québec: État de la question », *Communication-Information*, vol. 9, no. 2, pp. 59-83.

[40] *Spirale*, no 150, septembre-octobre 1996, 36 p.

[41] Sauf James W. Carey à Urbana-Champaign qui écrit plusieurs articles sur les liens entre la culture et la communication au cours des années 1970 et Lawrence Grossberg qui quitte Chicago afin de poursuivre ses études doctorales à Birmingham vers 1978.

[42] HALL, Stuart. 1989. « Ideology and Communication Theory » dans B. DERVIN L., GROSSBERG, B. O'KEEFE, & E. WARTELLA (Eds.) *Rethinking Communication: Paradigm Issues (volume 1)*, SAGE-ICA.

[43] CAREY, James W. 1983. « The Origins of the Radical Discourse on Cultural Studies in the United States », *Journal of Communication*, vol. 33, no. 3 ("Ferment in the Field").

[44] HALL, Stuart. 1982. « The Rediscovery of Ideology: The Return of the Repressed in Media Studies », Gurevitch, M & al., (Eds.) *Culture, Society and the Media*, Londres, Hutchinson.

[45] BALLE, Francis, *Médias et sociétés*, Montchrestien.

[46] Les années 1977 et 1978 verront la parution de plusieurs ouvrages et articles aux États-Unis qui formuleront à la fois une critique du paradigme dominant (*Media Sociology: The Dominant Paradigm* de Todd Gitlin en 1978) et qui proposeront de nouvelles pistes de réflexion et de recherche (les livres de Gaye Tuchman, Stuart Ewen, Dave Altheide, George Gerbner, etc.)

[47] L'importance de Moles dans la diffusion de la cybernétique dans le monde francophone et, surtout, de la théorie mathématique de l'information de Shannon et Weaver, est difficile à contester!

[48] HALL, E. T. 1971. *La dimension cachée*, Paris, Seuil et WATZLAWICK, P. et al. 1972. *Une logique de la communication*, Paris, Seuil; pour ne nommer que les deux premiers.

[49] Université de Montréal, Université du Québec à Montréal (UQAM), Université de Sherbrooke et Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); des collègues de l'Université Laval m'ont aussi témoigné les mêmes contraintes.

[50] ATTALLAH, Paul. 1983. « Axes d'une recherche sur le référendum »,

Communication-Information, vol. 5, no. 2-3.

[51] « We talk about intellectual practice as if it is the practice of intellectuals in the library reading the right canonical texts or consulting other intellectuals at conference or something like that. But the ongoing work of an intellectual practice for most of us, insofar as we get our material sustenance, our modes of reproduction, from doing our academic work, is indeed to teach. ». HALL, Stuart. 1992. « Cultural Studies and its Theoretical Legacies » dans L. GROSSBERG, C. NELSON & P.A. TREICHLER (Eds.) *Cultural Studies*, New York, Routledge, p. 290.

[52] Plusieurs articles écrits durant cette période se retrouvent dans son livre publié en 1989, intitulé *Communication as Culture: Essays on Media and Society*, Boston, Unwin Hyman.

[53] NEWCOMB, Horace. 1987. *Television*. 4th edition.

[54] FISKE, John. 1988. *Television Culture*, London, Methuen.

[55] Bien entendu, cette sélection historique que je propose ne reflète que ma perception de la suite des événements. J'étais alors un jeune étudiant à la maîtrise et je cherchais désespérément des pistes originales qui me permettraient de réfléchir d'une façon différente aux liens qui unissent la culture populaire et les médias et des périodiques scientifiques comme *Journal of Communication* et *Communication Research* étaient loin à l'époque de fournir cette originalité recherchée!

[56] L'examen de ces critiques ne sera pas développé ici car l'exercice en question nécessiterait la mise en place d'une problématique qui se substituerait à l'objectif de cet article.

[57] CURRAN, James. 1992. « La décennie des révisions. La recherche en communication de masse des années 80 », *Hermès*, no. 11-12.

[58] TESTER, Keith. 1994. *Media, Culture and Morality*, London:, Routledge, 137 p.

[59] MATTELART, Armand & Érik NEVEU. 1996. « Cultural Studies. La domestication d'une pensée sauvage ? », *Réseaux*, no. 80, novembre-décembre, pp. 11-59.

[60] CHAMBERS, Iain. 1985. *Urban Rhythms: Popular Music and Popular Culture*. New York, St-Martin's Press.

[61] MORLEY, David. 1986. *Family Television: Cultural Power and Domestic Leisure*, London, Comedia

[62] SLACK, Jennifer Daryl & M. Mehdi SEMATI. 1997. « Intellectual and Political Hygiene: The 'Sokal Affair' », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 14, no. 3, p. 205.

[63] Des exemples: GROSS, P. R. & N. LEWITT. 1994. *Higher Superstition: The Academic Left and its Quarrel with Science*; KIMBALL, R. 1996. « A Painful Sting Within the Academic Hive », *Wall Street Journal*, May 29, p. A18; KIMBALL, Roger. 1996. « Diversity, "Cultural Studies" & Other Mistakes », *The New Criterion*, May 26, 5 p.; Auteur inconnu. 1996. « Serious Prank in Scholarly World: Physicist's Hoax Attacks the Field of Cultural Studies », *Los Angeles Times*, May 27, p. B4; POLLITT,

Kathya. 1996. « Pomolotov Cocktail », *The Nation*, vol. 262, June 10, p. 9; GROSS, Paul R. 1997. « The So-called Science Wars and Sociological Gravitas », *The Scientist*, vol. 11, no. 9, April 28, p. 8.

[64] Sans oublier ceux et celles qui ont quitté le Québec depuis 15 ans pour de nouveaux lieux de travail; ils/ elles sont (malheureusement pour ceux et celles qui restent) nombreux et nombreuses...

[65] Je pense ici à un livre récent de Serge PROULX intitulé *Accusé de réception; le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Québec, Presses de l'Université Laval, 197 p.; ainsi qu'aux travaux actuels de Roger DE LA GARDE qui seront publiés sous peu. Je retiens toutefois sa dernière publication qui date de 1997: *National Television Across Cultural Boundaries*, Edizioni Fondazione, Hypercampo, Firenze, coll. "Interferenze", no. 2, 40 p.

[66] GRENIER, Line et Roger DE LA GARDE. 1997. « La non évidence de la culture ». Communication présentée au colloque *La légitimité culturelle: le canon, le palmarès et l'institution*, Québec, 18 septembre, 9 p.



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2000 - Tous droits réservés.

Veuillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

Note de lecture par [Mireille Lalancette](#),
Étudiante au doctorat conjoint en communication - Université de Montréal

Ce texte est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

MONIÈRE, Denis. 1998. *Votez pour moi. Une histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale*, Montréal, Fides, 246 pages.

Votez pour moi [1] est un livre comportant un projet ambitieux. Son auteur, Denis Monière, y présente une « histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale ». Pour ce faire, il a passé au peigne fin 400 messages publicitaires diffusés lors des élections fédérales, des élections québécoises et des référendums.

L'intérêt de ce professeur de science politique de l'Université de Montréal pour les campagnes électorales précède la parution de cet ouvrage. Il a d'ailleurs publié, en collaboration avec Jean H. Guay, trois ouvrages portant sur les élections québécoises sous la rubrique : « La bataille du Québec » *les élections fédérales de 1993* (Fides, 1994), *les élections québécoises de 1994* (Fides, 1995) et *trente jours qui ébranlèrent le Canada* (Fides, 1996). Cette fois-ci le chercheur se concentre sur la publicité électorale qui est de son point de vue, « un ingrédient indispensable » et un « rouage essentiel » de la vie politique moderne en raison de sa fonction informative. En effet, « puisque le choix électoral repose sur l'information, un parti doit donc faire connaître ses candidats, ses idées et ses projets afin de convaincre l'électeur qu'il est meilleur que ses adversaires » (p.9). Par contre, même si au fil du temps, la publicité électorale est devenue un élément central des campagnes électorales elle n'en reste pas moins un « objet de recherche négligé » (p. 9) de l'avis du politologue. C'est peut-être pour cette raison qu'il a décidé de lui consacrer un ouvrage dont l'objectif global est de « reconstruire les stratégies de communication des partis » à l'aide de l'étude de la publicité électorale.

Votez pour moi est divisé en cinq parties. Les quatre premières portent sur les campagnes publicitaires des années 60, 70, 80 et 90, et la cinquième est consacrée aux campagnes référendaires de Charlottetown en 1992 et du Québec en 1995. Chacune des parties emprunte sensiblement le même canevas de présentation. Dans un premier temps, l'auteur nous offre un portrait descriptif des situations à l'étude. Il présente alors, pour chacune des campagnes, le contenu visuel et verbal des messages et leurs principaux locuteurs. Une fois cette mise en contexte terminée, le chercheur compare la stratégie de communication de chacun des partis en analysant la structure de leurs discours et les principaux arguments utilisés. Le tout répond à la volonté de « reconstituer l'histoire des campagnes électorales et de la communication politique au Québec » (p. 19). Cette reconstitution est possible grâce à l'analyse détaillée des diverses publicités qui est accompagnée de plusieurs entrevues avec les publicitaires de ces campagnes qui sont Jacques Bouchard, Yves Dupré, John Parisella, Marielle Séguin, Raymond Bouchard et Jean-Paul Garnier. Notons également la participation de l'agence BCP qui a fourni au chercheur plusieurs publicités.

Dans l'ensemble, l'ouvrage est très intéressant mais parfois inégal. Il sera plus que pertinent pour tous ceux qui s'intéressent à la politique québécoise. Le portrait très minutieux des diverses campagnes offert dans ce livre a certainement nécessité une quantité phénoménale de travail. De ce point de vue, l'auteur mérite toutes nos félicitations. Par contre, la partie analyse est selon nous un peu faible et gagnerait certainement à être plus approfondie. Le chercheur se contente (hélas) trop souvent d'aligner des chiffres et des tableaux sans pousser plus loin son analyse. Ce qui a pour effet de laisser le lecteur quelque peu insatisfait. Surtout si celui-ci recherche un ouvrage très théorique car cette partie n'est pas très étayée. En fait, mis à part quelques références

aux travaux de Linda Lee-Kaid, spécialiste de la publicité électorale américaine et à Serge Alboury, chercheur français en communication et marketing politique, l'ouvrage offre peu de références théoriques. Bref, le lecteur qui recherche des références bibliographiques sur la publicité électorale devra aller chercher dans d'autres ouvrages si son intérêt vise précisément cet aspect. Toutefois, il est important de noter que l'ouvrage est cependant très riche en références historiques et c'est vraiment ce qui fait toute sa richesse.

En ce qui concerne la partie « analyse » de l'ouvrage, elle soulève quelques questions notamment en ce qui a trait à la méthodologie. En effet, plusieurs techniques sont utilisées pour analyser les campagnes. L'analyse de contenu est la plus utilisée, l'analyse de discours est employée à quelques reprises et une seule analyse lexicographique est recensée. Ce qui amène le lecteur à se demander si toutes ces méthodes se valent ? Est-ce que ces méthodes produisent des résultats comparables ? Bref, le lecteur est en droit de se questionner sur la validité de toutes ces méthodes. Au-delà de ces lacunes, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, c'est la partie description historique qui fait la force de cet ouvrage. *Votez pour moi* permet, en effet, d'obtenir un portrait assez complet des diverses campagnes publicitaires électorales québécoises depuis les années 1960. Ce qui en fait un ouvrage unique et complet.

▲ Le rôle de la télévision

La partie la plus intéressante du livre est celle qui porte sur l'arrivée de la télévision et sur ses répercussions sur les campagnes électorales. Selon le politologue, la télévision a joué un rôle important dans l'évolution des campagnes électorales car elle a introduit « une nouvelle façon de faire les campagnes électorales » (p. 26). La télévision aurait également eu d'autres répercussions. Parmi celles-ci :

Elle aurait favorisé la « nationalisation » de la stratégie, l'uniformisation du discours électoral, la concentration des ressources et de l'influence de la haute direction des partis et la personnalisation du pouvoir. D'une certaine façon, elle a aussi rapproché le politicien du citoyen en les mettant en contact quotidiennement. Elle a renforcé le rôle des professionnels de la communication et marginalisé celui des organisateurs locaux. (p.26)

Toutefois, la télévision n'a pas été accueillie par tous les partis de la même manière. Plusieurs étaient assez réfractaires à l'arrivée de ce nouveau moyen de communication. Ce sont les conservateurs fédéraux qui s'ouvrirent les premiers à cette nouvelle technique de communication. Ils acceptèrent alors que des caméras de télévision filment leur congrès à la chefferie en 1956. Les spectateurs purent alors assister au triomphe de John Diefenbaker. Du côté québécois, le très célèbre Réal Caouette, reconnu comme un orateur hors pair, fut le premier politicien québécois à utiliser la télévision de façon propagandiste pendant et hors des campagnes électorales afin de construire de toute pièce un parti politique appelé le « Ralliement des créditistes » en août 1958.

Les années 1960 ont également été marquées par l'arrivée d'entreprises de communication francophones au sein de la publicité politique québécoise. En effet,

Jusqu'au début des années 1960, les francophones étaient absents du monde de la publicité commerciale, et même les partis politiques avaient l'habitude de transiger avec des entreprises anglophones. Celles-ci étaient peu sensibles aux particularités de la culture québécoise et pouvaient difficilement comprendre les ressorts de la montée du sentiment nationaliste et ses nouvelles exigences. Le Parti libéral, pour mieux composer avec cette nouvelle réalité politique, va modifier sa stratégie publicitaire à partir de 1968 en confiant à deux agences distinctes . (p. 59-60)

L'agence québécoise fut appelée « La Machine Rouge » elle sera dirigée par Jacques Bouchard (véritable « bonze » de la publicité québécoise). Les publicitaires n'étaient pas rémunérés pour la création de publicité lors des campagnes électorales, ils espéraient cependant en retour obtenir des contrats de publicité gouvernementale si le parti était élu. Les libéraux adoptèrent par la suite la même procédure pour les campagnes anglophones, ils firent alors beaucoup d'économies (!).

Après son arrivée dans les années 1960, la télévision est devenue le principal mode de communication. Elle a permis, entre autres, l'application de l'approche marketing [2] à la politique. En effet, les libéraux furent les premiers à utiliser les sondages afin d'effectuer un positionnement stratégique. Plusieurs partis se basèrent par la suite sur des sondages ou des « focus group » afin d'établir leur plan de campagne.

Une autre des constatations retrouvée dans l'ouvrage attire l'attention. C'est le rapprochement de plus en plus important entre la publicité commerciale et la publicité électorale. En effet, au fil des ans, afin de répondre aux attentes audiovisuelles des téléspectateurs, la publicité électorale emprunte les traits de la publicité commerciale. On y retrouve donc des trames sonores plus rythmées, une scénarisation accrue, des changements d'images rapides, etc. Et également, on remarque une tendance de plus en plus importante à faire des messages plus courts. Les messages sont passés de 15 minutes à 15 secondes, afin de répondre, selon le chercheur, aux exigences de la publicité commerciale.

▲ Des styles différents

Votez pour moi permet aussi de mettre en lumière le style publicitaire différent des divers partis politiques. Le Parti libéral du Québec se distingue par un style visuel mettant en scène les acteurs politiques. Le Parti québécois, quant à lui, a adopté un style plus varié en faisant appel à des locuteurs qui ne sont pas des politiciens. Selon le chercheur, on peut parler d'une « tradition publicitaire libérale ». En effet, c'est l'agence BCP (Machine Rouge) qui réalise toutes les campagnes de ce parti. Monière suppose donc que cette convergence exprime en quoi le style publicitaire des partis est déterminé par les professionnels de la communication. Mais, il ne pousse malheureusement pas plus loin son interprétation.

Les recherches du politologue lui ont également permis de noter une tendance à la personnalisation des messages. « Le discours publicitaire est accaparé par les chefs de parti » (p.233). Mais ce sont surtout les chefs qui proviennent du Québec qui sont mis de l'avant. Les chefs anglophones comme John Turner et Kim Campbell ont été quasi absents de la scène québécoise, les publicitaires ont plutôt choisi de laisser la place aux citoyens. Ce qui amène l'auteur à constater qu'« il y a une forte personnalisation des messages lorsque les chefs sont dotés d'attributs charismatiques » (p. 234). Lorsque cela n'est pas le cas la publicité valorise plutôt l'équipe.

Monière décrit également l'évolution dans la structure et le ton positif/négatif des messages. « À partir de l'élection fédérale de 1988, le contenu négatif s'accroît et surclasse même le contenu positif dans le cas du parti d'opposition et l'importance du contenu positif régresse dans le cas du parti gouvernemental » (p. 235). La publicité sert alors essentiellement à donner des raisons de repousser les autres partis. Notons à ce sujet que « [c]ontrairement à ce qu'on pourrait penser, le discours publicitaire des partis au Québec est très discret sur l'enjeu constitutionnel et c'est le Parti libéral qui se montre le plus prolix sur le projet souverainiste » (p. 239).

Les résultats d'une étude expérimentale [3] sont présentés au dernier chapitre de l'ouvrage. L'étude en question analyse les effets de la publicité électorale auprès d'un échantillon de 302 personnes de la région de Sherbrooke. Ces personnes étaient appelées à visionner une série de messages qui avaient été déjà diffusés à la télévision lors de la semaine précédente et, par la suite, à réagir à ces messages en montrant leur accord, désaccords ou... leur indifférence. Cette étude est certes intéressante mais détonne quelque peu avec le reste de l'ouvrage.

En terminant, nous pouvons dire que *Votez pour moi* est un ouvrage très bien documenté et écrit dans un style alerte. Il constitue une bonne source de référence pour tous ceux qui s'intéressent à l'aspect historique des campagnes électorales qui ne l'oublions pas font partie intégrante de l'histoire québécoise.

▲ Référence

DAVID, Dominique ; QUINTRIC, Jean-Michel ; SCHROEDER, Henri-Christian. 1978. *Le marketing politique*, Paris, P.U.F.

▲ Notes

[1] Il est à noter que *Votez pour moi* est le fruit d'une recherche universitaire subventionnée par le Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche du Québec (FCAR) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

[2] Notons que le marketing politique « a pour objet l'optimisation du nombre de militants, de contributions financières et d'adhésions allant à un parti, à un programme ou à un candidat, par la mise en oeuvre de tous les moyens nécessaires pour atteindre un objectif fixé au préalable en fonction des aspirations de l'opinion publique » (David et al. 1978 : 15).

[3] Précisons que l'étude a été effectuée en collaboration avec le professeur Jean H. Guay de l'Université de Sherbrooke et qu'elle a déjà été publiée dans leur ouvrage *La bataille du Québec*, Montréal, Fides, 1996, tome 3.



Veillez attendre le chargement complet de cette page
avant de cliquer sur les boutons et les liens ci-dessous...

Note de lecture par [Éric George](#),
Doctorant en communication - Université du Québec à Montréal /
École Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud

Ce texte est aussi disponible en [format PDF](#).
Adressez vos questions et commentaires à [l'auteur](#).

PROULX Serge et VITALIS André (sous la direction de). 1999. *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, éditions Apogée, Rennes.

Reconnaissons-le d'emblée, cet ouvrage consacré aux rapports entre communication, démocratie et mondialisation a un contenu particulièrement riche. Autre atout, à l'image des deux responsables éditoriaux, le Québécois Serge Proulx et le Français André Vitalis, les quatorze auteurs proviennent des deux côtés de l'Atlantique et apportent des éclairages souvent complémentaires les uns des autres. Toutefois, ce format éditorial, pourtant très répandu, présente un défaut récurrent : la brièveté du propos interdit souvent l'exposition d'aspects à la fois théoriques, méthodologiques et empiriques et nuit en conséquence à la démonstration de l'énoncé. Enfin, certains textes ont posé quelques problèmes de lecture, peut-être parce qu'ils ont été traduits, sans doute parce qu'ils ont encore un style trop oral [\[1\]](#).

▲ **Impérialisme, mondialisation, globalisation: des termes en question**

Après une très brève préface rédigée par les deux responsables de l'édition, l'ouvrage commence par un article d'Armand Mattelart intitulé « Vers une mondialisation de la culture ? ». Le chercheur commence son article en faisant part de la vision optimiste de l'écrivain britannique Herbert George Wells [\[2\]](#) qui pensait que la multiplication des échanges n'impliquerait pas forcément d'homogénéité culturelle à l'échelle mondiale. Il rappelle ensuite le triomphe des industries culturelles sur la haute culture héritée des Lumières et la domination des États-Unis, accusés dans les années soixante d'impérialisme. Il mentionne à ce sujet les écrits de Zbigniew Brzezinski [\[3\]](#) qui écrivit en 1969 que les États-Unis représentaient la « première société globale de l'histoire », autrement dit la société qui a réussi avant toute autre à proposer un modèle global de modernité porteur de schémas de comportements et de valeurs universelles, notamment à travers ses productions culturelles ; ce qui explique la disparition progressive du terme « impérialisme » au profit de celui de « globalisation ». Armand Mattelart refuse d'entériner ce glissement sémantique largement dû aux acteurs économiques et financiers.

Au globalisme, « un prêt-à-porter idéologique qui dilue les responsabilités que les divers acteurs mondiaux portent dans la production de la "misère du monde" » (p.29), il oppose une culture qui combine prise de conscience de la dimension mondiale des problèmes et ancrage dans un territoire précis, comme lieu de la citoyenneté. Enfin, à l'instar d'H.G.Wells et en mentionnant les travaux de l'anthropologue Arjun Appadurai (1990) sur l'hybridation des cultures, il espère que la mondialisation des échanges va aboutir à un métissage et non à une uniformisation. La lecture achevée, on constate que la pertinence des propos est forte. Toutefois, on s'interroge une fois de plus sur une question restée jusqu'alors sans réponse. L'impérialisme dont il est question est-il fondamentalement états-unien ou est-il capitaliste ? Si la deuxième réponse prévalait, étudier l'impérialisme des États-Unis reviendrait à seulement étudier l'une des formes institutionnalisées du capitalisme, peut-être la plus avancée...

▲ **De la démission des pouvoirs publics au développement du rôle de la société civile**

Dans son article qui a pour titre « Le déni du politique », André Vitalis commence par proposer un rapide

historique des rapports qui ont été rédigés sur le thème du rôle des TIC dans les sociétés des pays riches entre le début des années soixante-dix et la moitié des années quatre-vingt-dix [4]. Les derniers rapports consacrés aux « autoroutes de l'information » ont été suivis par une réunion internationale qui s'est tenue en février 1995 à Bruxelles et qui a regroupé les membres du G7, c'est-à-dire les pays les plus riches de la planète. Pourtant, pour André Vitalis, la mise en évidence d'un prétendu « projet politique de la société de l'information ne doit pas faire illusion. En effet, malgré les apparences, ce projet marque en fait une démission du politique devant les logiques techniques et économiques » (p.40).

Le déterminisme technique et la croyance dans l'initiative privée sont tels que des préoccupations comme l'universalité d'accès, la promotion de l'égalité des chances et le respect de la diversité des cultures ne font guère l'objet de débats au contraire tout semble pouvoir être objet de marchandisation. Le système capitaliste devient très dynamique et destructeur, la logique de l'accumulation du capital entraîne à la fois la croissance de la sphère financière et le diktat de cette dernière sur la sphère productive. Or, selon l'auteur, c'est justement à ce moment particulier de l'histoire qu'il apparaît d'autant plus nécessaire d'étudier d'éventuelles nouvelles formes de participation des citoyennes et des citoyens à la vie politique à tous les échelons, local, régional, national, international et mondial.

Malheureusement, « les formes de la participation citoyenne perdent chaque jour de leur efficacité », notamment parce que les États, principaux lieux de l'expression des citoyennes et des citoyens, sont remis en cause par « les logiques techno-économiques globales » (p.48). Dans ce contexte, les TIC pourraient-elles tenir un rôle ? André Vitalis rappelle qu'à l'échelle de la planète, moins de 50% des habitants ont accès au téléphone, 15% à l'informatique, 2% à l'Internet et que si le Tiers-Monde regroupe 77% de la population mondiale, il ne concentre que 5% des lignes téléphoniques (p.45). L'énoncé de ces quelques chiffres a le mérite de relativiser l'importance de toute étude consacrée au rôle des TIC dans la structuration de l'espace public et dans la démocratisation des sociétés, du moins à l'échelle mondiale.

Il mentionne tout de même certaines thèses selon lesquelles les TIC contribueraient à introduire des formes politiques nouvelles basées sur des systèmes autorégulés et libérés de tout contrôle extérieur, d'où pourrait émerger une citoyenneté planétaire, mais il rejette ensuite cette « vision libertaire de la techno-démocratie », celle-ci ayant plutôt tendance à appuyer « les logiques technico-économiques dominantes dans leur promotion de la société de l'information » (p.50). Il rappelle d'ailleurs, en guise de conclusion, que les résultats des expériences antérieures en matière d'utilisation politique des TIC ont invité à la plus grande prudence et que si « beaucoup de problèmes ne peuvent trouver de solutions qu'à un niveau mondial », « c'est au niveau local que les citoyens sont les plus à même de s'approprier (ou de se réapproprier) la vie politique », et ce parce que, « pour le moment, la citoyenneté mondiale n'est qu'un rêve » (p.53).

Conçu sur le principe du « chaud et froid », l'article d'André Vitalis incite à adopter in fine une position extrêmement prudente. Toutefois, l'auteur n'est pas toujours explicite, ce qui contraint à deviner ses intentions et ses positions. Cette dernière impression est par ailleurs renforcée par l'absence de citation des auteurs qui sont critiqués. Ainsi, est-il simplement question, par exemple, de « nombreuses analyses » (p.49). Ce qui laisse la lectrice et le lecteur dans l'expectative...

De l'article de Marc Raboy, intitulé « Une régulation démocratique problématique », nous retenons tout d'abord la définition suivante de la mondialisation qui fait référence au :

contexte général caractérisé par le rôle diminué des États nationaux, la concentration transnationale du pouvoir économique capitaliste, la réduction des contraintes de temps et d'espace, la remise en question des notions d'identités nationale et culturelle, l'émergence des nouveaux réseaux "glocaux" et la mise en place progressive d'un nouveau régime juridico-politique de gouvernance mondiale (p.58, nbp.1).

La mondialisation va engendrer ses propres structures de gouvernance et correspondre à un nouvel âge de la communication, tout comme l'État-providence a été celui de la démocratie représentative, ainsi que de la notion de service public de la radiodiffusion et de la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications par des instances autonomes [5]. Pour Marc Raboy, il apparaît pertinent dans ce contexte d'aborder la notion de

citoyenneté globale comme l'ont fait auparavant les membres du Groupe de Lisbonne (1995), tout en tenant compte plus spécifiquement de la dimension communicationnelle. On retrouve bien ici la filiation de sa problématique par rapport aux travaux d'Harold Innis qui ont porté sur les liens entre les lieux et les types de pouvoir d'une part et les médias développés d'autre part.

À l'instar d'André Vitalis, Marc Raboy mentionne la réunion des pays du G-7 consacrée aux « autoroutes de l'information » en 1995, mais il ajoute qu'il ne faut pas oublier pour autant la dimension impérialiste états-unienne du projet original. Il rappelle que celui-ci a été fondé sur des politiques qui ont été élaborées au centre d'un système de pouvoir particulier, qu'il a reconnu l'autonomie du capital privé par rapport à la sphère politique, qu'il a exclu les organismes de la société civile et qu'il a augmenté la dépendance des espaces régionaux moins intégrés vis-à-vis des pays les plus favorisés (p.63).

Il rappelle par ailleurs que la communication n'était pas l'enjeu de débats importants dans les instances internationales jusque dans les années soixante-dix, et que si ensuite pendant plusieurs années elle est devenue un enjeu non négligeable -- notamment autour de la Conférence McBride tenue à l'UNESCO en 1980 sur le droit à communiquer -- il semble désormais que, pour les instances internationales, communiquer signifie surtout développer des infrastructures utilisées pour le commerce et la finance mondiale, ce qui rejoint la perspective de la Global Information Infrastructure (GII) états-unienne. Il reste toutefois des lieux, comme la Commission mondiale sur la culture et le développement [6] où l'on envisage l'espace médiatique en tant que partie du patrimoine collectif de l'humanité. Les membres de la commission ont été jusqu'à proposer une redistribution globale des activités commerciales des médias susceptible de contribuer au développement de médias publics et communautaires (associatifs), mais le rapport a tout d'abord « sombré dans l'obscurité » et a « même subi des tentatives d'étouffement avant de faire finalement l'objet d'une conférence intergouvernementale à Stockholm au printemps 1998 » (p.65).

Malgré ce sauvetage in extremis, Marc Raboy est plus optimiste qu'André Vitalis car il conclut à l'émergence d'une « société civile globale » qui passe par l'émergence d'un nouvel acteur, « un public transnational » dans le sens habermassien du terme. « À ce titre, les nouveaux réseaux globaux de communication alternative ont ici un rôle particulièrement important à jouer » (p.66). Reste à savoir si de nouvelles pratiques sociales vont se mettre en place suite aux nouvelles possibilités induites par les TIC. Le propos sonne juste, mais n'y a-t-il pas une tendance à mettre trop en avant les questions relatives à la communication ? Le poids des « réseaux globaux de communication » est-il si important dans la construction de l'histoire ?

Dans l'article, intitulé « Difficile émergence des réseaux de communication démocratique dans l'espace politique global », Alain Ambrosi, secrétaire général de Vidéazimut [7] cherche à mettre en perspective « l'apparition publique des réseaux alternatifs avec les changements fondamentaux dans les politiques internationales de communication au sein des organismes multilatéraux » (p.102). À l'instar de Marc Raboy, il rappelle l'enterrement du Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), la domination du dogme de la « libre circulation de l'information » et la difficulté à discuter du rapport intitulé « Notre diversité créatrice ».

Il ajoute ensuite qu'au sein de la société civile, c'est la plate-forme de Londres issue des réflexions de 25 organisations qui offre la vision la plus précise de la façon dont les organisations non gouvernementales (ONG) envisagent les relations entre communication et démocratie. Il s'agit de « démocratiser la société civile », d'une part, en travaillant sur les institutions et les structures médiatiques existantes et en favorisant d'un point de vue politique et économique l'existence d'espaces médiatiques autonomes par rapport à l'État et au marché et, d'autre part, de contribuer à « créer un environnement démocratique ou une "culture de la citoyenneté", entre autres par l'éducation aux médias et la participation citoyenne » (p.106).

Alain Ambrosi aborde ensuite la question de la nature des ONG en soulignant que cette dénomination est peut-être trop réductrice car elle donne l'impression d'une certaine homogénéité de ses composantes, alors que les structures des organismes ont pris des formes institutionnelles spécifiques liées aux contextes socio-historiques dans lesquels elles se sont développées. De plus, même si elles tendent vers des objectifs communs, les actions sont fort diverses. Alain Ambrosi note que les sites sur la Toile, les listes de discussion et leurs interconnexions peuvent permettre de renforcer une identité, un projet commun. Toutefois, il ajoute qu'« il est difficile de

mesurer l'impact des actions posées dans le domaine du social et ceci d'autant plus quand la période considérée est relativement courte comme c'est le cas ici » (p.114).

Après avoir effectué cette constatation, il enchaîne justement sur les limites des actions des associations et regroupements d'associations, souvent confinées à un rôle local, voire « ghettoïsées ». Il souligne ensuite les « avancées significatives » dans l'établissement de législations et de règlements reconnaissant un espace propre à la société civile, mais ajoute immédiatement que « ces actions restent d'une efficacité relative » (p.116). Il est vrai que les obstacles économiques demeurent importants, à tel point qu'il est parfois question de la survie même des associations.

Dans ce cas, comment pouvoir vraiment construire des stratégies à moyen terme ? Sans doute faudrait-il passer par des recherches de financement stable. À ce sujet, Alain Ambrosi estime que les associations doivent « apprendre à s'insérer dans le marché sans avoir peur d'y perdre pour autant leur âme » (p.116-117). Or, s'assurer une indépendance financière par rapport à l'État de cette façon, n'est-ce pas devenir plus ou moins dépendant de l'entreprise et de la logique principale véhiculée par celle-ci, la mise en valeur du capital incarnée au quotidien par la recherche permanente de la maximisation de la rentabilisation ?

Finalement, le bilan apparaît encore pour le moins mitigé. Toutefois, pour Alain Ambrosi, « la société civile est devenue et restera un acteur sur lequel il faudra compter dans le champ des communications » (p.118). Il conclut en affirmant que « le nouveau contexte socio-technique créé par les TIC et le fonctionnement en réseaux forcent à une redéfinition du concept d'"espace public" et sa relation avec l'"espace politique" et nous obligent à considérer la pluralité de l'un et de l'autre, et leurs multiples modes d'articulation » (p.119). Globalement d'accord avec cette affirmation, nous proposons d'affiner le questionnement en nous demandant si le fonctionnement en réseaux ne relève pas davantage d'un processus en formation, plus ou moins rapide selon les situations historico-géographiques, que d'une réalité qui aurait déjà eu un impact considérable sur la nature de l'espace public.

Michel Sénécal commence son article intitulé « La part réduite de l'appropriation collective : vers un déficit démocratique de l'espace médiatique ? » en rappelant que la mainmise sur les moyens de communication a toujours été « l'une des clefs maîtresses du pouvoir politique et économique » (p.184). Or, « l'histoire de la démocratisation de l'espace médiatique montre assez bien les difficultés des citoyens de s'approprier, sur une base collective, les technologies de communication » (p.186). En témoigne le fait que l'écrivain Bertold Brecht et les membres de la Commission présidée par Sean McBride se sont posés des interrogations de même nature à plus de 50 ans d'intervalle. Désormais, selon l'auteur, le réseau Internet, « souvent présenté comme l'image idyllique d'un système ouvert et interactif, est également le chassé-croisé entre des logiques sociales à l'oeuvre » (p.187) :

(1) la logique marchande qui trouve ses fondements au sein du libéralisme économique, fondé sur la dénonciation de l'interventionnisme étatique et sur la valorisation des vertus du marché ;

(2) la logique étatique qui correspond à un interventionnisme qui a pris des formes variées en fonction des époques et qui tend désormais à ressembler à la logique marchande, notamment parce que le rôle des États favorise de plus en plus le développement d'entreprises susceptibles d'obtenir une place importante à l'échelle internationale ;

(3) la logique d'appropriation sociale portée par un certain nombre d'ONG dont plusieurs d'entre elles ont créé une plate-forme de coopération pour la communication et la démocratisation lors d'une réunion effectuée à Londres en novembre 1996. On échappe dans ce dernier cas à une vision strictement mercantile ou gouvernementale des TIC : « cette logique fait ressortir les problèmes d'accès public, de représentation sociale des médias et d'exercice du droit à communiquer » note Michel Sénécal (p.197). Celui-ci poursuit en précisant que les pratiques médiatiques résultantes contribuent à un mouvement plus général en faveur de la démocratie et que les organisations tendent ainsi à retrouver le sens de la citoyenneté. Il pense également que, si ces pratiques ont la plupart du temps une ampleur modeste, elles « prennent, par leur appartenance à des réseaux d'horizon mondial, une valeur significative en nombre et influence » (p.199).

Notamment lorsqu'il écrit que nous avons historiquement confondu liberté d'expression et liberté de commerce, Michel Sénécal apparaît fort pertinent. En revanche, son renvoi dos-à-dos des logiques marchande et étatique nous semble un peu rapide. Même si la politique des gouvernants tend à être de moins en moins autonome par rapport à l'économie telle qu'elle est conçue par les actionnaires et les dirigeants des entreprises, il n'en demeure pas moins une différence non négligeable entre les représentants des deux sphères. Les uns sont élus, les autres ne le sont pas. On ne peut donc pas confondre les deux catégories d'acteurs et les logiques qui les animent, à moins, et ce n'est pas précisé dans ce texte, de remettre en cause la légitimité du suffrage universel comme moyen d'expression des citoyennes et des citoyens.

▲ De l'espace public électronique et de la place des journalistes

En se posant la question suivante dans leur titre, « Y a-t-il une place dans le village global ? », Gary Gumpert et Susan J. Drucker abordent le cas de la « place publique » aux États-Unis, notamment dans les villages de la Nouvelle-Angleterre. Ils affirment que ces lieux, souvent des squares, ont pâti des développements de l'automobile, des banlieues et des TIC. Si nous préférons maintenant échanger par le biais des « médias de grande diffusion (cinéma, radio, télévision) » et des « micromédias (téléphone, fax, ordinateurs) », ils émettent l'hypothèse que c'est parce que « nous préférons la prévisibilité du domicile privé aux rencontres fortuites de la rue et des lieux publics » (p.126). Or, ils veulent justement nous montrer les différences entre « la place publique physique rattachée à une communauté » et « la place publique virtuelle née des ondes » et voir si la substitution de la seconde à la première n'est pas finalement négative (p.127).

Parfois, certains propos sont discutables ; ainsi mentionnent-ils le fait que les échanges via les MUD et les chat-rooms semblent se dérouler nulle part et partout, car aucune référence concernant le lieu n'est faite » (p.129). Pourtant, des recherches approfondies telles que celle de Guillaume Latzko-Toth sur les canaux IRC, notamment sur l'un d'entre eux (1998) amènent plutôt à envisager une continuité entre la « vie réelle » et la « vie branchée » d'un point de vue micro, voire un ancrage territorial des échanges sociaux par réseaux techniques d'un point de vue macro. Cela dit, l'opinion de Gary Gumpert et de Susan J. Drucker est le plus souvent fort intéressante.

Au sujet de la question de l'accès, ils rappellent que l'établissement de règles plus ou moins tacites réservées aux initiés éloigne la communication médiatisée par la technique de la « place publique idéalisée » qui fait référence à un modèle idéal qui constitue le prolongement d'un autre concept, celui de « conversation idéalisée », abordé par Michael Schudson qu'ils citent en ces termes : « toute communication se doit de ressembler au modèle d'une conversation, que ce modèle existe réellement ou non » (p.132).

Puis, ils distinguent les « places publiques réelles » et les « places publiques médiatisées » qui doivent elles-mêmes être divisées en deux catégories », les « places publiques simulées » et les « places publiques virtuelles ». La distinction entre ces dernières passe par l'étude de l'ergonomie des sites sur la Toile. Pour les deux auteurs, s'il y a perte de catégorie en catégorie, c'est parce que « les interactions sont éphémères, détachées, et sans obligations, contrairement aux interactions entre les habitants d'une communauté traditionnelle, basées sur le sens du devoir et des obligations » (p.132). Sans doute trouve-t-on ici leur élément de réflexion le plus pertinent, un élément qui nous a pourtant semblé peu abordé jusqu'alors dans les travaux lus au sujet des TIC en tant qu'espace public.

Enfin, après avoir fait l'hypothèse de la substitution entre le monde physique et les nouveaux médias, après avoir évoqué la peur du réel et après avoir remis partiellement en cause cette explication en ajoutant que la violence peut également émaner des échanges électroniques, ils envisagent qu'au mieux les « places publiques médiatisées » peuvent :

fonctionner selon le critère psychologique du vraisemblable par lequel on retrouve l'apparence d'une réalité dans une expérience simulée. Il y a ainsi un accord tacite qui sous-entend qu'en déambulant dans un square virtuel, nous "laissons de côté notre incrédulité", tentant de profiter des avantages et de lutter contre les inconvénients du cyberspace (p.135).

Ils concluent plutôt de façon pessimiste en écrivant que, de toute façon, « la place publique habituelle et

l'espace public électronique sont des médias au service de communautés différentes », tout en ajoutant que « l'on pourrait soutenir, en dernière analyse, que les places publiques, réelles et virtuelles, ont en commun le fait de chercher à combler un besoin humain de relations interpersonnelles et un besoin social de communication publique » (p.136). À quoi nous sommes tentés d'ajouter qu'une fois de plus, alors qu'ils annoncent une position plutôt pessimiste, ils hésitent quand même à se prononcer de façon définitive, ce qui nous semble effectivement une position raisonnable. Mais pourquoi n'optent-ils pas ouvertement dès le départ pour un « scepticisme actif » ?

En précisant qu'il adopte une position sociologique prudente, Peter Dahlgren aborde pour sa part la question de la place des journalistes et du journalisme dans le contexte de la montée en puissance de l'Internet. Sous le titre explicite « Cyberspace et logique médiatique : repositionner le journalisme et ses publics », il aborde tout d'abord ce qu'il appelle le « journalisme classique » qui se veut « précis et impartial, rendant compte d'une réalité indépendamment de la manière dont on la raconte, et indépendamment du média journalistique qui la diffuse » (p.77). Bien sûr, poursuit-il, le journalisme n'a jamais tenu pleinement ce rôle. Il n'empêche ; ce « modèle a fortement influencé notre vision de la profession » (p.78). Il essaye ensuite de montrer en quoi les caractéristiques de la cybercommunication, le multimédia, l'hypertexte, l'interactivité, l'archivage électronique, la virtualité et la représentation sont susceptibles d'influencer les « formats du cyberjournalisme de l'avenir » (p.81).

Ses propos sont souvent mesurés et intéressants, mais il semble parfois abandonner sa prudence. Ainsi, parle-t-il des « possibilités inouïes qu'offre l'hypertexte » (p.84). Puis, lorsqu'il aborde l'interactivité, on peut se demander si le simple fait que l'ensemble des messages -- incluant les textes des journalistes et les réactions des lecteurs -- transitent par l'Internet, un fait d'ordre technique, est vraiment susceptible de modifier considérablement la nature des relations entre journalistes, lectrices et lecteurs, un fait d'ordre social. Postuler ceci consisterait à nouveau à adopter une posture déterministe.

Tour à tour optimiste -- « l'important est de retenir que le cyberspace regorge de discussions pertinentes, tant au plan politique que social » (p.93) -- puis pessimiste - « on a remarqué un déclin rapide des notions de rationalité et de civisme : les échanges prennent souvent la forme de monologues successifs, sans qu'une réciprocité ou qu'une interaction véritable ne lient les émetteurs. Les débats sont souvent polarisés par nature, les formes d'interaction brutales, les mots d'insulte fréquents » (p.93-94) -- Peter Dahlgren a le mérite de susciter la réflexion. Ainsi émet-il en conclusion l'hypothèse de l'avènement « de nouvelles formes plus spécialisées d'infojournalisme, sorte d'hybride entre la nouvelle journalistique traditionnelle et l'information brute » (p.95).

Il a aussi le grand mérite de nous proposer une réflexion, non pas à partir d'analyses de discours sur les autoroutes de l'information et une prétendue société de l'information, mais à partir d'un terrain d'exploration bien réel, l'Internet. Évidemment, à partir de ce moment-là, il est plus susceptible d'être attaqué avec des contre-arguments proposés à partir d'autres études de terrain, mais sa démarche est tout à son honneur. Enfin, précisons que lorsqu'il tente de se porter à un certain niveau de généralité sans faire d'inférence abusive à partir de ses observations, il se contente bien souvent d'envisager des possibilités en employant presque toujours le verbe « pouvoir »

La réception médiatique et l'identité à l'heure de la mondialisation

Sous le titre « Paradoxes de la réception médiatique au temps de la mondialisation », Serge Proulx propose de repenser les nouvelles conditions de la réception des médias dans un contexte marqué par la domination des thèses néolibérales, la mondialisation et plus généralement le néo-fordisme. Il présente sa réflexion sous la forme de trois paradoxes :

(1) « Il apparaît de plus en plus difficile aux sujets individuels de construire de manière autonome des significations à partir des ensembles de signes qui les atteignent dans un environnement informationnel devenu saturé par les médias » (p.146). En conséquence, pour que les informations soient intégrées « dans la conscience du sujet » (p.148), celui-ci développe des « pratiques d'affirmation identitaire -- liées, par exemple, à des pôles d'appartenance sexuelle ou générationnelle, à des sous-cultures ou à des communautés proches

» (p.149). D'accord sur l'importance de ces pratiques plus ou moins nouvelles, nous nous interrogeons tout de même sur le rôle plus traditionnel de la « Nation » en tant que figure identitaire centrale, y compris chez les jeunes.

(2) « La métaphore du « public actif » apparaît ambiguë pour décrire le degré de pouvoir individuel (et a fortiori collectif) de l'utilisateur-sujet dans un environnement médiatique globalisé » (p.146). Serge Proulx estime que les chercheurs qui reprennent le modèle de Stuart Hall (1980) insistent parfois trop sur le décodage, et ce à un tel point qu'ils en oublient complètement le codage qui impose pourtant aux récepteurs des « lectures préférentielles ». Or, « ce discours sur la capacité de choix de l'utilisateur et sur la "souveraineté du consommateur-roi" -- affirmation aujourd'hui dominante dans le discours néo-libéral -- n'est-il pas précisément une manière d'insérer résolument le sujet-consommateur dans la logique et le bon fonctionnement du système, assurant par le fait même la reproduction sociale de ce système sans vraiment remettre en cause les rapports de force qui y dominent ? » (p.150).

Après avoir rappelé les approches des « uses and gratifications » et des Cultural Studies, il met en avant une troisième manière de saisir l'activité des publics qui consisterait en fait à articuler une analyse microsociologique des pratiques individuelles de réception et une analyse macrosociologique des politiques publiques des instances responsables. Vaste programme (et grande ambition) que de tenter de lier études culturalistes et économie politique.

(3) « Il devient nécessaire pour les entreprises -- mais en même temps impossible -- de mesurer précisément les patterns d'usages médiatiques de plus en plus erratiques des téléspectateurs aujourd'hui » (p.146). Là, nous sommes tentés d'ajouter que si la consommation des téléspectateurs est devenue moins saisissable, les responsables des chaînes ont développé des stratégies qui tiennent compte de cette tendance en programmant, par exemple, des écrans publicitaires simultanés, voire les mêmes publicités.

Après la mise en évidence de ces trois paradoxes, Serge Proulx aborde les questions de la frontière de plus en plus floue entre vie privée et espace public d'une part, et de la dissolution du lien entre l'expérience et le lieu physique d'autre part. Sur ce deuxième point, nous sommes plus prudents que lui. Il illustre son opinion en mentionnant l'appartenance religieuse. On peut certes avancer d'un côté l'exemple de la dispersion de la diaspora juive à travers le monde, mais rappeler également de l'autre la création de l'État d'Israël. Par ailleurs, le retour partiel au local comme source d'identité ne constitue-t-il pas une preuve de l'importance de la proximité géographique en tant que facteur d'identité ? Enfin, Serge Proulx conclut brièvement son riche propos en émettant l'hypothèse de l'avènement d'une « société civile internationale » alternative aux logiques du marché et de l'État. Il reprend à son compte les écrits de Riccardo Petrella, président du Groupe de Lisbonne :

Depuis déjà une dizaine d'années, les gens s'organisent un peu partout, et on voit une prolifération fantastique de toutes sortes de mouvements associatifs. Je pense entre autres aux nouvelles formes d'économie solidaire, aux circuits de financement alternatif, aux banques éthiques, etc. Il y a là des laboratoires d'élaboration de nouvelles formes d'économie, d'organisation politique, de dialogue entre les cultures (1996, p. B1).

Certes, mais ces actions constituent-elles vraiment des stratégies structurantes à moyen terme ? Répondent-elles vraiment aux défis qui sont les nôtres aujourd'hui ?

D'une certaine manière, Patrick Baudry poursuit la réflexion de Serge Proulx en s'interrogeant sur l'identité dans un contexte de mondialisation. Il estime tout d'abord dans son article qui a pour titre « La fragmentation identitaire » que l'identité est « une situation (une capacité situationnelle) et une représentation de soi dans le monde. D'où l'importance d'un passé qui permet dans la perspective d'un avenir de situer le présent » (p.173). À partir de cette définition, il ajoute que « la problématisation en termes de fragmentation identitaire suppose précisément la fin des référenciations fixes » (p.174).

Dans une telle situation caractérisée par l'indétermination, le totalitarisme tire son épingle du jeu à travers la figure de l'extrême-droite qui prétend, elle, porter une vision de l'avenir. Il y a « panne d'historicité », «

pauvreté historique », l'idée d'un présent indépassable et « un consensus que l'on croit souvent logique de préférer au conflit en l'associant à tort à la démocratie elle-même, alors que la démocratie est constituée de la discussion rendue possible sur les dissensus » (p.178).

Pourtant, « de même que la distanciation est aussi nécessaire à la vie en commun que la proximité, l'identité suppose non pas le consensus mais le rapport culturellement construit à l'altérité » (p.178-179). Or, dans ce contexte marqué par la désinstitutionnalisation des sociétés, alors que les images constituent normalement une fabrication narrative qui permet aux sociétés de se regarder tout en mettant en jeu (en s'interrogeant sur) l'instance de ces représentations, nous sommes maintenant dans l'imagerie non narrative, hors-récit.

Se présentant lui-même comme un sociologue de la mort, il en vient à conclure en reprenant des propos de Cornélius Castoriadis qui parlait de « fuite éperdue devant la mort et la mortalité », et d'une société de gadgets qui ne « font que représenter la mort elle-même ». À la fin de la lecture, la contribution apparaît être un peu décalée par rapport aux autres, mais on se prend à apprécier cette occasion de côtoyer une réflexion originale.

▲ Pendant ce temps, au sud

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage est consacrée à des problématiques consacrées aux pays du sud. C'est sans doute là que nous retrouvons les textes les plus faibles. Yvonne Mignot-Lefebvre analyse comment les TIC peuvent à la fois contribuer à la destruction des patrimoines organisationnels et à leur éventuelle recomposition. Le propos d'ensemble est fort intéressant, mais l'argumentation est souvent fort difficile à suivre. C'est dommage car lorsqu'elle rappelle l'« incroyable régime d'irresponsabilité croissante des citoyens dans leur destinée » (p.224), on se prend à penser que la question de la conscientisation de chacune et de chacun d'entre nous est en effet cruciale, mais qu'elle mériterait un traitement autrement approfondi.

De son côté, François Demers aborde sur une période de plusieurs dizaines d'années l'évolution du rôle du journalisme et des médias au Mexique dans un contexte marqué par l'arrivée de nouveaux outils techniques et par l'ouverture progressive à l'étranger. Il remarque une apparente contradiction entre, d'une part, la poursuite d'un progrès à visée universaliste et, d'autre part, la valorisation d'une vie culturelle et politique dominée par la perte du sentiment d'un ordre central et supérieur. « Pour le moment », poursuit-il fort justement, « ces deux compagnons de route se nourrissent mutuellement, la pression vers la mondialisation des marchés minant les frontières symboliques et "l'ironie post-moderne" comme une réaction au sentiment d'impuissance, garantissant de son côté le maintien du relativisme moral et le retrait politique qu'il entraîne (Henriquez, 1995) » (p.234). Cela se concrétise par une plus grande concurrence entre médias, par une ouverture du marché audiovisuel à l'étranger, ainsi que par un contenu filmé à l'américaine et tourné vers la vie quotidienne et la consommation. La piste est intéressante, mais on reste un peu sur sa faim.

Enfin, dans le dernier article, Renaud de la Brosse dresse un portrait sombre des médias en zone subsaharienne. Deux décennies après le débat sur le NOMIC et à l'ère des satellites, la circulation des informations a toujours lieu à sens unique alors que l'image de l'Afrique véhiculée par les médias occidentaux demeure souvent caricaturale. Malheureusement, de leur côté, les médias nationaux restent largement sous le contrôle des pouvoirs politiques, et phénomène peut-être encore plus crucial, ils n'ont pas les moyens financiers de proposer une véritable alternative en matière de production de contenus. De plus, la faible couverture nationale, le coût d'un appareil de diffusion, l'absence d'électrification de vastes zones, la diffusion massive de programmes exogènes font de la télévision « un média marginal et élitiste » (p.257).

Écrits la plupart du temps dans la langue de l'ancien pays colonisateur, les journaux sont lus principalement par une petite minorité de gens lettrés et fortunés habitant dans la capitale. C'est en fait la radio qui constitue le média le plus démocratique et le plus économique, accessible à la population analphabète, mais la plupart des stations sont spécialisées en fonction des publics et des régions. Seules les radios publiques doivent normalement s'adresser à tous en émettant dans l'ensemble des langues parlées. Cela tient du défi et tend plus à maintenir un lien symbolique entre chaque communauté et le centre qu'à créer un sentiment d'appartenance nationale. Renaud de la Brosse conclut en émettant « l'hypothèse selon laquelle l'évolution actuelle du champ médiatique en Afrique subsaharienne pourrait être révélatrice de l'inadéquation des structures politiques nationales avec des espaces d'expression qui sont avant tout locaux » (p.257-258). Le principe de la démocratie

ne devrait-il pas être décliné afin de mieux coller aux réalités socioculturelles ? finit-il par se demander fort judicieusement.

▲ Référence

APPADURAI, Arjun. 1990. « Disjoncture and Difference in the Global Culture Economy », *Public Culture*, printemps

HALL, Stuart. 1980. « Encoding/Decoding », HALL Stuart (dir.), *Culture, Media, Language*, Hutchinson, Londres, p.128-138

HENRIQUEZ, Juan Carlos. 1995. « Postmodernismo y Neoliberalismo. Filialidad o parasitación ? », Orozco Barba Humberto (dir.), *Postmodernidad en el mundo contemporáneo*, Iteso, pp. 130-143

LATZKO-TOTH, Guillaume. 1998. *À la rencontre des tribus IRC : le cas d'une communauté d'utilisateurs québécois de l'Internet Relay Chat*, Mémoire de maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal, Département des communications, Montréal, [en ligne] : <http://commposite.uqam.ca/theses/tribirc/index.html>

PETRELLA, Riccardo. 1990. *Entrevue accordée au journal « Le Devoir »*, réalisée par Jean Pichette, Montréal, 10 juin, p.B1

▲ Notes

[1] Plusieurs articles sont issus de présentations effectuées lors d'un colloque international qui s'est tenu à Bordeaux les 7 et 8 novembre 1996 sur le thème : « Approche de la mondialisation : universalisme technique et recomposition des sociétés ».

[2] Celui-ci s'est notamment fait connaître par son roman « La Guerre des mondes ». Cet ouvrage a ensuite inspiré son homologue Orson Welles dans la réalisation d'une célèbre émission de radio dans laquelle il simulait l'invasion de la Terre par des Martiens.

[3] Il était alors directeur de l'institut de recherches sur le communisme à l'Université Columbia et fut ensuite conseiller en matière de défense du Président Jimmy Carter et co-fondateur de la Commission trilatérale Etats-Unis, Europe, Japon.

[4] Le premier rapport recensé a été écrit au Japon dès 1972, l'accent étant alors mis sur « la construction d'une société de l'information fondée sur une automatisation des grandes fonctions de la vie sociale » (p.37). Il a été suivi en France par un rapport rédigé par Alain Minc et Simon Nora à la fin des années soixante-dix au sujet de l'informatisation de la société. Aux États-Unis, il a fallu attendre 1989 pour lire un premier grand rapport issu du Massachusetts Institute of Technology (MIT) dans lequel il était question de la perte de la productivité des entreprises du pays et d'un remède, les investissements dans la création d'une infrastructure nationale d'information. Toutefois, c'est seulement en septembre 1993 que les pouvoirs publics ont répondu officiellement avec l'annonce du projet baptisé "National Information Infrastructure" (NII). Les rapports en provenance de Bruxelles, Ottawa, Paris, Québec, Tokyo, etc. ont ensuite abondé, traitant notamment des « autoroutes de l'information » et de la « société de l'information ».

[5] Du moins dans les pays anglo-saxons, serait-on tenté d'ajouter à propos de ce dernier cas.

[6] Mise sur pied par l'ONU et l'UNESCO dans le cadre de la « décennie mondiale sur le développement culturel », présidée par l'ancien secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar.

[7] Videazimut est une organisation non gouvernementale internationale. Elle réunit des praticiens et des organismes qui oeuvrent dans le secteur de la vidéo indépendante et de la télévision. Ses membres qui

représentent plus de 12 000 créateurs sont tous d'accord pour dire que le droit à communiquer est un droit humain fondamental.



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2000 - Tous droits réservés.